

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE

01

INFRASTRUCTURE

02

EDUCATION

08

SOCIAL

04

ADMINISTRATION

41

ECONOMIE

05

GOVERNANCE PUBLIQUE

01

TELECOMMUNICATION

01

N° 3057

10 Mai 2024

10 May 2024

05:00 PM/17H:00

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	01/DC/LO1/SP/CDPM-PU/2024 DU 08/05/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N° 01/DC/LO1/SP/CDPM-PU/2024 DU 08/05/2024 RELATIF A L'EQUIPEMENT DU PALAIS DE JUSTICE DE SANGMELIMADANS LE DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	06-06-2024
2	Reference	007/AONO/CAYII/CIPM/SMP/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CAYII/CIPM/SMP/2024 DU 10 MAI 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE COMMUNALE CARRIERE BAR- STADE DU CAIRE AVEC BRETELLE CARREFOUR COCOTIER DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	11-06-2024
3	Reference	02/C/PAG/UCP/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°02/C/PAG/UCP/CIPM/2024 DU 07 MAI 2024 PORTANT PUBLICATION DE LA RESILIATION DU MARCHÉ N°001/M/PAG/UCP/CIPM/2023 DU 18 OCTOBRE 2023 POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS AGRICOLES AU PROFIT DES AGROPOLES MAIS DE NTUI ET DE OURO-DOLE (LOT 1)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
4	Reference	012/AONO/C-NDIKI/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 012/AONO/C-NDIKI/CIPM/2024 DU 10 MAI 2024 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONÇON DE ROUTE COMMUNALE : CARREFOUR BAKONGO HAUT – NDEKALEND – MALANGNE, Y/C LA CONSTRUCTION D'OUVRAGE D'ART SUR LA RIVIERE NISSOUEKENG ET INIF (LONG : 12 KM), DANS LA COMMUNE DE NDIKINIMÉKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BUDGET MINTP LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICE 2024-2025
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	04-06-2024
5	Reference	03/C/RL/DSM/C.MKO/2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°03/C/RL/DSM/C.MKO/2024 DU 03 MAI 2024 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°02/AONO/C.MKO/CIPM/2024 DU 28/03/2024 POUR LES TRAVAUX D'ACHÈVEMENT DE L'EXTENSION DU RÉSEAU D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DANS LES LOCALITÉS DE NKANGAZOCK, YAPENDA ET BEDALÉ DANS LA COMMUNE DE MOUANCO, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference	00091/E/2/C/MINHDU/24 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°00091/E/2/C/MINHDU/24 DU 03 MAI 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'ANALYSE DES PIECES ADMINISTRATIVES ET OFFRES TECHNIQUES RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 00059/AONR/MINHDU/CIPM/2024 DU 22 MARS 2024 POUR L'ELABORATION DE LA STRATEGIE NATIONALE DE RESILIENCE ET D'ADAPTATION URBAINE FACE AUX EFFETS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES EN MILLIEU URBAIN (PHASE I) (EN PROCEDURE D'URGENCE).
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

7	Reference	004/DG/DAP/DAPD/SDASR/SA Lire
	Titre/objet	DECISION N°004/DG/DAP/DAPD/SDASR/SA DU 10 MAI 2024RAPPORTANT LA DÉCISION N°001/DG/DAP/DAPD/SDASR/SA DU 11/01/2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA FOURNITURE DES PARAFODRES, PARATONNERRES, DISJONCTEURS, RÉECLENCHEURS AUTOMATIQUES ET AUTRES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION ÉLECTRIQUE À LA CAMEROUN TELECOMMUNICATIONS (CAMTEL).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

8	Reference	22/C/C-MARTAP/2024 DU 07 MAI 2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 22/C/C-MARTAP/2024 DU 07 MAI 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AONO/C-MTP/SG/ST/CIPM/2024 DU 27/03/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A FOUFEKE (LOT 1), DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCÉDURE D'URGENCE)MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MARTAPFINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2024
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

9	Reference	09/AONO/CMBE/SG/ST/CIPM/MBE/2024 DU 30/04/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09/AONO/CMBE/SG/ST/CIPM/MBE/2024 DU 30/04/2024 RELATIF AUX TRAVAX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'EDUCATION D'ACTION COMMUNAUTAIRE (CEAC) DE MBE (GAGASSA) PHASE 1FINANCEMENT: EXERCICE 2024
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	01-06-2024

10	Reference	007/DAONO/LO 1/SP/CDPM-PU/2024DU 08/05/2024 Lire
	Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/DAONO/LO 1/SP/CDPM-PU/2024DU 08/05/2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'INSPECTION DE L'EDUCATION DE BASE DE MEYOMESSALA, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	06-06-2024

11	Reference	03/C/PAG/UCP/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°03/C/PAG/UCP/CIPM/2024 DU 07 MAI 2024 PORTANT PUBLICATION DE LA RESILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N°002/LC/PAG/UCP/CIPM/2023 DU 18 OCTOBRE 2023 POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS AGRICOLES AU PROFIT DES AGROPOLES MAIS DE NTUI ET DE OURO-DOLE (LOT 2)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

12	<p>Reference ADDITIF Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF A L'AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°02/DC/ CAE1ER/CABM/SM/CIPM/2024 DU 15/04/2024 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DANS LES CENTRE DE SANTE DE L'ARRONDISSEMENT D'EDEA 1ER, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. LOT1 : EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CMA DELANGUE LOT 2 : EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CSI DE BEON LOT 3 : EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CSI DE BATOMBE</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

13	<p>Reference 005/AR/C.AM/SG/CGPMP/2024 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF RECTIFICATIF SUR L'AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/ C.AM/SG/CGPMP/2024 DU 15 AVRIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION ACCESSOIRE DE TRACTEUR AGRICOLE (DÉSHERBEUSE ET REMORQUE) DANS LA COMMUNE D'ABONG-MBANG</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

14	<p>Reference 006/AONO/C-SAA/CIPM/2024 DU 10 MAI 2024 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/C-SAA/CIPM/2024 DU 10 MAI 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CSI À NKOLONGUENE (MBOG-NYEB), DANS LA COMMUNE DE SAA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture 12-06-2024</p>
-----------	--

15	<p>Reference 1 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N°1DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTEN°003/DC/PADESCE/UCP/CG/SPM/CSPM//2024DU 17 AVRIL 2024POUR L'ACQUISITION DES COMMODITES DE BUREAU POUR LA PADESCEDEMANDE DE COTATIONS RESTREINTE N°003/DC/PADESCE/UCP/CG/SPM DU 17 AVRIL 2024 POUR L'ACQUISITION DES COMMODITES DE BUREAU POUR LA PADESCE</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

16	<p>Reference 006/C/MIPROMALO/DG/DAG/SDBC/SM/mng/24 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°006/C/MIPROMALO/DG/DAG/SDBC/SM/MNG/24 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/MIPROMALO/DG/CIPM/DAG/SDBC/SM/2024 DU 13 MARS 2024 POUR L'ACQUISITION DES TRICYCLES ET DES TRANSPALLETES A LA MIPROMALO (EN PROCEDURE D'URGENCE)</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

17	<p>Reference 008/AR/C.AM/SG/CGPMP/2024 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF RECTIFICATIF SUR L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/C.AM/SG/CGPMP/2024 DU 16 AVRIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DES SALLES DE CLASSE CERTAINES AVEC BLOCS ADMINISTRATIFS DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES PRIMAIRES DE LA COMMUNE D'ABONG-MBANG,</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

18	Reference	007/AR/C.AM/SG/CGPMP/2024 Lire
	Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF SUR L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002 /AONO/C.AM/SG/CGPMP/2024 DU 16 AVRIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DES FORAGES EQUIPES DE POMPE À MOTRICITE HUMAINE (PMH) DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE D'ABONG-MBANG.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
19	Reference	004/AONO/CADVI /CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/CADVI /CIPM/2024 DU 02/05/2024 RELATIF AUX TRAVAUX D'ACHEVEMENT DU CENTRE D'EDUCATION ET D'ACTIONS COMMUNAUTAIRE (CEAC) A MANOKA CENTRE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA VI, DEPARTEMENT DU WOURI, REGION DU LITTORAL
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	30-05-2024
20	Reference	00000001/AONO/MINFI/CTR/CSPM/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°00000001AONO/MINFI/CTR/CSPM/2024 DU 07 MAI 2024.POUR LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES ET MATÉRIEL DE BUREAU À LA COMMISSION TECHNIQUE DE RÉHABILITATION (CTR).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	04-06-2024
21	Reference	007/AONO/C-SAA/CIPM/2024 DU 10 MAI 2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C-SAA/CIPM/2024 DU 10 MAI 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINES ZONES CRITIQUES DE LA VOIRIE CARREFOUR GENDARMERIE-INTER PLACE DES FÊTES (500M), PHASE 2, DANS LA COMMUNE DE SAA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	12-06-2024
22	Reference	08/D/RC/D-MK/C-NG-T/CAB/2024 Lire
	Titre/objet	DECISION N°08/D/RC/D-MK/C-NG-T/CAB/2024 DU 29/04/2024 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N0003/AONO/RC/D-MK/C-NG-T/CIPM/2024 DU 06 FÉVRIER 2024 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE (01) CASE COMMUNAUTAIRE A NGAMBE-TIKAR, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A
23	Reference	07/C/RC/D-MK/C-NG-T/CAB/2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N007/C/RC/D-MK/C-NG-T/CAB/2024 DU 29/04/2024 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N0003/AONO/RC/D-MK/C-NG-T/CIPM/2024 DU 06 FÉVRIER 2024 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE (01) CASE COMMUNAUTAIRE A NGAMBE-TIKAR, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

24	Reference	00134/E/2/D/MINHDU Lire
	Titre/objet	DECISION N°00134/E/2/D/MINHDU DU 06 MAI 2024 DECLARANT INFRACTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00061/AONO/MINHDU/CIPM/2024 DU 22 MARS 2024 POUR L'ELABORATION D'UN PROJET DE LOI PORTANT SUR L'HYGIENE, SALUBRITE PUBLIQUE ET GESTION DES DECHETS AU CAMEROUN (EN PROCEDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : BIP/MINHDU – EXERCICE 2024
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

25	Reference	ADDITIF N°002 /AONO/SG /C-MKO /CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°001 /AONO/SG /C-MKO /CIPM/2024 AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL N° 07/AONO/C.MKO/CIPM/2024 DU 16/04/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN SYSTEME D'ADDUCTION D'EAU POTABLE EN ENERGIE SOLAIRE A LOBETHAL, DANS LA COMMUNE DE MOUANKO, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

26	Reference	ADDITIF N°001/AONO/SG /C-MKO /CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°001/AONO/SG /C-MKO /CIPM/2024 AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL N°06/AONO/C-MKO/SP/CIPM/2024 DU 16/04/2024 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE YOUME DANS LA COMMUNE DE MOUANKO, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL..
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

27	Reference	ADDITIF N°001 /AONO/SG /C-MKO /CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°001 /AONO/SG /C-MKO /CIPM/2024 AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°05/AONO/COMMUNE DE MOUANKO/CIPM/SG/ST/2024 DU 12/04/2024 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC EN LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LES LOCALITES PERIPHERIQUES DE MOUANKO, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

28	Reference	ADDITIF N°01 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°01 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/AONO/CUD/CIPM2/2024 DU 11 AVRIL 2024 RECRUTEMENT D'UN CABINET CONSEIL DEVANT ACCOMPAGNER LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA A LA STRUCTURATION D'UNE OPERATION DE RACHAT DE SOCIETE EXPLOITANT UNE CARRIERE DANS LA LOCALITE DE LOGBAJECK (COMMUNE DE DIBAMBA).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

29	Reference	003/C/MINEPIA/CDEN/DA/SAF/BM DU 10/05/2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°003/C/MINEPIA/CDEN/DA/SAF/BM DU 10/05/2024 PORTANT ADDITIF DE L'AVIS D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/DAONR/MINEPIA/CDEN/CIPM/2024 DU 17/04/2024 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE LA REALISATION DES ETUDES POUR LA CONSTRUCTION D'UNE FERME PARENTALE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

30	Reference	001 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 001 DAO N° 006, 007 ET 012/AONO/C.MAK/ CIPM/2024 DU 02 AVRIL 2024 EN PROCÉDURE D'URGENCE. DC N°001/ADC/R-CE/D-MI/C-MAK/CIPM/2024 DU 02 AVRIL 2024
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A

31	Reference	08/C/R-AD/D-F&D/C-GT/SG/SIGAMP/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 08/C/R-AD/D-F&D/C-GT/SG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 22 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES N° 03 AONO/CGT/SG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 29 FEVRIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ FORAGES EQUIPE DE PMH AU NOUVEAU MARCHÉ, QUARTIER MAYO KALWA, SECTEUR BOUKAR, HAUTS PLATEAUX ET CENTRE AQUACOLE DANS LA COMMUNE DE GALIM-TIGNERE (EN PROCEDURE D'URGENCE).A ÉTÉ SOUMISSIONNÉ PAR LES ENTREPRISES SUIVANTES :- ETS EGETRA BP:475 NGAOUNDEREFINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2024
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

32	Reference	06/C/R-AD/D-F&D/C-GT/SG/SIGAMP/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 06/C/R-AD/D-F&D/C-GT/SG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 22 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES N° 02/AONO/CGT/SG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 27 FEVRIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A L'EP ASSAWE DANS LA COMMUNE DE GALIM-TIGNERE.A ÉTÉ SOUMISSIONNÉ PAR LES ENTREPRISES SUIVANTES :- ETS COCOM BP :27 TIGNEREFINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2024
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

33	Reference	00090/C/MINH DU Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°00090/C/MINH DU DU _03 MAI 2024_____ PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ PASSE PAR APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 00052/AONR/MINH DU/CIPM/2024 DU 07 MARS 2024 POUR LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES, ENVIRONNEMENTALES, PAYSAGERES ET TECHNIQUES DE LA REQUALIFICATION DU SITE DE L'ECOLE PUBLIQUE DE MEYO ET DES ESPACES CONTENUS DANS LES ILOTS DES ECHANGEURS D'AHALA ET MEYOFINANCEMENT : BIP MINH DU - EXERCICE 2024
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

34	Reference	001/AC/CHUY/DG/SM/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONN°001/AC/CHUY/DG/SM/CIPM/2024 DU 29 AVRIL 2024POUR LA PRESTATION DES SERVICES D'ENTRETIEN ET AUTRES SERVICES SPÉCIFIQUES AU CHUY
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	26-05-2024

35	Reference	0303/D/CHUY/DG/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/AONO-PU/CHUY/CIMP/2023 DU 15 MAI 2023 POUR LA FOURNITURE D'UN SERVEUR PACS ET SES EQUIPEMENTS CONNEXES (LOT1) ET L'EQUIPEMENT DE LABORATOIRE (LOT2) AU CENTRE HOSPITALIER ET UNIVERSITAIRE DE YAOUNDE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

36	Reference	001/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 001/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2024 DU 10 MAI 2024 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'AVIS DE SOLlicitation À MANIFESTATION AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°005/ASMI/FODECC/2024 DU 12 AVRIL. 2024 POUR LA PRÉ-QUALIFICATION DES CABINETS D'AVOCATS POUR L'ASSISTANCE JURIDIQUE AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES CACAO ET CAFÉ (FODECC)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
37	Reference	04/DM/RL/DSM/C.MKO/2024 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°04/DM/RL/DSM/C.MKO/2024 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
38	Reference	02/DM/RL/DSM/C.MKO/2024 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°02/DM/RL/DSM/C.MKO/2024 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
39	Reference	23/C/C-MARTAP/2024 DU 07 MAI 2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 23/C/C-MARTAP/2024 DU 07 MAI 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AONO/C-MTP/SG/ST/CIPM/2024 DU 27/03/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A LISSEY-LEHOU (LOT), DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE) MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MARTAP FINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2024
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
40	Reference	014/DG/DAP/DAPD/SDASR/SA/CAMTEL Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°014/DG/DAP/DAPD/SDASR/SA/CAMTEL DU 10 MAI 2024 RAPPORTANT LES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°2023/015/AONO/DG/CIPM/CAMTEL DU 12/10/2023 POUR LA FOURNITURE DES PARAFONDRES, PARATONNERRES, DISJONCTEURS, RÉECLENCHEURS AUTOMATIQUES ET AUTRES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION ÉLECTRIQUE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
41	Reference	05/AONO/MINESEC/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/MINESEC/CIPM/2024 DU 25/04/2024 POUR L'ACQUISITION, EN PROCEDURE D'URGENCE, DU VEHICULE DE FONCTION DU MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINESEC EXERCICE 2024 IMPUTATION : 58-25-107-05-34 00 20-524311
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	22-05-2024



#

RESUME DES CONSULTATIONS

42

Reference [236/B1/10601/D/MINEDUB/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet

DÉCISION N° 236/B1/10601/D/MINEDUB/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/2024 DU 06/05/2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/MINEDUB/CIPM/EXERCICE 2024 DU 05/03/2024 POUR L'ÉQUIPEMENT DES STRUCTURES DES SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DE BASE EN MATÉRIEL INFORMATIQUE.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

43

Reference [05/AONO/C-NGWEI/CIPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°05/AONO/C-NGWEI/CIPM/2024 DU 06/05/2024 POUR LES TRAVAUX DE : LOT 1 CONSTRUCTION DE 04 BLOCS DE LATRINES DANS LES EP MAKEK, NGWEI 1, MAYAMBA ET LEP LIKUNG ; DANS LA COMMUNE DE NGWEI, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL LOT 2 CONSTRUCTION DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE ; DANS LA COMMUNE DE NGWEI, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL LOT 3 RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE MATERNELLE DE MANDJAB ; DANS LA COMMUNE DE NGWEI, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 07-06-2024

44

Reference [005/AONO/C-SAA/CIPM/2024 DU 10 MAI 2024](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C-SAA/CIPM/2024 DU 10 MAI 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ FORAGES EQUIPES DE PMH, COMMUNE DE SAA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 12-05-2024

45

Reference [06/C/RC/D-MK/C-NG-T/CAB/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N° 06/C/RC/D-MK/C-NG-T/CAB/2024 DU 29 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°0001/AONO/RC/D-MK/C-NG-T/CIPM/2024 DU 06 FÉVRIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX BLOCS DE DEUX SALLES (02) DE CLASSE DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE NGAMBÉ-TIKAR, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM, RÉGION DU CENTRE

Nature de prestation Travaux

Date de cloture N/A

46

Reference [005 /AONO/CADVI /CIPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005 /AONO/CADVI /CIPM/2024 DU 03/05/2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE POURSUITE DE LA CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE(CSI) KOMBO MOUKOKO DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA VI, DEPARTEMENT DU WOURI, REGION DU LITTORAL

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 30-05-2024



RESUME DES CONSULTATIONS

47	Reference	24-00230/C/MINESUP/SG/PRO-ACTPF/UOGP/CGA/RM/EY Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°24-00230/C/MINESUP/SG/PRO-ACTPF/UOGP/CGA/RM/EYDU 6 MAI 2023 PORTANT ADDITIF N° 1 A L'APPEL D'OFFRESN°10/AONR/CIPM/MINESUP/PRO-ACTPF/2024 DU 05 AVRIL 2024
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

48	Reference	09/C/R-AD/D-F&D/C-GT/SG/SIGAMP/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 09/C/R-AD/D-F&D/C-GT/SG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 23 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES N° 07/ AONO/CGT/SG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 07 MARS 2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR AU NOUVEAU MARCHÉ DE GALIM-TIGNERE (EN PROCEDURE)A ÉTÉ SOUMISSIONNÉ PAR LES ENTREPRISES SUIVANTES :- ETS COCOM BP :27 TIGNEREFINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2024
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

49	Reference	1 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°1APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINTN°004/AONR/PADESCE/CSPMM/SPM.ASPM/2024 DU 01ER AVRIL 2024POUR LE RECRUTEMENT D'UNE FIRME CHARGEE DE LA REALISATION DE L'ENQUETE DE SUIVI POST FORMATION DES DIPLOMES DU SYSTEME D'EFTP DU MINEFOP, MINESEC, MINEPIA ET DU MINADER, DANS LES SECTEURS DE L'AGRO INDUSTRIE, DU NUMERIQUE, DE L'ENERGIE ET DES BTP
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

50	Reference	05/C/R-AD/D-F&D/C-GT/SG/SIGAMP/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 05/C/R-AD/D-F&D/C-GT/SG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 22 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES N° 01/AONO/CGT/CIPM/2024 DU 27 FEVRIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EPHORE NGOURI LOT21 DANS LA COMMUNE DE GALIM-TIGNERE.A ÉTÉ SOUMISSIONNÉ PAR LES ENTREPRISES SUIVANTES :- ETS COCOM BP:27 TIGNEREFINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2024
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

51	Reference	00092/E/2/C/MINHDU Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°00092/E/2/C/MINHDU DU 06 MAI 2024 DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00061/AONO/MINHDU/CIPM/2024 DU 22 MARS 2024 POUR L'ELABORATION D'UN PROJET DE LOI PORTANT SUR L'HYGIÈNE, SALUBRITE PUBLIQUE ET GESTION DES DECHETS AU CAMEROUN (EN PROCEDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : BIP MINHDU - EXERCICE 2024
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

52	Reference	02/D/PAG/UCP/2024 Lire
	Titre/objet	DECISION N°02/D/PAG/UCP/2024 DU 07 MAI 2024 PORTANT RESILIATION DU MARCHÉ N°001/M/PAG/UCP/CIPM/2023 DU 18 OCTOBRE 2023 POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS AGRICOLES AU PROFIT DES AGROPOLES MAIS DE NTUI ET DE OURO-DOLE (LOT 1)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

53	<p>Reference 006/AR/C.AM/SG/CGPMP/2024 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF RECTIFICATIF SUR L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001 /AONO/ C.AM/SG/CGPMP/2024 DU 15 AVRIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE D'ABONG-MBANG.</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

54	<p>Reference 002/A/CGB/SG/ST/2024 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N° 002/A/CGB/SG/ST/2024 DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/CGB/SG/CIPM/2024 DU 22/04/2024 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ À MBONGA DANS LA COMMUNE DE GAROUA-BOULAI, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

55	<p>Reference 21/C/C-MARTAP/2024 DU 07 MAI 2024 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 21/C/C-MARTAP/2024 DU 07 MAI 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AONO/C-MTP/SG/ST/CIPM/2024 DU 27/03/2024 POUR LES TRAVAUX DE TRANSFORMATION DU FORAGE DU CSI DE LOUGGATAPPADI EN FORAGE SOLAIRE (LOT 1), DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCÉDURE D'URGENCE)MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MARTAPFINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2024</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

56	<p>Reference ADDITIF N°001/AONO/SG /C-MKO /CIPM/2024 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N°001/AONO/SG /C-MKO /CIPM/2024 AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°04/AONO/CIPM/C-MOUANKO/2024 DU 12.04.2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS PUIITS AMENAGES A DIBONGO, MALDJEDOU ET MALBENGUE DANS LA COMMUNE DE MOUANKO, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

57	<p>Reference 005/C/MINEPIA/CDEN/DA/SAF/BM DU 10/05/2024 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°005/C/MINEPIA/CDEN/DA/SAF/BM DU 10/05/2024 PORTANT ADDITIF DE L'AVIS D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/MINEPIA/CDEN/CIPM/2024 DU 17/04/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURE D'ELEVAGE DANS LE CADRE DES ACTIVITES DE LA CDEN, EN QUATRE (04) LOTS.</p> <p>Nature de prestation Travaux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

58	<p>Reference 02 Lire</p> <p>Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/ADC/CIPM/2024 DU 21/03/2024 POUR LES TRAVAUX DE REFECTION DE LA CHAUSSEE DU PONT SUR LA MEFOU ET LES ABORDS DES VOIRIES DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDE-NSIMALENADDITIF N° 2</p> <p>Nature de prestation Travaux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---



RESUME DES CONSULTATIONS

59	Reference	143 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/AONO-PU/CHUY/CIMP/2023 DU 15 MAI 2023 POUR LA FOURNITURE D'UN SERVEUR PACS ET SES EQUIPEMENTS CONNEXES (LOT 1) ET L'EQUIPEMENT DE LABORATOIRE (LOT 2) AU CENTRE HOSPITALIER ET UNIVERSITAIRE DE YAOUNDE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

60	Reference	10/C/R-AD/D-F&D/C-GT/SG/SIGAMP/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 10/C/R-AD/D-F&D/C-GT/SG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 24 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES N° 06/ AONO/CGT/SG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 07 MARS 2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TREIZE (13)BOUTIQUES A LEGGAL GORO (LOT 1)A ÉTÉ SOUMISSIonné PAR LES ENTREPRISES SUIVANTES :- ETS COCOM BP :27 TIGNEREFINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2024
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

61	Reference	07/C/R-AD/D-F&D/C-GT/SG/SIGAMP/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 07/C/R-AD/D-F&D/C-GT/SG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 22 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES N° 05/ AONO/CGT/SG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 29 FEVRIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES (TERRAIN DE BASKETBALL, VOLLEY-BALL, LAWN-TENNIS ET HAND-BALL) DANS LA COMMUNE DE GALIM-TIGNERE(EN PROCEDURE D'URGENCE A ÉTÉ SOUMISSIonné PAR LES ENTREPRISES SUIVANTES : - ETS SARDAOUNA ET FRERES BP: 514 TIGNERE TEL:674 59 69 69 FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2024
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

62	Reference	ADDITIF Lire
	Titre/objet	ADDITIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 05(BIS)/AONO/CAE1ER/CABM/SM/CIPM/2024 DU 15 /04/2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 03 BLOCS DE 04 LATRINES (EP TIBDA, EP MBENGUE ET GBPS GII ÉDÉA) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA 1ER, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

63	Reference	03/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2024 DU 10 MAI 2024, POUR LA FOURNITURE DES AGENDAS ET DES CALENDRIERS DE L'AGENCE, EXERCICE 2024MAITRE D'OUVRAGE : DG/ANTICFINANCEMENT : BUDGET ANTIC, EXERCICE 2024IMPUTATION : 606 100
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	19-06-2024

RESUME DES CONSULTATIONS

64	Reference	01/C/RL/DSM/C.MKO/2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°01/C/RL/DSM/C.MKO/2024 DU 03 MAI 2024 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°01/AONO/CIPM/C-MKO/SG/ST/2024 DU 28/03/2024 POUR LA VIABILISATION DES ESPACES HABITABLES ET AMÉNAGEMENT DES ROUTES REPARTIS EN DEUX (02) LOTS : LOT 1 : TRAVAUX DE VIABILISATION DU CENTRE ADMINISTRATIF DE MOUANKO, LOT 2 : AMÉNAGEMENT DU TRONÇON DE ROUTE PONT-ANCIENNE STATION DE MOUANKO ; DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
65	Reference	008/AONO/C-SAA/CIPM/2024 DU 10 MAI 2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/C-SAA/CIPM/2024 DU 10 MAI 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION DE L'AXE MENGON – MOMO – ZOGO NTSA, DANS LA COMMUNE DE SAA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	12-06-2024
66	Reference	20/C/C-MARTAP/2024 DU 07 MAI 2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 20/C/C-MARTAP/2024 DU 07 MAI 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AONO/C-MTP/SG/ST/CIPM/2024 DU 27/03/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE SOLAIRE AU CSI DE MANDOUROU (LOT 2), DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCÉDURE D'URGENCE)MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MARTAPFINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2024
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
67	Reference	006/AONO/LO 1/SP/CDPM-PU/2024DU 06/05/2024 Lire
	Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/DAONO/LO 1/SP/CDPM-PU/2024DU 06/05/2024 POUR LESTRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PREFECTURE DE SANGMELIMA, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	04-06-2024
68	Reference	11/C/R-AD/D-F&D/C-GT/SG/SIGAMP/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 11/C/R-AD/D-F&D/C-GT/SG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 23 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES N° 06/ AONO/CGT/SG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 07 MARS 2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE CINQ (05) BOUTIQUES A GALIM-TIGNERE GORO (LOT 2)A ÉTÉ SOUMISSIIONNÉ PAR LES ENTREPRISES SUIVANTES :- ETS MOBAD BP :00 TIGNEREFINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2024
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
69	Reference	000114/AONO/CCAA/CIPM/2024 DU 07 MAI 2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000114/AONO/CCAA/CIPM/2024 DU 07 MAI 2024 POUR LA FOURNITURE D'EMULSEUR AFFF FLUOROSYNTHETIQUE FILMOGENE ET POUDDRE POLYVALENTE BC
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	17-06-2024



RESUME DES CONSULTATIONS

70	Reference	005/AONO/CDPM/MD/TBEC/2024 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CDPM/MD/TBEC/2024 DU 08/05/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE, DANS L'ARRONDISSEMENT DE DATCHEKA. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINEDUB, EXERCICE 2024.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	06-06-2024

71	Reference	03/ADM/SIGAMP/FR/2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUÉ N° 03/ADM/S AMPIFR/2024 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 0 01/AONO/FR/CLPM12024 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE GARDIENNAGE DES PERSONNES ET DES BIENS DU FONDS ROUTIER
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

72	Reference	006/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 006/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2024DU 10 MAI 2024 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'AVIS DE SOLlicitation À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°006/ASMI/FODECC/2024 DU 15 AVRIL 2024 POUR LA PRÉ-QUALIFICATION DES CABINETS POUR LA COLLECTE DE DONNÉES ÉCONOMIQUES AUPRÈS DES ACTEURS DES FILIÈRES AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES CACAO ET CAFÉ (FODECC)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

73	Reference	002/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 002/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2024DU 10 MAI 2024 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'AVIS DE SOLlicitation À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°001 /ASMI/FODECC/2024 DU 12 AVRIL 2024 POUR LA PRÉ-QUALIFICATION DES ENTREPRISES POUR LA MISE À NIVEAU DU SCHEMA DIRECTEUR INFORMATIQUE AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES CACAO ET CAFÉ (FODECC)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

74	Reference	005./FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 005./FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2024DU 10 MAI 2024 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'AVIS DE SOLlicitation À MANIFESTATION AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°003/ASMI/FODECC/2024 DU 12 AVRIL 2024 POUR LA PRÉ-QUALIFICATION DES CABINETS POUR L'ÉTUDE DE L'IMPACT DU FINANCEMENT À TRAVERS LE GUICHET DE TRANSITION AGRO ÉCOLOGIQUE AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES CACAO ET CAFÉ (FODECC)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

75	Reference	004/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°004/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2024DU 10 MAI 2024 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'AVIS DE SOLlicitation À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°004/ASMI/FODECC/2024 DU 12 AVRIL 2024 POUR LA PRÉQUALIFICATION DES CABINETS POUR L'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DES EXERCICES 2023, 2024 ET 2025 AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES CACAO ET CAFÉ (FODECC)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

76	Reference	00052/C/CRCE/DIAR/2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°00052/C/CRCE/DIAR/2024 DU 07 MAI 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°00036/AMI/CRCE/SG/DIARDU 03/04/2024, POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES EN VUE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN, DE REHABILITATION ET DE CONSTRUCTION DES ROUTES REGIONALES.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

77	Reference	Z003/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 003/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2024DU 10 MAI 2024PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'AVIS DE SOLICITATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°002/ASMI/FODECC/2024 DU 12 AVRIL 2024 POUR LA PRÉ-QUALIFICATION DES ENTREPRISES POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE MONITORING DE L'INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES CACAO ET CAFÉ (FODECC)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

78	Reference	00052/C/CRCE/DIAR/2024 DU 07 MAI 2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°00052/C/CRCE/DIAR/2024 DU 07 MAI 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°00036/AMI/CRCE/SG/DIARDU 03/04/2024, POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES EN VUE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN, DE REHABILITATION ET DE CONSTRUCTION DES ROUTES REGIONALES.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

79	Reference	005/AONO/LO1/SP/CDPM-PU/2024DU 06/05/2024 Lire
	Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/DAONO/LO 1/SP/CDPM-PU/2024DU 06/05/2024 POUR LESTRAVAUX DE REHABILITATION DE LA RESIDENCE DU PREFET DU DJA ET LOBO A SANGMELIMA, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	04-06-2024

80	Reference	A/171/C/MINEDUB/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° A/171/C/MINEDUB/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/2024 DU 06/05/2024PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/MINEDUB/CIPM/EXERCICE 2024 DU 05/03/2024 POUR L'ÉQUIPEMENT DES STRUCTURES DES SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DE L'EDUCATION DE BASE EN MATÉRIEL INFORMATIQUE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2024 - IMPUTATION : 58-15-104-01-340020-524211
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

81	Reference	006/D/MIPROMALO/DG/DAG/SDBC/SM/mng/24 Lire
	Titre/objet	DECISION N°006/D/MIPROMALO/DG/DAG/SDBC/SM/MNG/24 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/MIPROMALO/DG/CIPM/DAG/SDBC/SM/2024 DU 13 MARS 2024 POUR L'ACQUISITION DES TRICYCLES ET DES TRANSPALETTES A LA MIPROMALO (EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

82	Reference	03 /D/PAG/UCP/2024 Lire
	Titre/objet	DECISION N°03 /D/PAG/UCP/2024 DU 07 MAI 2024 PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N°002/LC/PAG/UCP/CIPM/2023 DU 18 OCTOBRE 2023 POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS AGRICOLES AU PROFIT DES AGROPOLES MAIS DE NTUI ET DE OURO-DOLE (LOT 2)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

83	Reference	04/C/R-AD/D-F&D/C-GT/SG/SIGAMP/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 04/C/R-AD/D-F&D/C-GT/SG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 22 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES N°01/AONO/CGT/CIPM/2024 DU 27 FEVRIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EPB DE GALIM-TIGNERE LOT 1, DANS LA COMMUNE DE GALIM-TIGNERE.A ETE SOUMISSIONNE PAR LES ENTREPRISES SUIVANTES :- ETS : GROUPEMENT DES ETS AMANA PLUS ET ETS ARABO TEL :695 85 38 15FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2024
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

84	Reference	00133/D/MINHDU Lire
	Titre/objet	DECISION N° 00133/D/MINHDU DU 03 MAI 2024 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ PASSE PAR APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 00052/AONR/MINHDU/CIPM/2024 DU 07 MARS 2024 POUR LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES, ENVIRONNEMENTALES, PAYSAGERES ET TECHNIQUES DE LA REQUALIFICATION DU SITE DE L'ECOLE PUBLIQUE DE MEYO ET DES ESPACES CONTENUS DANS LES ILOTS DES ECHANGEURS D'AHALA ET MEYOFINANCEMENT : BIP/MINHDU- EXERCICE 2024
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

85	Reference	07/D/RC/D-MK/C-NG-T/CAB/2024 Lire
	Titre/objet	DECISION N°07/D/RC/D-MK/C-NG-T/CAB/2024 DU 29/04/2024 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N0001/AONO/RC/D-MK/C-NG-T/CIPM/2024 DU 06 FÉVRIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX BLOCS DE DEUX SALLES (02) DE CLASSE DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE NGAMBÉ-TIKAR, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM, RÉGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

86	Reference 010/AONO/CS/SIGAMP/2024 19/04/2024 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/CS/SIGAMP/2024 19/04/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ELABORATION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DE LA VILLE DE SANGMELIMA PHASE I : TRANCHE FERME (DIAGNOSTIC TERRITORIAL) AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2024. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 30-05-2024
-----------	---

87	Reference 06/C/COMMUNE – PENJA/SIGAMP/2024 Lire Titre/objet COMMUNIQUÉ N°06/C/COMMUNE – PENJA/SIGAMP/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LETTRE COMMANDE RELATIVE A CAPPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO /CIPJA/CIGSMPICIPM/2024 DU 25 MARS 2024 POUR LES TRAVAUX REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE TRONCON NJOMBE-MOUMBE DANS L'ARRONDISSEMENT DE NIOVI8E-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	---

88	Reference 01/CA/2024 Lire Titre/objet CORRECTIVE ADDITIONAL CLAUSE NO 01/CA/2024 OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER IN EMERGENCY PROCEDURE NO.001/ONIT/UNVDA /ITB/2024 OF09/04/2024 FOR THE PURCHASE AND COLLECTION OF 2 200 TONS OF PADDY RICE FROM FARMERS, INCLUDING HANDLING CHARGES IN UNVDA NDOP FINANCING: PUBLIC INVESTMENT BUDGET MINADER 2024 IMPUTATION: 58 30 184 01 330004 464110 Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

89	Reference 01/C/COMMUNE - PENIA/ SIGAMP/2024 Lire Titre/objet COMMUNIQUÉ N°01/C/COMMUNE - PENIA/ SIGAMP/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL. OUVERT N°01/A0NO /C/PJA/CIGSMP/CIPM/2024 DU 25 MARS 2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE QUATRE (04) SALLES PLUS BUREAU DU DIRECTEUR A L'ECOLE PUBLIQUE GROUPE I DE PENJA DANS LA COMMUNE DE PENJA, ARRONDISSEMENT DE NJOMBE-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

90	Reference 05/C/COMMUNE- PENJA/ SIGAMP/2024 Lire Titre/objet COMMUNIQUÉ N°05/C/COMMUNE- PENJA/ SIGAMP/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/A0NO /CJPJA/CIGSMPICIPM/2024 DU 25 MARS 2024 POUR LES TRAVAUX CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE EN LAM PADA1RES SOLAIRES DES PERIMETRES URBAINS DE NJOMBE ET DE PENJA DANS LA COMMUNE DE PENJA, ARRONDISSEMENT DE NJOMBE-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNCO, REGION DU LITTORAL. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	---

91	Reference 10/D/TC/TCITB/2024 Lire Titre/objet DECISION NO. 10/D/TC/TCITB/2024 OF 26/04/2024 BEARING ON THE AWARD OF JOBBING ORDER RELATING TO THE EQUIPPING OF TUBAH COUNCIL PONDS, TUBAH SUB DIVISION, MEZAM DIVISION, NORTH WEST REGION. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	---



#

RESUME DES CONSULTATIONS

92

Reference	09/D/TC/TCITB/2024 Lire
Titre/objet	DECISION NO. 09/D/TC/TCITB/2024 OF 26/04/2024 BEARING ON THE AWARD OF JOBBING ORDER RELATING TO THE SUPPLY AND INSTALLATION OF A PAVEMENT BRICK MACHINE TO TUBAH COUNCIL, TUBAH SUB DIVISION, MEZAM DIVISION, NORTH WEST REGION.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

93

Reference	001/AONO/C-GUERE/CIPM/TBEC/2024 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-GUERE/CIPM/TBEC/2024 DU 07/05/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE PLATEFORME MULTISPORT DANS LA COMMUNE DE GUERE, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY ET LA REGION DE L'EXTREME NORD FINANCEMENT : BIP MINJEC- EXERCICE 2024
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	04-06-2024

94

Reference	02/ONIT/MINDDEVEL/NC/NCITB/PIB/2024 Lire
Titre/objet	NO.02/ONIT/MINDDEVEL/NC/NCITB/PIB/2024 OF 30/04/2024 FOR THE CONSTRUCTION OF NJINIKOM MULTIPURPOSE YOUTH EMPOWERMENT CENTER, BOYO DIVISION OF THE NORTH WEST REGION. FINANCING: MINJEC PUBLIC INVESTMENT BUDGET OF 2024
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	24-05-2024

95

Reference	014/D/C/PJA/SG/2024 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 014/D/C/PJA/SG/2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE EN LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LES PERIMETRES URBAINS DE NJOMBE ET PENJA.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

96

Reference	015/D/C/PJAJSG/2024 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°015/D/C/PJAJSG/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE SUR LE TRONCON NJOMBE-MOUMBE 3,5 KM.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

97

Reference	11/D/TC/TCITB/2024 Lire
Titre/objet	DECISION NO. 11/D/TC/TCITB/2024 OF 26/04/2024 BEARING ON THE AWARD OF JOBBING ORDER RELATING TO THE REHABILITATION OF THE CEAC CENTER, TUBAH SUB DIVISION, MEZAM DIVISION, NORTH WEST REGION.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

98	Reference	018/D/C/PJA/SG/2024 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°018/D/C/PJA/SG/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE POSITIF EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BOUBA 4
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
99	Reference	13/D/TC/TCITB/2024 Lire
	Titre/objet	DECISION NO. 13/D/TC/TCITB/2024 OF 06/05/2024 BEARING ON THE AWARD OF JOBBING ORDER RELATING TO THE EXTENTION OF ELECTRICITY TO NGOPHANA COMMUNITY (LOT 01) IN TUBAH SUB DIVISION, MEZAM DIVISION, NORTH WEST REGION.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
100	Reference	12/D/TC/TCITB/2024 Lire
	Titre/objet	DECISION NO. 12/D/TC/TCITB/2024 OF 07/05/2024 BEARING ON THE AWARD OF JOBBING ORDER RELATING TO THE CONSTRUCTION OF THREE PONDS IN TUBAH, TUBAH SUB DIVISION, MEZAM DIVISION, NORTH WEST REGION.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
101	Reference	011/AONO/REN/DDIAM/C-MAROUA 2/CIPMP-MRA 2/2024 Lire
	Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES EN PROCEDURE D'URGENCE N° 011/AONO/REN/DDIAM/C-MAROUA 2/CIPMP-MRA 2/2024 DU 20/04/2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LACLATURE DU LAMIDAT DE MAROUA II DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA 2. DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD FINANCEMENT ; BIP MINDEVELEXERCICE 2024
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	14-05-2024
102	Reference	15/D/TC/TCITB/2024 Lire
	Titre/objet	DECISION NO. 15/D/TC/TCITB/2024 OF 06/05/2024 BEARING ON THE AWARD OF JOBBING ORDER RELATING TO THE CONSTRUCTION OF WATER TANK CATCHMENTS AND EXTENSION OF WATER TO BAMBILI VILLAGE IN TUBAH SUB DIVISION, MEZAM DIVISION, NORTH WEST REGION.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
103	Reference	16 /D/C/PJA/SG/2024 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°16 /D/C/PJA/SG/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE AU QUARTIER NSAME.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

104	Reference	017/D/C/PJA/SG/2024 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°017/D/C/PJA/SG/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE QUATRE (04) SALLES PLUS BUREAU DU DIRECTEUR A L'ECOLE PUBLIQUE GROUPE 1 DE PENJA.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
105	Reference	02/C/COMMUNE - PENJA/ SIGAMP/2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUÉ N°02/C/COMMUNE - PENJA/ SIGAMP/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/A0N0 /C/PJA/SIGAMP/CIPM/2024 DU 25 MARS 2024 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE AU QUARTIER NSAME DANS LA COMMUNE DE PENJA, ARRONDISSEMENT DE NJOMBE-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
106	Reference	03/C/COMMUNE-PENJA/SIGAMP/2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 03/C/COMMUNE-PENJA/SIGAMP/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/A0N0 /C/PJA/CIGSMP/CIPM/2024 DU 25 MARS 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE POSITIF EQUIPE DUNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE AU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE BOUBA 4 DANS LA COMMUNE DE PENJA, ARRONDISSEMENT DE NJOMBE-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
107	Reference	12/AONO/C-MAR 2eme/CIPM-TR/24 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 12/AONO/C-MAR 2EME/CIPM-TR/24 DU 20/04/2024EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DES CANIVEAUX MARCHE POISSON QUITTANT DU FORAGE JUSQU'À LA MOSQUEE ABBA ZAZOU AVEC RECHARGEMENT CARREFOUR LAKING-CARREFOUR WAGADAM, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORDRANCEMENT : FOND PROPRE COMMUNE DE MAROUA 2E 2024
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	14-05-2024
108	Reference	04/C/COMMUNE - PENJA/ SIGAMP/2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUÉ NA04/C/COMMUNE - PENJA/ SIGAMP/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO JC/PJA/CIGSMP/CIPM/2024 DU 25 MARS 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE ELECTRIQUE AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NJOMBE DANS LA COMMUNE DE PENJA, ARRONDISSEMENT DE NJOMBE-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
109	Reference	19/D/C/PJA/SG/2024 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 19/D/C/PJA/SG/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE ELECTRIQUE AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NJOMBE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A



#

RESUME DES CONSULTATIONS

110

Reference	39/C/C-AYOS/2024 DU 07/05/2024 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 39 /C/C-AYOS/2024 DU 07/05/2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°19/AONO/C-AYOS/CIPM/2024 DU 1ER MARS 2024, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE ET D'UN BLOC DE DEUX LATRINES À L'ÉCOLE PRIMAIRE DE NMEYONG DANS LA COMMUNE D'AYOS.
Nature de prestation	Travaux
Date de cloture	N/A



PRÉFECTURE DU DJA ET LOBO

AVIS DE CONSULTATION N° 01/DC/LO1/SP/CDPM-PU/2024 DU 08/05/2024 RELATIF A L'EQUIPEMENT DU PALAIS DE JUSTICE DE SANGMELIMADANS LE DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Préfet du Département du Dja et Lobo, Maitre d'Ouvrage Délégué (Autorité Contractante), lance une demande de cotation pour l'équipement du Palais de Justice de Sangmélina.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont définies dans le descriptif de la fourniture joint au dossier de consultation comme suit :

N°	Désignation
01	Siège du Président y compris fourniture de 03 Fauteuils Directeur y compris drapeau et toutes sujétions
02	Siège du Ministère Public y compris 03 Fauteuils et toutes sujétions
03	Fourniture et pose table du greffier y compris fauteuil et toutes sujétions
04	Fourniture et pose box des Avocats et autres conseils
05	Fourniture et pose box des Témoins

06	Fourniture et pose box des prévenus et accusés
07	Fourniture et pose banc pour publics (Longueur = 4m)
08	Fourniture et pose de grand Rideaux lourds pour fenêtres
09	Bureau Directeur Prestige avec retour plateau et voie en bois massif Lamellé-Collé Sappeli Piètement en panneau Laqué de couleur Noir 2,25x1x0,75 avec sous-main + retour 1,10x0,50x0,70M
10	Fauteuil directeur réglable + 5 roues + accoudoirs en bois avec deco simili cuir
11	Chaise visiteur en simili cuir noir pieds socle fer + accoudoirs en fer protégés
12	Armoire classeur bois + vitres 3 compartiments et tiroirs 2MX1.5M
13	Bureau en bois massif ou pachyloba avec sous-main en simili cuir incorporé ; caisse laqué marron foncé ou noir ; sa Dim : 1m80X0 ;90m avec 04 tiroirs
14	Chaises en tissu fixes métal dorée VIP

3. Cout Prévisionnel

un coût prévisionnel de 32 129 000 millions (trente-deux millions cent vingt-neuf mille) francs CFA

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux concessionnaires de droit camerounais ou tout autre groupement impliquant des opérateurs économiques camerounais spécialisés en fourniture d'équipements solaires

5. Financement

Les fournitures, objet de la présente consultation sont financées par le Ministère de la Justice



6. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré dès publication du présent avis à la Préfecture de Sangmélima

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré dès publication du présent avis à la Préfecture de Sangmélima sur présentation d'une quittance de paiement émise par la recette des Finances de Sangmélima, d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) Francs CFA.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies respectivement marquées comme telles devra être déposée contre récépissé à la Préfecture de Sangmélima **au plus tard le 06/06/2024 à 13heures** précises, heure locale et devra porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION N° 01/DC/LO1/SP/CDPM-PU/2024 DU 08/05/2024 RELATIF A L'EQUIPEMENT DU PALAIS DE JUSTICE DE SANGMELIMADANS LE DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD.

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Toute offre non produite en sept (07) exemplaires et non conforme aux prescriptions du dossier de consultation sera déclarée irrecevable.

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution de la fourniture ne doit pas dépasser un maximum de DEUX (02) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de procéder à la livraison.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement bancaire provisoire de 1 606450 (un million six cents six mille quatre cents cinquante) Francs CFA établi par un organisme bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère des Finances dans les conditions de la COBAC.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres, ou dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, après constitution du cautionnement définitif.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres **aura lieu le 06/06/2024 à 14 heures**, heure locale, à la salle de conférences de l'Hôtel des Finances de Sangmélima par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Dja et Lobo, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. L'absence ou la non-conformité d'une pièce du dossier administratif entraînera le rejet pur et simple de l'offre, de même que le non-respect des modèles des pièces du dossier de consultation.

12. Critères d'évaluation

Les offres seront ouvertes en un (01) seul temps.

Critères éliminatoires

- Offre administrative incomplète (pièces non conformes)
- Caractéristiques techniques des équipements livrés non conformes

Critères de qualification

Les Caractéristiques techniques des équipements commandés conformes suivant les modèles et les prix de la mercuriale en vigueur.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant 60 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Préfecture de Sangmélina, Tél

SANGMELIMA le 8 Mai 2024

Le PRÉFET

OWONO Damien

COMMUNE DE YAOUNDE II

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CAYII/CIPM/SMP/2024 DU 10 MAI 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE COMMUNALE CARRIERE BAR- STADE DU CAIRE AVEC BRETELLE CARREFOUR COCOTIER DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 2, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres pour l'exécution des travaux d'Aménagement de la Route Communale Carrière Bar- Stade du Caire avec bretelle Carrefour Cocotier dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 2

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent notamment :

- Travaux préparatoires ;
- Travaux préliminaires ;
- Revêtement chaussée ;
- Etudes divers ;
- Terrassements divers ;
- Travaux d'assainissement ;
- Travaux de chaussée.

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Cent quarante-six millions (146 000 000)** de francs CFA TTC.

4. Allotissement

Sans objet

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises des travaux publics installées au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Décentralisation et du Développement local (BIP/ MINDDEVEL) et des FONDs PROPRES de la CAY2 de l'exercice budgétaire 2024.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 2, sis au quartier Tsinga, boulevard Jean Paul II, porte 203.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent avis auprès du Service des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 2, sis au quartier Tsinga, boulevard Jean Paul II, porte 203 sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier d'Appel d'Offres d'un montant de **Cent vingt mille (120 000) francs CFA** payable à la Recette Municipale de Yaoundé 2.

. PRESENTATION DES OFFRES

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

Volume 1 : Pièces administratives ;

Volume 2 : Offre Technique ;

Volume 3 : Offre Financière.

Toutes les pièces constitutives des offres (Volumes 1, 2 et 3), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 2, sis au boulevard Jean Paul II, porte 203 au plus tard le 11 Juin 2024 à 13 heures. Elle devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CAYII/CIPM/SMP/2024 DU 10 MAI 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE COMMUNALE CARRIERE BAR- STADE DU CAIRE AVEC BRETELLE CARREFOUR COCOTIER DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II
FINANCEMENT : BIP/MINDDEVEL ET FONDS PROPRES/CAY2 - EXERCICE 2024
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de 05 Mois

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses Pièces Administratives, une Caution de Soumission établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère Chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, dont le montant est fixé à **Deux millions neuf cent vingt mille (2 920 000) francs CFA** et valable pendant cent vingt (120) jours à compter de la date limite de remise des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du Dossier Administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative conformément aux stipulations du règlement particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère en Charge des Finances.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'Appel d'Offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et aura lieu le 11 Juin 2024 à 14 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 2, dans la salle des réunions de la Mairie de Yaoundé 2, sise au boulevard Jean Paul II.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

15.1. CRITERES ELIMINATOIRES

Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées au-delà du délai de 48 heures ; Hormis la Caution de Soumission, ladite pièce dans sa version originale est déposée contre décharge au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés

Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;

Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;

Offre technique incomplète pour absence :

1. i. De la note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;

Omission dans l'offre d'un prix unitaire quantifié ;

Omission du sous-détail d'un prix quantifié ;

N'avoir pas satisfait à au moins 18 éléments des critères essentiels.

15.2 CRITERES ESSENTIELS

L'Offre Technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

Références 01 élément

Personnel d'encadrement 12 éléments

Matériel 11 éléments

Surface financière 01 élément

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Service des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 2, sis au boulevard Jean Paul II, porte 203.

19. ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres.

Nb.: pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le numéro vert de la CONAC au 1517.

YAOUNDE le 10 Mai 2024

Le MAIRE

AYISSI ELOUNDOU YANNICK MARTIAL

UNITE DE COORDINATION DU PROGRAMME AGROPOLES

**COMMUNIQUE N°02/C/PAG/UCP/CIPM/2024 DU 07 MAI 2024 PORTANT PUBLICATION DE LA RESILIATION
DU MARCHÉ N°001/M/PAG/UCP/CIPM/2023 DU 18 OCTOBRE 2023 POUR L'ACQUISITION DES
EQUIPEMENTS AGRICOLES AU PROFIT DES AGROPOLES MAIS DE NTUI ET DE OURO-DOLE (LOT 1)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du Programme Agropoles,

Par décision N°02/D/PAG/UCP/CIPM/2024 DU 07 MAI 2024, porte à l'attention du public que, le Marché n°001/M/PAG/UCP/CIPM/2023 du 18 octobre 2023, relatif à la fourniture des équipements agricoles sus visés, est résilié suite à la défaillance de l'entreprise, adjudicataire.

YAOUNDE le 7 Mai 2024

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGO'O BITOMO ADRIAN

COMMUNE DE NDIKINIMEKI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE[°]
012/AONO/C-NDIKI/CIPM/2024 DU 10 MAI 2024 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONÇON DE
ROUTE COMMUNALE : CARREFOUR BAKONGO HAUT – NDEKALEND – MALANGNE, Y/C LA
CONSTRUCTION D'OUVRAGE D'ART SUR LA RIVIERE NISSOUEKENG ET INIF (LONG : 12 KM), DANS LA
COMMUNE DE NDIKINIMÉKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU
CENTRE FINANCEMENT : BUDGET MINTP LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICE 2024-2025**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de NdikiniMéki, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de NdikiniMéki, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, Pour les travaux d'entretien du tronçon de route communale : Carrefour Bakongo Haut – Ndekalend – Malangne, y/c la construction d'ouvrage d'art sur la rivière Nissouekeng et Inif (long : 12 km), dans la commune de NdikiniMéki, département du Mbam et Inoubou, région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent :

LOT	Nature de la prestation	Localité	Arrondissement	Administration bénéficiaire
Unique	Entretien du tronçon de route communale : Carrefour Bakongo Haut – Ndekalend – Malangne, y/c la construction d'ouvrage d'art sur la rivière Nissouekeng et Inif (long : 12 km), dans la commune de NdikiniMéki,	NdikiniMéki	NdikiniMéki	commune de NdikiniMéki

Ceux-ci sont constitués essentiellement des travaux du gros œuvre composés des natures et quantités décrites dans le cadre du devis quantitatif et estimatif, comprenant notamment, les rubriques ci-après :

- Installation ;
- Terrassement et nettoyage ;
- Ouvrages d'art et assainissement ;
- Divers.

3. Cout Prévisionnel

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget MINTP Ligne Fonds routier de l'Exercice 2024-2025, suivant le tableau ci-après :

Lot	Nature de la Prestation	Montant Prévisionnel TTC	Imputation Budgétaire
-----	-------------------------	--------------------------	-----------------------

Unique	Entretien du tronçon de route communale : Carrefour Bakongo Haut – Ndekalend – Malangne, y/c la construction d'ouvrage d'art sur la rivière Nissouekeng et Inif (long : 12 km), dans la commune de Ndikiniméki,	150 000 000 Francs CFA reparté comme suit : Phase 1 : 80 000 000 Francs CFA Phase 2 : 70 000 000 Francs CFA
--------	---	--	-------

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget MINTP Ligne Fonds routier de l'Exercice 2024-2025, suivant le tableau ci-après :

Lot	Nature de la Prestation	Montant Prévisionnel TTC	Imputation Budgétaire
Unique	Entretien du tronçon de route communale : Carrefour Bakongo Haut – Ndekalend – Malangne, y/c la construction d'ouvrage d'art sur la rivière Nissouekeng et Inif (long : 12 km), dans la commune de Ndikiniméki,	150 000 000 Francs CFA reparté comme suit : Phase 1 : 80 000 000 Francs CFA Phase 2 : 70 000 000 Francs CFA

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute Entreprise de droit Camerounais, justifiant des capacités administratives, techniques et financières requises pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget MINTP Ligne Fonds routier de l'Exercice 2024-2025, suivant le tableau ci-après :

Lot	Nature de la Prestation	Montant Prévisionnel TTC	Imputation Budgétaire
Unique	Entretien du tronçon de route communale : Carrefour Bakongo Haut – Ndekalend – Malangne, y/c la construction d'ouvrage d'art sur la rivière Nissouekeng et Inif (long : 12 km), dans la commune de Ndikiniméki,	150 000 000 Francs CFA reparté comme suit : Phase 1 : 80 000 000 Francs CFA Phase 2 : 70 000 000 Francs CFA

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables, dans les Services du secrétariat de la Commune de Ndikiniméki.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la commune de Ndikinioméki, dès Publication du présent avis de l'Original de la Quittance de versement à la Recette Municipale de la commune de Ndikinioméki, d'une somme de **Cent vingt mille (120 000) Francs CFA**, représentant les frais d'achat du DAO.

Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune autre mention de nature à remettre en cause son authenticité.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale et E-mail, sur une photocopie de la Quittance.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la commune de Ndikinioméki, plus tard le **04 Juin 2024, à 12 heures** (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**

N° 012/AONO/C-NDIKI/CIPM/2024 du 10 MAI 2024

**POUR L'ENTRETIEN DU TRONÇON DE ROUTE COMMUNALE : CARREFOUR BAKONGO HAUT – NDEKALEND – MAKOKO
CONSTRUCTION D'OUVRAGE D'ART SUR LA RIVIERE NISSOUKENG ET INIF (LONG : 12 KM), DANS LA COMMUNE DE
DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE**

Financement : Budget MINTP Ligne Fonds routier, Exercice 2024-2025

A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **Quatre mois (04) mois et phase 2 : Quatre mois (04) mois**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencement des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par un particulier de premier ordre ou par une compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce jointe au présent avis, d'un montant de **3 000 000 (Trois millions) Francs CFA**.

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque nationale. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement avoir été établies postérieurement à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par un particulier de premier ordre ou par une compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce jointe au présent avis, d'un montant de **3 000 000 (Trois millions) Francs CFA**.

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque nationale. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement avoir été établies postérieurement à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le **04 Juin 2024 à 13 Heures précises**, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de Ndikinioméki, dans la salle des Actes de la Commune de Ndikinioméki.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix ayant une connaissance parfaite de ses offres.

14. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de soumission;
- c) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif;
- d) Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CIPM se réservent le droit de l'authentification de tout document présentant un caractère douteux ;
- e) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés, non datés à la fin et sans mention **LU ET APPROUVE**) ;
- f) Offre Technique incomplète pour absence de:
rapport de visite de lieux avec photos ;
La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années ;
pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par le MINMAP ;
Un Conducteur de travaux n'ayant pas la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;
- g) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE;
- h) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes:
Une soumission ;

- Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli ;
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE);
- Le sous-détail des prix unitaires ;

- i) Avoir des travaux inachevés dans la commune de Ndikiniméki pour les trois dernières années ;
- j) Non obtention d'au moins 23 Oui /28 soit au moins 80% des critères essentiels.

11.2. Critères Essentiels :

- i) Références de l'Entreprise ;
- ii) Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iii) Expérience du personnel d'encadrement ;
- iv) Méthodologie et Planning d'Exécution ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 80 % des critères essentiels énumérés ci-dessus, évalué conformément à la Grille de notation des Offres techniques

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Ndikiniméki, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'Offre est la plus qualifiée, aura été évaluée la moins-disante (pas anormalement basse) après vérification et correction uniquement de l'offre substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de **90 jours** à compter de la date fixée pour la remise de l'offre.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, dans les services du Maître d'œuvre de la Commune de Ndikiniméki, aux heures ouvrables.

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (numéros gratuits) peuvent être utilisés à toutes fins utiles.

Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après : 00237 699 370 748 & 699 370 748.

YAOUNDE

BE

COMMUNE DE MOUANKO

COMMUNIQUE N°03/C/RL/DSM/C.MKO/2024 DU 03 MAI 2024 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°02/AONO/C.MKO/CIPM/2024 DU 28/03/2024 POUR LES TRAVAUX D'ACHÈVEMENT DE L'EXTENSION DU RÉSEAU D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DANS LES LOCALITÉS DE NKANGAZOCK, YAPENDA ET BEDALÉ DANS LA COMMUNE DE MOUANKO, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MOUANKO***Autorité Contractante Communiqué :*

Par Décision N° 04/DM/RL/DSM/C.MKO/2024 du 03 MAI 2024 **E.G.C.S** a été retenue comme Adjudicataire de la Lettre – Commande relative à l'Avis d'Appel d'Offres suscité.

Soumissionnaire	Offre Administrative	Offre Technique	Offre Financière	Observations
E.G.C. S	Conforme	-Délai : Trois (03) mois -Pas de Rabais -Note T. = 96,55% (Supérieure à la note requise de 75%)	Montant TTC : 27 084 656 FCFA	Adjudicataire

L'Adjudicataire est invité à se présenter dans un délai de **Cinq (05) jours** après publication du présent communiqué, à la Commune de Mouanko pour notification de la décision d'attribution et du projet de Lettre Commande

MOUANKO le 3 Mai 2024

Le MAIRE

EBWEA PIERRE HONORÉ

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

COMMUNIQUE N°00091/E/2/C/MINHDU/24 DU 03 MAI 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'ANALYSE DES PIECES ADMINISTRATIVES ET OFFRES TECHNIQUES RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 00059/AONR/MINHDU/CIPM/2024 DU 22 MARS 2024 POUR L'ELABORATION DE LA STRATEGIE NATIONALE DE RESILIENCE ET D'ADAPTATION URBAINE FACE AUX EFFETS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES EN MILLIEU URBAIN (PHASE I) (EN PROCEDURE D'URGENCE).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain Communique :

Le résultat d'analyse des pièces administratives et offres techniques relatifs au dossier d'appel d'offres ci-dessus référencé est résumé dans le tableau ci-dessous :

N°	BETs	PIECES ADMINISTRATIVES	OFFRES TECHNIQUES	OBSERVATIONS
01	GEST BP : 33 906 Yaoundé; Tel : 243 14 78 97	Conforme et Complète	90/100	Qualifié pour la suite de la procédure
02	Gpt ECTA BTP & CABINET NTFS; BP : 785 Yaoundé Tel : 222 220 087 / 222 220 465	Conforme et Complète	66.5/100	Disqualifié pour la suite de la procédure

Par ailleurs, les soumissionnaires ci-dessus qualifiés sont invités à la séance d'ouverture des offres financières qui aura lieu le 08 MAI 2024 à 14h précise dans la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise au 2ème étage de l'immeuble abritant le projet PDVIR/MINHDU, situé derrière la DGSN à LONGKAK-Yaoundé (bâtiment blanc aux balcons beige).

YAOUNDE le 3 Mai 2024

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

DECISION N°004/DG/DAP/DAPD/SDASR/SA DU 10 MAI 2024 RAPPORTANT LA DÉCISION N°001/DG/DAP/DAPD/SDASR/SA DU 11/01/2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA FOURNITURE DES PARAFONDRES, PARATONNERRES, DISJONCTEURS, RÉECLENCHEURS AUTOMATIQUES ET AUTRES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION ÉLECTRIQUE À LA CAMEROUN TELECOMMUNICATIONS (CAMTEL).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Constitution ;

Vu la loi N° 2010/013 du 21/12/2010 régissant les communications électroniques au Cameroun et la loi modificative N° 2015/006 du 20/04/2015 ;

Vu la loi N°2017/011 du 12/07/2017 portant Statut Général des entreprises publiques ;

Vu le décret N°98/198 du 08/09/1998 portant création de la Cameroon Telecommunications ;

Vu le décret N°2018/355 du 12/06/2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu le décret n° 2018/786 du 14 décembre 2018 portant nomination du Président du Conseil d'Administration de la Société Cameroon Telecommunications (CAMTEL) ;

Vu le décret N° 2018/787 du 14/12/2018 portant nomination du Directeur Général de la Cameroon Télécommunications

Vu le décret N°2019/263 du 28/05/2019 portant réorganisation de la Société Cameroon Telecommunications ;

Vu le décret n°2023/016 du 10 janvier 2023 portant nomination des membres du conseil d'administration de la société Cameroon Telecommunications (CAMTEL) ;

Vu la circulaire n° 001/C/MINFI du 28 décembre 2018 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

Vu la résolution n° 008/CAD du 02 mars 2018 autorisant le Président du Conseil d'Administration à mettre en place le Comité de Contrôle des Marchés Publics au sein du Conseil d'Administration de CAMTEL ;

Vu la résolution n°015/CAMTEL/CA/2021 du 06 avril 2021 portant adoption du Manuel des procédures applicables aux marchés de la Société Cameroon Telecommunications (CAMTEL) ;

Vu la Résolution N°030/CAMTEL/CA/2021 du 16/11/2021 portant nomination des responsables à la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Cameroon Telecommunications (CAMTEL);

Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°2023/015/AONO/DG/CIPM/CAMTEL du 12/10/2023 pour la fourniture des parafoudres, paratonnerres, disjoncteurs, réeclencheurs automatiques et autres équipements de protection électrique;

Vu le rapport de la sous-commission d'analyse des offres mise en place par note N°15/CIPM du 14/11/2023 ;

Vu la proposition d'attribution N°202/CIPM/SEC du 27 Novembre 2023 ;

Vu la requête du 15/01/2024 de la société COMUSDIC SARL relative à la contestation des résultats de l'appel d'offres susvisé ;

Vu le rapport du comité ad-hoc mis en place par décision n°01/CAERM/2024 du 26 janvier 2024 portant création d'un comité ad-hoc chargé de réexaminer l'offre technique du soumissionnaire COMUSDIC dans le cadre de l'appel d'offres sus visé ; ;

Vu la correspondance n°015/PCA/CAERM du 23/02/2024.

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1^{er} : La décision d'attribution n°001/DG/DAP/DAPD/SDASR/SA du 11/01/2024 portant attribution du marché relatif à la fourniture des parafoudres, paratonnerres, disjoncteurs, réeclencheurs automatiques et autres équipements de protection électrique à la Cameroon Telecommunications (CAMTEL), est rapportée à compter de la date de signature.

Article 2 : les représentants des entreprises concernées sont invités à prolonger le délai de validité de leurs offres de quatre-vingt-dix (90) jours. La lettre de consentement de ladite prolongation doit être déposée à la Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, Sous-Direction des Approvisionnements des Services Rattachés (Service des Approvisionnements) sise au 6^{ème} étage, porte 603 pour la suite de la procédure au plus tard le **17 MAI 2024**.

YAOUNDE le 10 Mai 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

JUDITH YAH SUNDAY EPSE ACHIDI



COMMUNE DE MARTAP

COMMUNIQUE N° 22/C/C-MARTAP/2024 DU 07 MAI 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AONO/C-MTP/SG/ST/CIPM/2024 DU 27/03/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A FOUFEKE (LOT 1), DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCÉDURE D'URGENCE) MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MARTAP FINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Martap, autorité contractante communique :

Par Décision Municipale N° **22/DM/C-MTP/CIPM du 07 Mai 2024**. La Lettre Commande, objet de dossier de Demande de Cotations susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

APPEL D'OFFRES			ATTRIBUTION		
N°	REFERENCE	DESIGNATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC	DELAI D'EXECUTION
01	N° 10/DC/C.MTP/SG/ST/CIPM/CIPM/2024 du 27/03/2024	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A LISSEY-LEHOU (LOT 1)	Ets DJAIGOL BP:90 Nqoundéré Cameroun TEL: +237) 699 85 48 92	7 998 263	Deux (02) mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué. à la Mairie de Martap pour la suite de la procédure.

MARTAP le 7 Mai 2024

Le MAIRE

IYA SOULEIMANOU

COMMUNE DE MBE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09/AONO/CMBE/SG/ST/CIPM/MBE/2024 DU 30/04/2024
RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'EDUCATION D'ACTION COMMUNAUTAIRE
(CEAC) DE MBE (GAGASSA) PHASE 1 FINANCEMENT: EXERCICE 2024**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public 2024, le Maire de la Commune de Mbé lance un avis d'ADDeI d'Offres National ouvert relatif aux TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'EDUCATION D'ACTION COMMUNAUTAIRE (CEAC) DE MBE (GAGASSA) PHASE I

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres subdivisés en deux grands groupes comprennent, notamment :

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux Préparatoires
- terrassement
- Fondation
- Maçonnerie-élévation ;
- Charpente-Couverture ;
- Menuiserie bois- métallique
- Plomberie-Sanitaire
- Electricité ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **23 000 000 FCFA**.

4. Allotissement

Nombre de lot dont un soumissionnaire peut être attributaire

Un soumissionnaire peut être attributaire des (02) deux lots

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, de l'Exercice 2024.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Mbé dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Colrlrune de Mbé dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **50 000 (cinquante mille) francs CFA** payable à la Recette Municipale de Mbé.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles, devra être déposée au secrétariat général de la mairie de Mbé contre récépissé, au plus tard **le 01/06/2024 à 10 Heures** et devra porter la mention:

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09/AONO/CMBE/SG/ST/CIPM/MBE/2024 DU 30/04/2024
RELATIF AUX TRAVAX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'EDUCATION D'ACTION COMMUNAUTAIRE
(CEAC) DE MBE (GAGASSA) PHASE 1
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **trois (04) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **460 000 (Quatre cent soixante mille) F CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en original ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres technique techniques et financières aura lieu **le 01/06/2024 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mbé dans la salle des actes de la Mairie de Mbé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence d'une pièce administrative après épuisement des 48 heures accordées;
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
3. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
4. La note technique inférieure à 70% des oui.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2. Critères Essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1. Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires Oui/Non
2. L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier) Oui/Non
3. Les matériels essentiels (petits outillage de chantier) Oui/Non
4. La proposition technique; (Installation du chantier, organigramme de chantier; Organisation des équipes; Mesures d'hygiène) Oui/Non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Mbé au **690402822**, dès publication du présent avis.

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la commune de Mbé, auprès du secrétaire général de la Commune de Mbé.

MBE le 30 Avril 2024

Le MAIRE

BABA..

PRÉFECTURE DU DJA ET LOBO

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/DAONO/LO 1/SP/CDPM-PU/2024 DU 08/05/2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'INSPECTION DE L'ÉDUCATION DE BASE DE MEYOMESSALA, DÉPARTEMENT DU DJA ET LOBO, RÉGION DU SUD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
581510404471826523112

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Préfet du Département du Dja et Lobo, Autorité Contractante invite par le présent appel d'offres pour le compte du Ministre de l'Éducation de Base, Maître d'Ouvrage un appel d'offres national ouvert pour les travaux de réhabilitation de la Préfecture de Sangmélima, Département du Dja et Lobo, Région du Sud.

2. Consistance des prestations

Le détail des travaux précisé dans le CCTP ou le détail estimatif comprennent notamment :

1. INSTALLATION DE CHANTIER;
2. DEMOLITIONS;
3. MACONNERIE ET ELEVATION
4. REVETEMENT DU SOL
5. CHARPENTE-COUVERTURE ;
6. PEINTURE ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : 8 000 000 (Huitmillions)francs CFA.

4. Allotissement

LOTS	Intitulé	Montant prévisionnel	Cautionnement provisoire
Unique	TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'INSPECTION DE L'ÉDUCATION DE BASE DE MEYOMESSALA, DÉPARTEMENT DU DJA ET LOBO, RÉGION DU SUD	8 000 000	160 000

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences avérées dans le domaine des bâtiments et Travaux publics.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP du Ministère de l'Éducation de Base, exercice 2024.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté auprès du Secrétariat Particulier du Préfet du Dja et Lobo.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Particulier du Préfet du Dja et Lobo, contreversement d'une somme non remboursable payable au trésor public suivant le tableau ci-dessous :

LOTS	Intitulé	Montant prévisionnel	Coût du DAO
Unique	TRAVAUX DE REHABILITATION DEL'INSPECTION DE L'EDUCATION DE BASE DE MEYOMESSALA,DEPARTEMENTDU DJA ET LOBO, REGION DU SUD	8 000 000	15 000

Cette quittance devra préciser les informations suivantes:

- Le nom du soumissionnaire ;
- Le numéro de l'avis d'appel d'offres ;
- L'objet de l'appel d'offres ;
- Le montant des frais payés ;

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir auprès du Secrétariat Particulier du Préfet du Dja et Lobo, au plus **tard le 06/06/2024 à 14 heures** précises, et devra porter la mention:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/LO1/SAEF/CDPM-PU/2024DU 08/05/2024

POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DEL'INSPECTION DE L'EDUCATION DE BASE DE MEYOMESSALA, DEPARTEMENTDU DJA ET LOBO, REGION DU SUD

« An'ouvrirqu'enséancededépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage délégué pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de TROIS (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, précisant le montant forfaitaire en francs CFA pour chaque lot et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres suivant le tableau ci-dessous :

LOTS	Intitulé	Montant prévisionnel	Cautionnement provisoire
Unique	TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'INSPECTION DE L'EDUCATION DE BASE DE MEYOMESSALA, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD	8 000 000	160 000

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être reproduites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à l'Avis d'Appel d'Offres. Elles devront en outre respecter les modèles du présent Dossier 'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, **le 06/06/2024 à 15 heures**, par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics à Lobo dans la salle de réunion de l'Hôtel des Finances de Sangmélima. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette ouverture et être représentés par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite maîtrise du dossier.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

- Dossier incomplet (absence d'une pièce administrative après le délai de 48h) ou non conforme, Absence de la caution de soumission
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Le non-respect de 70 % de critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous-détail des prix d'un prix unitaire quantifié ;
- Non-conformité du modèle de soumission.

1. 2. Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre (3 sous-critères) ;
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires (4 sous-critères) ;
- Personnels (6 sous-critères) ;
- Visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire accompagnée d'un rapport (2 sous-critères) ;
- Méthodologie d'exécution (4 sous-critères) ;
- Moyens Matériels et logistiques compatibles avec le travail à effectuer (3 sous-critères) ;
- Capacité financière (1 sous-critère).

15. Attribution

Le soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant toutes les capacités techniques requises résulantes des critères éliminatoires du DAO, sera adjudicataire de la présente lettre de commande.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Particulier de Lobo.

Tout soumissionnaire devra produire une attestation sur l'honneur de visite du site des travaux.

UNITE DE COORDINATION DU PROGRAMME AGROPOLES

COMMUNIQUEN°03/C/PAG/UCP/CIPM/2024 DU 07 MAI 2024 PORTANT PUBLICATION DE LA RESILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N°002/LC/PAG/UCP/CIPM/2023 DU 18 OCTOBRE 2023 POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS AGRICOLES AU PROFIT DES AGROPOLES MAIS DE NTUI ET DE OURO-DOLE (LOT 2)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du Programme Agropoles,
Par décision N°03/D/PAG/UCP/CIPM/2024 DU 07 MAI 2024, porte à l'attention du public que, la Lettre-Commande n°002/LC/PAG/UCP/CIPM/2023 du 18 octobre 2023, relative à la fourniture des équipements agricoles susvisés, est résiliée suite à la défaillance de l'entreprise adjudicataire.

YAOUNDE le 7 Mai 2024

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGO'O BITOMO ADRIAN

COMMUNE D'EDÉA I

ADDITIF A L'AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°02/DC/CAE1ER/CABM/SM/CIPM/2024 DU 15/04/2024 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DANS LES CENTRE DE SANTE DE L'ARRONDISSEMENT D'EDEA 1ER, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. LOT1 : EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CMA DELANGUE LOT 2 : EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CSI DE BEON LOT 3 : EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CSI DE BATOMBE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Les offres rédigées en français ou en anglais, en **sept (07) exemplaires** (dont un original et six copies marqués comme tels), seront déposées contre récépissé à la Commune d'Arrondissement d'Edéa 1^{er}, au plus tard le **14/05/2024 à 13 heures** et devront porter la mention :

DEMANDE DE COTATION N° 02/DC/ CAE1ER/CABM/SM/CIPM/2024 du 15/04/2024POURL'ÉQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DANS LES CENTRE DE SANTE DE L'ARRONDISSEMENT D'EDEA 1^{ER}, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

LOT1 : EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CMA DELANGUE

LOT 2 : EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CSI DE BEON

LOT 3 : EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CSI DE BATOMBE

(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

Lire plutot

marqués comme tels), seront déposées contre récépissé à la Commune d'Arrondissement d'Edéa 1^{er}, au plus tard le **22/05/2024 à 13 heures** et devront porter la mention :

DEMANDE DE COTATION N° 02/DC/ CAE1ER/CABM/SM/CIPM/2024 du 15/04/2024POURL'ÉQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DANS LES CENTRE DE SANTE DE L'ARRONDISSEMENT D'EDEA 1^{ER}, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

LOT1 : EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CMA DELANGUE

LOT 2 : EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CSI DE BEON

LOT 3 : EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CSI DE BATOMBE

(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

2 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture des offres aura lieu le **14/05/2024** à 13h 30 min par la Commission Interne de Passation des Marchés.



2 Ouverture des Plis

Lire plutot

L'ouverture des offres aura lieu le **22/05/2024** à 13h 30 min par la Commission Interne de Passation des Marchés.

EDEA le 10 Mai 2024

Le MAIRE

MISSINGA Bernard

COMMUNE DE MOUANKO

ADDITIF N°001 /AONO/SG /C-MKO /CIPM/2024 AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°05/AONO/COMMUNE DE MOUANKO/CIPM/SG/ST/2024 DU 12/04/2024 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC EN LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LES LOCALITES PERIPHERIQUES DE MOUANKO, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

Le soumissionnaire doit produire son Offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies. Chaque Offre doit être rédigée en français ou en anglais, et présentée en un pli unique contenant trois sous-plis (un pour le volume administratif, un pour les volumes techniques et un pour les volumes financiers), qui doivent contenir eux-mêmes chacun, deux sous-paquets, soit un pour l'original et un pour les copies. Les sous-plis et les sous-paquets doivent être fermés et scellés, avec la composition et les mentions tel indiquées dans RGAO. Le pli unique doit être fermé, scellé et porter uniquement la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/COMMUNE DE MOUANKO/CIPM/SG/ST/2024 DU 12/04/2024 Pour les travaux d'éclairage public en lampadaires solaires dans les localités périphériques de MOUANKO, Département de la Sanaga Maritime, Région du littoral.

'A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT'

Sous peine de rejet les offres doivent parvenir au plus tard le **13/05/2024 à 11 heures précises**

Lire plutot

Le soumissionnaire doit produire son Offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies. Chaque Offre doit être rédigée en français ou en anglais, et présentée en un pli unique contenant trois sous-plis (un pour le volume administratif, un pour les volumes techniques et un pour les volumes financiers), qui doivent contenir eux-mêmes chacun, deux sous-paquets, soit un pour l'original et un pour les copies. Les sous-plis et les sous-paquets doivent être fermés et scellés, avec la composition et les mentions tel indiquées dans RGAO. Le pli unique doit être fermé, scellé et porter uniquement la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/COMMUNE DE MOUANKO/CIPM/SG/ST/2024 DU 12/04/2024 Pour les travaux d'éclairage public en lampadaires solaires dans les localités périphériques de MOUANKO, Département de la Sanaga Maritime, Région du littoral.

'A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT'

Sous peine de rejet les offres doivent parvenir au plus tard le **21/05/2024 à 11 heures précises**

2 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

1) L'ouverture des Offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en un (01) temps, à la salle des actes de la Commune de MOUANKO, le **13/05/2024 à 12 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Mairie de MOUANKO, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

2) La lecture des éventuels rabais indiqués dans l'article 25.3 du RGAO est obligatoire, dans les mêmes formes que celle de la soumission financière et de tous les éléments cités.

3) Une copie complète et intégrale de chaque Offre doit être remise à l'Autorité Contractante, à la diligence du Président de la Commission Interne de Passation des marchés aussitôt après l'ouverture des offres, ou dans les plus brefs délais possibles, et au plus tard dans les mêmes délais que ceux de leur transmission à la sous-commission d'analyse, avec une copie du PV de cette session d'ouverture.

Lire plutot

1) L'ouverture des Offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en un (01) temps, à la salle des actes de la Commune de MOUANKO, le **21/05/2024 à 12 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Mairie de MOUANKO, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

2) La lecture des éventuels rabais indiqués dans l'article 25.3 du RGAO est obligatoire, dans les mêmes formes que celle de la soumission financière et de tous les éléments cités.

3) Une copie complète et intégrale de chaque Offre doit être remise à l'Autorité Contractante, à la diligence du Président de la Commission Interne de Passation des marchés aussitôt après l'ouverture des offres, ou dans les plus brefs délais possibles, et au plus tard dans les mêmes délais que ceux de leur transmission à la sous-commission d'analyse, avec une copie du PV de cette session d'ouverture.

MOUANKO le 8 Mai 2024

Le MAIRE

EBWEA PIERRE HONORÉ

COMMUNE DE SA'A

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/C-SAA/CIPM/2024 DU 10 MAI 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CSI À NKOLONGUENE (MBOG-NYEB), DANS LA COMMUNE DE SAA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre des projets financés par le BIP MINSANTE 2024, le Maire de la Commune de SAA, Maître d'Ouvrage, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de **Construction d'un CSI à Nkolonguene (Mbog-Nyeb), dans la Commune de SAA, Département de la Lékéie, Région du Centre.**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Les travaux préliminaires ;
- Les fondations;
- Béton armé et élévation ;
- Maçonnerie;
- Enduit – chape et divers ;
- Faux plafond ;
- Revêtement scellé ;
- Charpente - couverture ;
- Menuiserie bois ;
- Menuiserie métallique ;
- Peinture – vitrerie ;
- Électricité ;
- Fluides.

3. Cout Prévisionnel

Le coût estimatif prévisionnel est de **Cinquante millions (50 000 000) de francs CFA**

4. Allotissement

Les travaux sont en un lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalités de conditions aux sociétés et entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine des travaux publics

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public ; **MINSANTE**, Exercice 2024 sur la ligne d'imputation budgétaire n°.....

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de SAA, B.P.: 97 SAA, Tel.: 676 29 74 11/656 46 17 30, E-mail.: communesaalarose@yahoo.fr.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu au Secrétariat Général de la Commune de SAA, B.P.: 97 SAA, Tel.: 676 29 74 11/656 46 17 30, E-mail.: communesaalarose@yahoo.fr dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement payable à la recette municipale d'une somme non remboursable de **Cent mille (100 000) Francs CFA**.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original et six (06) copies marquées** comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Commune de SAA, au plus tard le **12 Juin 2024 à 12heures**, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°006/AONO/C-SAA/CIPM/2024 DU 10 MAI 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CSI À NKOLONGUENE (MBOG-NYEB), DANS LA COMMUNE DE SAA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de Quatre (04) mois calendaires. Ce délai, comprend toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant d'**Un million (1 000 000) F CFA**. Conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 Novembre 2005 fixant les montants de la caution et les frais d'achat du DAO, à défaut de cette caution de soumission, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard **30 jours** après l'expiration de la date de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les Services émetteurs compétents, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète par rapport aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Toutefois, en cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question.

Cependant, l'absence à l'ouverture des plis de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des finances, entraîne le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture de tous les plis (pièces administratives et des offres techniques et financières) se fera en un temps. La séance de dépouillement aura lieu le **12 Juin 2024 à 13 heures** par la Commission interne de Passation des Marchés de la Commune de SAA, dans la salle des actes sise à l'hôtel de ville de Saa.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et avoir une parfaite connaissance de l'offre.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres,
- Non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Le non-respect de 23 critères essentiels sur 32.
- Absence d'un prix unitaire quantifié (BPU, DQE et SDP).

NB : la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux.

1.1 Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des (32) critères essentiels de qualification ci-dessous :

- ü Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **08 critères** ;
- ü Les références de l'entreprise sur **03 critères** ;
- ü Le matériel de chantier à mobiliser sur **05 critères** ;
- ü Délai et planning d'exécution sur **02 critères** ;
- ü La capacité financière sur **01 critère** ;
- ü La méthodologie d'exécution sur **08 critères** ;
- ü La présentation de l'offre sur **05 critères**.

N.B.: Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de SAA, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à au Secrétariat Général de la Commune de SAA, B.P.: 97 SAA, Tel.: 676 29 74 11/656 46 17 30, E-mail.: communesaalarose@yahoo.fr.

YAOUNDE le 10 Mai 2024

Le MAIRE

MESSINA NOAH Jean Blaise

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DU SECONDAIRE ET DES COMPETENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI

**ADDITIF N°1DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTEN°003/DC/PADESCE/UCP/CG/SPM/CSPM//2024DU 17
AVRIL 2024POUR L'ACQUISITION DES COMMODITES DE BUREAU POUR LA PADESCEDEMANDE DE
COTATIONS RESTREINTE N°003/DC/PADESCE/UCP/CG/SPM DU 17 AVRIL 2024 POUR L'ACQUISITION
DES COMMODITES DE BUREAU POUR LA PADESCE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

N°	Au lieu de :	Lire :
01	<p style="text-align: center;">Désignations des articles</p> <p>3. A cet effet, vous trouverez ci-joint, le bordereau descriptif quantitatif de ces prestations que je vous demande de bien vouloir chiffrer et me le retourner avec l'ensemble des pièces demandées au plus tard le 09 mai 2024 à 13 heures, heure locale précises, avec la mention « Demande de Cotations Restreinte N°003/DC/PADESCE/UCP/CG/SPM/CSPM/2024 relative à l'acquisition des commodités de bureau pour le PADESCE. »</p> <p>6. Les cotations seront ouvertes le 09 mai 2024 à 14 heures précises, heure locale dans la salle de la Commission Spéciale du PADESCE, par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) auprès du PADESCE en présence des représentants des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent être présents à l'ouverture.</p>	<p style="text-align: center;">Désignations des articles</p> <p>3. A cet effet, vous trouverez ci-joint, le bordereau descriptif quantitatif de ces prestations que je vous demande de bien vouloir chiffrer et me le retourner avec l'ensemble des pièces demandées au plus tard le 14 mai 2024 à 13 heures, heure locale précises, avec la mention « Demande de Cotations Restreinte N°003/DC/PADESCE/UCP/CG/SPM/CSPM/2024 relative à l'acquisition des commodités de bureau pour le PADESCE. »</p> <p>6. Les cotations seront ouvertes le 14 mai 2024 à 14 heures précises, heure locale dans la salle de la Commission Spéciale du PADESCE, par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) auprès du PADESCE en présence des représentants des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent être présents à l'ouverture.</p>

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 10 Mai 2024

Le COORDONNATEUR PAR INTERIM

BAMABITAMINA II BOLIE

MISSION DE PROMOTION DES MATÉRIAUX LOCAUX

COMMUNIQUE N°006/C/MIPROMALO/DG/DAG/SDBC/SM/MNG/24 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/MIPROMALO/DG/CIPM/DAG/SDBC/SM/2024 DU 13 MARS 2024 POUR L'ACQUISITION DES TRICYCLES ET DES TRANSPALLETES A LA MIPROMALO (EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Mission de Promotion des Matériaux Locaux (MIPROMALO) communique par **décision N°006 /D/MIPROMALO/DG/DAG/SDBC/SM/24** du _____

Est retenu pour l'exécution de la prestation suivante:

N°	PRESTATION	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC (FCFA)	DELAIS
1	ACQUISITION DES TRICYCLES ET DES TRANSPALLETES A LA MIPROMALO (EN PROCEDURE D'URGENCE)	ETABLISSEMENT SHALOM BP: 0 Yaoundé N°RC : RC/YAE/2018/A/2194 N° Contribuable : P044412715419F TEL : (+237) 694 464 381	19 989 999	03 mois

YAOUNDE le 7 Mai 2024

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

LIKIBY BOUBAKAR

CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE DU NORD

**COMMUNIQUE N°003/C/MINEPIA/CDEN/DA/SAF/BM DU 10/05/2024 PORTANT ADDITIF DE L'AVIS
D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°001/DAONR/MINEPIA/CDEN/CIPM/2024 DU 17/04/2024 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN
CONSULTANT CHARGE DE LA REALISATION DES ETUDES POUR LA CONSTRUCTION D'UNE FERME
PARENTALE**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels devront parvenir à la Direction Administrative de la Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord au plus tard le 13/05/2024 à 14 heures sous enveloppe cachetée avec la mention :</p> <p style="text-align: center;">« APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONR/MINEPIA/CDEN/CIPM/2024 DU 17/04/2024 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE LA REALISATION DES ETUDES POUR LA CONSTRUCTION D'UNE FERME PARENTALE.</p> <p style="text-align: center;">A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Le Directeur Administratif de la Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, porte à la connaissance des entreprises figurant sur la liste restreinte de l'Avis d'Appel d'Offres susmentionné, que la date limite de dépôt des offres y relatives, initialement prévue le 13 mai 2024, est reportée au vendredi 17 mai 2024 à 14 heures.</p>
2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.</p> <p>L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 13/05/2024 à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la CDEN.</p> <p>Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p> <p>Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale de soixante-dix (70) pour cent des points.</p> <p>NB : En plus du nombre d'exemplaires de l'offre financière requis par le RPAO, le soumissionnaire est tenu de présenter un exemplaire de cette offre financière dans une enveloppe séparée scellée et marquée comme tel pour servir d'offre témoin. Le défaut de présentation de cette offre témoin entraîne l'irrecevabilité de l'offre du candidat concerné.</p>

2 Ouverture des Plis

Lire plutot

Le Directeur Administratif de la Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, porte à la connaissance des entreprises figurant sur la liste restreinte de l'Avis d'Appel d'Offres susmentionné, que la date limite de dépôt des offres y relatives, initialement prévue le 13 mai 2024, est reportée au

vendredi 17 mai 2024 à 14 heures.

GAROUA le 10 Mai 2024

Le DIRECTEUR

HAMIDOU SAIDOU

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

ADDITIF N°01 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/AONO/CUD/CIPM2/2024 DU 11 AVRIL 2024 RECRUTEMENT D'UN CABINET CONSEIL DEVANT ACCOMPAGNER LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA A LA STRUCTURATION D'UNE OPERATION DE RACHAT DE SOCIETE EXPLOITANT UNE CARRIERE DANS LA LOCALITE DE LOGBAJECK (COMMUNE DE DIBAMBA).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

DOUALA le 2 Mai 2024

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE DE DOUALA VI

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/CADVI /CIPM/2024 DU02/05/2024 RELATIF AUX TRAVAUX D'ACHEVEMENT DU CENTRE D'EDUCATION ET D' ACTIONS COMMUNAUTAIRE (CEAC) A MANOKA CENTRE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA VI, DEPARTEMENT DU WOURI, REGION DU LITTORAL

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
58 30 186 04 64 1417 464211 92

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public 2024, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala VI, Maître d'ouvrage et autorité contractante, lance pour le compte du MINADER un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux d'achèvement du **Centre d'Education et d'Action Communautaire (CEAC)** à **Manoka centre** dans la Commune d'Arrondissement de Douala VI – Département du Wouri – Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres comprennent :

Lot 100 : Travaux préparatoires

Lot 200 : Terrassement

Lot 300 : Ouvrages en infrastructures

Lot 400 : Ouvrages en super structures

Lot 500 : Charpente, Couverture et Plafond

Lot 600 : Enduits intérieurs et extérieurs et revêtement

Lot 700 : Menuiserie bois et Métallique

Lot 800 : Electricité

Lot 900 : Peinture

Lot 1000 : Voiries et réseaux Divers (VRD)

3. Cout Prévisionnel

Montant : 18 500 000 (Dix huit millions cinq cents mille francs CFA.) TTC.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP (budget d'investissement public) du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, exercice 2024.

L'imputation : 58 30 186 04 64 1417 464211 921/ (220-140) Autorisation de dépense : IZ04340.

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Douala VI (**Secrétariat de la commune**) dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune d'Arrondissement de Douala VI (**Secrétariat général de la commune**) dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **25.000 (Vingt-cinq mille francs CFA)**, payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Douala VI au titre des frais de dossier.

8. Remises des offres

Les Offres rédigées en Français ou en Anglais, en Huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marquées comme telles, devront parvenir sous pli fermé contre un récépissé dûment signé auprès du **Service des marchés** de la **Commune d'Arrondissement de Douala VI**, au plus tard le 30/05/2024 à 12heures précises et devront portées la mention suivante :

L'avis D'APPEL D'OFFRES OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/CAD VI/CIPM/ 2024 du02/05/ 2024 pour les travaux d'achèvement et de l'équipement du Centre d'Education et d'Actions Communautaire (CEAC) à Manoka centre dans la commune d'arrondissement de Douala VI, département du Wouri, région du littoral

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

Les soumissionnaires, en plus des offres physiques, devront remettre les offres numériques soit dans une clé USB.

9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de **trois (03) mois**, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque ou un organisme ou institution financière agréée par le Ministère en charge des finances, d'un montant de **370 000** (trois cent soixante dix mille francs CFA) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des Offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres(RPAO).

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des Offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et Dossier d' Appel d' Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme ou institution financière agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre après 48 Heures de régularisation.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 30/05/ 2024 à 13 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Douala VI, dans la Salle de réunion de la CAD 6^e.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. Les Offres sont ouvertes et évaluées en une étape

12. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires sont :

- a) Absence de la caution de soumission dans l'offre administrative ;
- b) Absence d'une pièce non-conforme et non régularisée dans les 48 heures après la date de l'ouverture ou de dépouillement des plis ;
- c) Absence d'un volume ou d'un exemplaire de la soumission
- d) Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- e) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifiée ou d'un sous-détail de prix
- f) Note technique inférieure à 70%
- g) Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché au cours des trois dernières années
- h) Offre financière incomplète (absence d'une pièce).
- i) Absence de la version électronique de l'offre financière.

14. Les principaux critères de qualification (critères essentiels) :

L'évaluation des offres techniques portera sur l'essentiel résumé ci-après et détaillé dans le dossier d'appel d'offres



notamment le RPAO.

- 14.1. Présentation générale de l'offre ;
- 14.2. Référence technique de l'entreprise ;
- 14.3. Qualification et expérience du personnel d'encadrement ;
- 14.4 Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- 14.5. Méthodologie d'exécution ;
- 14.6. Visite du site signé sur l'honneur ;
- 14.7. Capacité financière ;
- 14.8. Délai d'exécution ;

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non) ; ainsi, plusieurs

Sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour

L'évaluation de l'offre technique :

- i) l'expérience du personnel d'encadrement ;
- ii) les références de l'entreprise ;
- iii) la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;

13. Durée Validité des Offres

iv) Délai d'exécution ;

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

v) l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;

14. Renseignements Complémentaires

Le non respect de 70% des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre. Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès des services de la Commune d'Arrondissement de Douala VI (secrétariat de la commune).

MANOKA le 6 Mai 2024

Le MAIRE

EDIMO Ernest

COMMISSION TECHNIQUE DE REHABILITATION DES ENTREPRISES PUBLIQUES ET PARA-PUBLIQUES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°00000001AONO/MINFI/CTR/CSPM/2024 DU 07 MAI 2024. POUR LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS
INFORMATIQUES ET MATÉRIEL DE BUREAU À LA COMMISSION TECHNIQUE DE RÉHABILITATION
(CTR).**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N°931100002799.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Président de la Commission Technique de Réhabilitation (CTR), lance un Appel d'Offres ouvert en procédure d'urgence pour la fourniture des équipements informatiques et matériel de bureau à la Commission Technique de Réhabilitation.

2. Consistance des prestations

Les Prestations, objet du présent Appel d'Offres consistent en la fourniture des équipements informatiques et matériels de bureau en lot unique.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel TTC de l'opération à l'issue des études préalables est de FCFA 60 000 000 (soixante millions).

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans la distribution et l'entretien des équipements informatiques et matériels de bureau, et régulièrement installées au Cameroun.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Chapitre 93 du budget de l'Etat, par imputation budgétaire N°931100002799.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables (8 heures à 15 heures 30, lundi à vendredi à l'exception des jours fériés) au Bureau du Courrier de la Commission Technique de Réhabilitation, sise à Immeuble CNR, 5^{ème} étage, porte 515, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu bureau du courrier de la Commission Technique de Réhabilitation, sise Immeuble Ex CNR, BP 13854 Yaoundé, Tel : 222 22 38 16, dès publication du présent avis sur présentation de l'original de la quittance de la somme de FCFA50 000 (cinquante mille)non remboursable, versée au Trésor public, autitre de frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre sont repartis en trois volumes ci-après, contenus dans trois (03) enveloppes fermées et scellées dont :

- l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) ;
- l'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- l'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de la demande d'Appel d'offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires (un original et six (06) copies) marqués comme tels, et consistant en une partie administrative, une partie technique et une partie financière sous pli fermé (système de double enveloppe), scellée et cachetée, sera déposée au Secrétariat du Président de la Commission Technique de Réhabilitation, au plus tard

le 04 JUIN 2024 à 13 heures précises, contre récépissé, et devra porter la mention :

Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'urgence
N°00000001/AONO/ MINFI/CTR/CSPM/2024du 07 MAI 2024

pour la fourniture des équipements informatiques et matériel de bureau à la Commission Technique de Réhabilitation (CTR).

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est de quarante-cinq (45) jours. Le lieu de livraison est la Commission Technique de Réhabilitation, sise à Yaoundé, ex-immeuble CNR.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce12 du DAO dont le montant est de FCFA 900 000 (neuf cent mille francs).

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater d'au plus trois (03) mois à la date de dépôt de l'offre.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives des offres techniques et Financières aura lieu

le 04 JUIN 2024 à 14 heures précises par la Commission Spéciale de Passation des Marchés de la CTR dans la salle de réunions de la Commission Technique de Réhabilitation des Entreprises du Secteur public et parapublic (CTR), sise au 5^{ème} étage de l'immeuble Ex-CNR, porte 502.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté.

13. Critères d'évaluation

14.1 Critères éliminatoires

- absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif dans un délai de 48 heures suivant la date d'ouverture ;



- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- non satisfaction des caractéristiques techniques majeures ;
- absence de garantie d'au moins six (06) mois ;
- absence de l'Attestation de non abandon d'un marché au cours des trois dernières années ;
- absence ou insuffisance de la surface financière inférieure ou égale à 70% du montant TTC ;
- non satisfaction d'au moins 3/5^e des critères essentiels ;
- Non-conformité de l'équipement aux spécifications techniques et notamment absence de prospectus et fiche technique du fabricant détaillé pour chaque fourniture ;
- Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- Sous-détail des Prix unitaires non conforme au modèle du DAO.

14.2. Critères essentiels

La notation des critères se passe suivant le mode binaire en attribuant à chaque critère, la valeur positive (OUI) ou la valeur négative (NON).

La présentation générale des offres (sommaire, pièces dans l'ordre et intercalaires couleur) ;

Les références du soumissionnaire dans les prestations similaires ;

Le délai de livraison ? 45 jours ;

Le service après-vente ;

Les preuves d'acceptations des conditions du Marché (Cahier des Clauses Administratives Particulières et le Descriptif de la Fourniture paraphé à chaque page, daté, signé et cacheté à la dernière page).

Seuls les soumissionnaires techniquement qualifiés seront admis à l'analyse financière.

Le descriptif des prestations est donné dans la pièce 4 du DAO (RPAO).

SPECIFICATIONS TECHNIQUES

N°	DESIGNATION	SPECIFICATIONS TECHNIQUES
1	Ordinateur de bureau (1)	<ul style="list-style-type: none"> - Tout en un (AIO) - Version système : Windows 10 Professional 64 - Processeur: Intel core i5 1235U minimum - Type processeur : 5 cœurs 12^e génération - Fréquence processeur: 1.30 GHz (2h) - Mémoire: 8 Go DDR4-3200 SDRAM - Disque dur : HDD au moins 1 tera - Interface réseau LAN Gbe intégré - Taille de l'écran 27 pouces LED FULL HD - Carte graphique Intel Iris Xe Graphics - Lecteur graveur DVD - 04 Port USB minimum - Clavier AZERTI - HDMI - Souris avec fil
2	Ordinateur de bureau (2)	<ul style="list-style-type: none"> - Tout en un (AIO) - Version système : Windows 10 Professional 64 - Processeur: Intel core i7 9700T minimum - Type processeur : 8 cœurs 9^e génération - Fréquence processeur: 3.30 GHz - Mémoire: 8 Go DDR4-2400 SDRAM - Disque dur : HDD au moins 1 tera - Interface réseau LAN Gbe intégré - Taille de l'écran 24 pouces LED FULL HD - Carte graphique Intel Iris Xe Graphics - 04 Port USB minimum - Clavier AZERTI - HDMI - Souris avec fil
3	Laptop	<ul style="list-style-type: none"> - Version système : Windows 11 - Processeur: Intel core i5-1135G7 - Type processeur : 4 cœurs 11^e génération - Fréquence processeur: 4.2 GHz Intel - Mémoire: 8 Go DDR4-3200 MHz SDRAM - Disque dur : HDD au moins 1 tera - Taille de l'écran 15-6 pouces HD 1366x768) - Carte graphique Intel NVIDIA MX110 - Lecteur graveur DVD - Clavier AZERTI

4	Imprimante	<ul style="list-style-type: none"> - Laser monochrome - Vitesse d'impression : 38 ppm (A4) - Recto-verso automatique - Deux Bacs pour feuilles - Port USB 2.0 haut débit hôte/périphérique - Gigabit Ethernet 1000 Base-T - Volume de page recommandé jusqu'à 4000 pages - Fonctionnalités logicielles : HP ePrint, Apple AirPrint, Google Cloud Print - Ecran LCD 2 lignes - Protection renforcée pour les périphériques, données et documents - Imprimante avec Toner HP 59 A LaserJet noir (rendement 300 pages) - Dimensions : 381 X357X26 mm
5	Copieur (1)	<p>Fonctions :Copieur/imprimante/numérisation/envoi/</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ecran tactile couleur WVGA - Impression recto-verso automatique et standard - Connectivité réseau Ethernet, USB - Chargeur automatique de documents recto verso standard (capacité de 50 feuilles au minimum) - Vitesse de numérisation : 25 PPM (A4, noir et blanc/couleur) - Connectivité réseau, Wi-Fi, USB - Capacité d'alimentation maximale de 250 feuilles - Résolution d'impression : Noir : 600x600 dpi jusqu'à 38,400 dpi, couleur : 600x600 dpi jusqu'à 38,400 dpi
6	Copieur (2)	<p>Fonctions :Copieur/imprimante/numérisation/envoi/</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ecran tactile couleur WVGA - Impression recto-verso automatique et standard - Connectivité réseau Ethernet, USB - Chargeur automatique de documents recto verso standard (capacité de 50 feuilles au minimum) - Vitesse de numérisation : 25 PPM (A4, noir et blanc/couleur) - Connectivité réseau, Wi-Fi, USB - Capacité d'alimentation maximale de 250 feuilles - Résolution d'impression : Noir : 600x600 dpi jusqu'à 38,400 dpi, couleur : 600x600 dpi jusqu'à 38,400 dpi <p>Accessoires: Finisseur de livrets AAI Aggrafeuse -AAI CABINET TYPE-R Bac à copie J2</p>
7	Onduleur	<p>TensionEntrée : 230V-240V, Sortie: 220V -240 V</p> <ul style="list-style-type: none"> - Puissance nominale : 700W/1000VA - Type de connexion d'entrée : CE 320 C14 - Variables d'environnement :Taux d'humidité supportés : 0 à 95% RH - BV 1000
8	Surge	<ul style="list-style-type: none"> - 5 sorties - Entrée principale : 230v - Longueur câble : 2 m minimum - Prise standard : français/Belge

9	Logiciel de vidéo conférence	<ul style="list-style-type: none"> - Version : 2023 - Catégories : Participation - Licence : Gratuit - Taille du fichier : 9 Mo - Systèmes d'exploitation pris en charge: Windows: XP, Vista, 8, 7,10,11, Android, iOS et BlackBerry - Langues : Multiple Plusieurs langues - Développeur : GmbH - Nombre de téléchargements (dans le monde) : plus de 15 millions
10	Antivirus	<ul style="list-style-type: none"> - 2022 et suivant - Sécurité internet - protection complète - protection tout-en-un - protection contre tous les types de programmes malveillants - navigation sécurisée - protection des transactions en ligne - protection de l'identité numérique - sécurité des enfants - protection des appareils mobiles - protection maximale et performance optimale
11	Suite office	<ul style="list-style-type: none"> - 2019 et plus - compatible avec IOS, Windows

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant satisfait à tous les critères éliminatoires et dont l'offre financière sera la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Bureau du Courrier de la Commission Technique de Réhabilitation, sise à l'Immeuble CNR, Yaoundé, Tel : 222 22 38 16 ; Fax : 222 22 38 50. Porte 515.

Additif au dossier d'Appel d'Offres

Le Président de la Commission Technique de Réhabilitation des Entreprises du secteur public et parapublic CTR se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile à au présent Dossier d'Appel d'Offres.

Dénonciation

Pour toutes actes de corruption bien vouloir appeler ou envoyer un sms au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48.

YAOUNDE le 7 Mai 2024

Le PRÉSIDENT

ZANG MARTIAL VALERY

COMMUNE DE SA'A

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C-SAA/CIPM/2024 DU 10 MAI 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINES ZONES CRITIQUES DE LA VOIRIE CARREFOUR GENDARMERIE-INTER PLACE DES FÊTES (500M), PHASE 2, DANS LA COMMUNE DE SAA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre des projets financés par le BIP MINDDEVEL 2024, le Maire de la Commune de SAA, Maître d'Ouvrage, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de **Réhabilitation de certaines zones critiques de la voirie Carrefour Gendarmerie-inter place des fêtes (500m), Phase 2**, dans la Commune de SAA, Département de la Léké, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent les opérations suivantes:

- Installation du chantier;
- Amené et repli du matériel ;
- Réparation des nids de poule avec du graveleux latéritique et de l'enduit bicouche;
- Imprégnation simple;
- Enduit superficiel bicouche ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût estimatif prévisionnel est de **Dix millions (10 000 000) de francs CFA**.

4. Allotissement

Les travaux sont en un lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalités de conditions aux sociétés et entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine des travaux publics.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public ; **MINDDEVEL**, Exercice 2024 sur la ligne d'imputation budgétaire n°...

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de SAA, B.P.: 97 SAA, Tel.: 676 29 74 11/656 46 17 30, E-mail.: communesaalarose@yahoo.fr.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu au Secrétariat Général de la Commune de SAA, B.P.: 97 SAA, Tel.: 676 29 74 11/656 46 17 30, E-mail.: communesaalarose@yahoo.fr dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement payable à la recette municipale d'une somme non remboursable de **Vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA**.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original et six (06) copies marqués** comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Commune de SAA, au plus tard le **12 Juin 2024 à 12heures**, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°007/AONO/C-SAA/CIPM/2024 DU 10 MAI 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINES ZONES CRITIQUES DE LA VOIRIE CARREFOUR GENDARMERIE-INTER PLACE DES FÊTES (500M), PHASE 2, DANS LA COMMUNE DE SAA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de Trois (03) mois calendaires. Ce délai, comprend toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **Deux cent mille (200 000) F CFA**. Conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 Novembre 2005 fixant les montants de la caution et les frais d'achat du DAO, à défaut de cette caution de soumission, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard **30 jours** après l'expiration de la date de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les Services émetteurs compétents, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète par rapport aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Toutefois, en cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question.

Cependant, l'absence à l'ouverture des plis de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des finances, entraîne le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture de tous les plis (pièces administratives et des offres techniques et financières) se fera en un temps. La séance de dépouillement aura lieu le **12 Juin 2024 à 13 heures** par la Commission interne de Passation des Marchés de la Commune de SAA, dans la salle des actes sise à l'hôtel de ville de Saa.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et avoir une parfaite connaissance de l'offre.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres,
- Non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Le non-respect de 71.43% des critères essentiels soit 20 oui sur 28.
- Absence d'un prix unitaire quantifié (BPU, DQE et SDP).

NB : la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux.

1.1 Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des (28) critères essentiels de qualification ci-dessous :

- ü Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **05 critères** ;
- ü Les références de l'entreprise sur **02 critères** ;
- ü Le matériel de chantier à mobiliser sur **05 critères** ;
- ü Délai et planning d'exécution sur **02 critères** ;
- ü La capacité financière sur **01 critère** ;
- ü La méthodologie d'exécution sur **08 critères** ;
- ü La présentation de l'offre sur **05 critères**.

N.B.: Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de SAA, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante attribuera La Lettre-Commande au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à au Secrétariat Général de la Commune de SAA, B.P.: 97 SAA, Tel.: 676 29 74 11/656 46 17 30, E-mail.: communesaalarose@yahoo.fr.

YAOUNDE le 10 Mai 2024

Le MAIRE

MESSINA NOAH Jean Blaise

COMMUNE DE NGAMBE TIKAR

DECISION N°08/D/RC/D-MK/C-NG-T/CAB/2024 DU 29/04/2024 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N0003/AONO/RC/D-MK/CNG-T/CIPM/2024 DU 06 FÉVRIER 2024 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE (01) CASE COMMUNAUTAIRE A NGAMBE-TIKAR, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGAMBE-TIKAR
 (Autorité contractante),

Vu	La Constitution ;
Vu	La loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;
Vu	La loi n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
Vu	Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des entités publiques ;
Vu	La loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code General des Collectivités Territoriales Décentralisées. La loi N°2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 ;
Vu	Le décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu	Le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu	Le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu	Le décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu	L'arrêté n°112/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et des frais d'achat des dossiers d'appel d'offres ;
Vu	Les circulaires n°002 et n°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des marchés publics ; La circulaire N° 00000001/LC/MINFI du 04 janvier 2024 relative à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution des budgets des Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'exercice 2024
Vu	La lettre circulaire N° 005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature du décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 ;

Vu	L'avis d'Appel d'Offres National N° 003/AONO/RC/D-MK/C-NG-T/CIPM/2024 du 06 février 2024 pour la construction d'une (01) case communautaire à Ngambé-Tikar, Département du Mbam et Kim, Région du Centre ;
	La lettre N° 02/L/CIPM-NG-T/2024 du 25 avril 2024 portant proposition d'attribution.
Vu	

DECIDE

Article 1er: Le soumissionnaire ETS DD ET FRERE est retenu pour les travaux de construction d'une (01) case communautaire à Ngambé-Tikar, Département du Mbam et Kim, Région du Centre, ainsi qu'il suit:

NGAMBE-TIKAR le 29 Avril 2024

N° LOT	Intitulé du projet	Soumissionnaire retenu	Montant prévisionnel (FCFA)	Montant TTC	Délai d'exécution
01	Construction d'une (01) case communautaire à Ngambé-Tikar	DD et FRERES	23 000 000	22 620 574	120 jours

*Le MAIRE
BELINGA IYAWA Mathieu*

L'entreprise retenue est invitée à se présenter dès publication de la présente décision et au plus tard les sept (07) jours qui suivent à la Mairie de Ngambé-Tikar pour l'établissement de la lettre commande correspondante.

Article 2: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera ./.

COMMUNE DE NGAMBE TIKAR

COMMUNIQUE N007/C/RC/D-MK/C-NG-T/CAB/2024 DU 29/04/2024 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N0003/AONO/RC/D-MK/C-NG-T/CIPM/2024 DU 06 FÉVRIER 2024 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE (01) CASE COMMUNAUTAIRE A NGAMBE-TIKAR, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Ngambé-Tikar (Autorité Contractante)

COMMUNIQUE

Par DECISION N°08/D/RC/D-MK/C-NG-T/CAB/2024 du 29 Avril 2024 le résultat de l'avis d'appel d'offres national N° 003/AONO/RC/D-MK/C-NG-T/CIPM/2024 du 06 février 2024 pour la construction d'une (01) case communautaire a Ngambe-Tikar, Département du Mbam et Kim, Région du centre se présente comme suit.

N° LOT	Intitulé du projet	Soumissionnaire retenu	Montant previsionnel (FCFA)	Montant TTC	Délai d'exécution
01	Construction d'une (01) case communautaire à Ngambé-Tikar	DD et FRERES	23 000 000	22 620 574	120 jours

L'entreprise retenue est invitée à se présenter dès publication de la présente decision et au plus tard les sept (07) jours qui suivent à la Mairie de Ngambé-Tikar pour l'établissement de la lettre commande correspondante

NGAMBE-TIKAR le 29 Avril 2024

Le MAIRE

BELINGA IYAWA Mathieu

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DECISION N°00134/E/2/D/MINH DU 06 MAI 2024 DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00061/AONO/MINH DU/CIPM/2024 DU 22 MARS 2024 POUR L'ELABORATION D'UN PROJET DE LOI PORTANT SUR L'HYGIÈNE, SALUBRITE PUBLIQUE ET GESTION DES DECHETS AU CAMEROUN (EN PROCEDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : BIP/MINH DU – EXERCICE 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN,

Vu La constitution ;

La loi N°2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024;

Vu Le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu Le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu

Vu Le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère des marchés publics ;

Vu La circulaire n° 00000026/C/MINFI du 29/12/2023 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publics pour l'Exercice 2024;

Vu La circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics ;

Vu Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°00061/AONO/MINH DU/CIPM/2024 du 22 mars 2024 pour l'élaboration d'un projet de loi Portant hygiène, salubrité publique et gestion des déchets au Cameroun (en procédure d'urgence).

Financement : BIP MINH DU - Exercice 2024;

Vu Le Procès-Verbal de la séance N°47 du 24 Avril 2024 de la CIPM/MINH DU, proposant de déclarer infructueux le dossier d'appel d'offres ci-dessous.

D E C I D E :

Article 1^{er} – Le Dossier d'Appel d'Offres ci-dessous est déclaré infructueux:

DAO	Montants TTC (en F CFA)	Décision
N°00061/AONO/MINH DU/CIPM/2024 du 22 mars 2024 pour l'élaboration d'un projet de loi Portant hygiène, salubrité publique et gestion des déchets au Cameroun	40 000 000	Infructueux

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 6 Mai 2024

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

COMMUNE D'ABONG-MBANG

ADDITIF RECTIFICATIF SUR L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002 /AONO/C.AM/SG/CGPMP/2024 DU 16 AVRIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DES FORAGES EQUIPES DE POMPE À MOTRICITE HUMAINE (PMH) DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE D'ABONG-MBANG.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels**, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie d'ABONG-MBANG, au plus tard le **10 Mai 2024 à 10 heures** précises et portera les mentions suivantes :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002 /AONO/C.AM/SG/CGPMP/2024 DU 16 AVRIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DES FORAGES EQUIPES DE POMPE À MOTRICITE HUMAINE (PMH) DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE D'ABONG-MBANG, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST ((Préciser le(s) lot (s) sollicité(s))

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

Lire plutot

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels**, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie d'ABONG-MBANG, au plus tard le **14 Mai 2024 à 10 heures** précises et portera les mentions suivantes :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002 /AONO/C.AM/SG/CGPMP/2024 DU 16 AVRIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DES FORAGES EQUIPES DE POMPE À MOTRICITE HUMAINE (PMH) DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE D'ABONG-MBANG, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST ((Préciser le(s) lot (s) sollicité(s))

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

2 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de conférences de la Commune d'ABONG-MBANG le **10 Mai 2024 à 11 heures** précises par la Commission Interne de Passation des marchés de la Commune d'ABONG-MBANG , en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

Lire plutot

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de conférences de la Commune d'ABONG-MBANG le **14 Mai 2024 à 11 heures** précises par la Commission Interne de Passation des marchés de la Commune d'ABONG-MBANG , en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

ABONG-MBANG le 8 Mai 2024

Le MAIRE

OYAL Charmant

COMMUNE D'ABONG-MBANG

ADDITIF RECTIFICATIF SUR L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/C.AM/SG/CGPMP/2024 DU 16 AVRIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DES SALLES DE CLASSE CERTAINES AVEC BLOCS ADMINISTRATIFS DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES PRIMAIRES DE LA COMMUNE D'ABONG-MBANG,

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie d'ABONG-MBANG, au plus tard le 10 Mai 2024 à 11 heures précises et portera les mentions suivantes :</p> <p>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004 /AONO/ C.AM/SG/CGPMP/2024 DU 16 AVRIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DES SALLES DE CLASSE CERTAINES AVEC BLOCS ADMINISTRATIFS DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES PRIMAIRES DE LA COMMUNE D'ABONG-MBANG, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (Préciser le(s) lot (s) sollicité(s))</p> <p>" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "</p>
	<p>Lire plutôt</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie d'ABONG-MBANG, au plus tard le 14 Mai 2024 à 11 heures précises et portera les mentions suivantes :</p> <p>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/C.AM/SG/CGPMP/2024 DU 16 AVRIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DES SALLES DE CLASSE CERTAINES AVEC BLOCS ADMINISTRATIFS DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES PRIMAIRES DE LA COMMUNE D'ABONG-MBANG, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (Préciser le(s) lot (s) sollicité(s))</p> <p>" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de conférences de la Commune d'ABONG-MBANG le 10 Mai 2024 à 12 heures précises par la Commission Interne de Passation des marchés de la Commune d'ABONG-MBANG, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.</p>
	<p>Lire plutôt</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de conférences de la Commune d'ABONG-MBANG le 14 Mai 2024 à 12 heures précises par la Commission Interne de Passation des marchés de la Commune d'ABONG-MBANG, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.</p>

ABONG-MBANG le 8 Mai 2024

Le MAIRE

OYAL Charmant

COMMUNE D'ABONG-MBANG

ADDITIF RECTIFICATIF SUR L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001 /AONO/ C.AM/SG/CGPMP/2024 DU 15 AVRIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE D'ABONG-MBANG.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie d'ABONG-MBANG, au plus tard le 09 Mai 2024 à 11 heures précises et portera les mentions suivantes :</p> <p><i>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001 /AONO/ C.AM/SG/CGPMP/2024 DU 15 AVRIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE D'ABONG-MBANG, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST ((Préciser le(s) lot (s) sollicité(s))</i></p> <p><i>" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "</i></p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie d'ABONG-MBANG, au plus tard le 13 Mai 2024 à 11 heures précises et portera les mentions suivantes :</p> <p><i>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001 /AONO/ C.AM/SG/CGPMP/2024 DU 15 AVRIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE D'ABONG-MBANG, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST ((Préciser le(s) lot (s) sollicité(s))</i></p> <p><i>" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "</i></p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de conférences de la Commune d'ABONG-MBANG le 09 Mai 2024 à 12 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'ABONG-MBANG, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de conférences de la Commune d'ABONG-MBANG le 13 Mai 2024 à 12 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'ABONG-MBANG, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.</p>

ABONG-MBANG le 8 Mai 2024

Le MAIRE

OYAL Charmant

COMMUNE DE MOUANKO

ADDITIF N°001/AONO/SG /C-MKO /CIPM/2024 AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°04/AONO/CIPM/C-MOUANKO/2024 DU 12.04.2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS Puits AMENAGES A DIBONGO, MALDJEDOU ET MALBENGUE DANS LA COMMUNE DE MOUANKO, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Secrétariat General de la Commune de MOUANKO, au plus tard le **13/05/2024 à 11h précises** et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 04/AONO/CIPM/C-MOUANKO/2024 DU 12/04/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS Puits AMENAGES A DIBONGO, MALDJEDOU ET MALBENGUE DANS LA COMMUNE DE MOUANKO, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

FINANCEMENT : BIP 2024**« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »****Lire plutot**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Secrétariat General de la Commune de MOUANKO, au plus tard le **21 /05/2024 à 11h précises** et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 04/AONO/CIPM/C-MOUANKO/2024 DU 12/04/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS Puits AMENAGES A DIBONGO, MALDJEDOU ET MALBENGUE DANS LA COMMUNE DE MOUANKO, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

FINANCEMENT : BIP 2024**« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

2 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières, aura lieu le **13/05/2024 à 12Heures dans la salle de conférence de la Commune de MOUANKO**, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de MOUANKO.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Lire plutot

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières, aura lieu le **21/05/2024 à 12Heures dans la salle de conférence de la Commune de MOUANKO**, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de MOUANKO.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

MOUANKO le 8 Mai 2024

Le MAIRE

EBWEA PIERRE HONORÉ

CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE DU NORD

COMMUNIQUE N°005/C/MINEPIA/CDEN/DA/SAF/BM DU 10/05/2024 PORTANT ADDITIF DE L'AVIS D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/MINEPIA/CDEN/CIPM/2024 DU 17/04/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURE D'ELEVAGE DANS LE CADRE DES ACTIVITES DE LA CDEN, EN QUATRE (04) LOTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

GAROUA le 10 Mai 2024

Le DIRECTEUR

HAMIDOU SAIDOU

COMMUNE D'ABONG-MBANG

ADDITIF RECTIFICATIF SUR L'AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/ C.AM/SG/CGPMP/2024 DU 15 AVRIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION ACCESSOIRE DE TRACTEUR AGRICOLE (DÉSHERBEUSE ET REMORQUE) DANS LA COMMUNE D'ABONG-MBANG

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

Les offres rédigées en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, seront déposées sous pli fermé au plus tard le **09 Mai 2024** à 10 heures, heure locale, réceptionnées par le Maître d'Ouvrage à la Commune d'ABONG-MBANG et devront porter la mention:

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/ C.AM/SG/CGPMP/2024 DU 15 AVRIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION ACCESSOIRE DE TRACTEUR AGRICOLE (DÉSHERBEUSE ET REMORQUE) DANS LA COMMUNE D'ABONG-MBANG, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (Lot Unique)

« à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Lire plutot

Les offres rédigées en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, seront déposées sous pli fermé au plus tard le **13 Mai 2024** à 10 heures, heure locale, réceptionnées par le Maître d'Ouvrage à la Commune d'ABONG-MBANG et devront porter la mention:

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/ C.AM/SG/CGPMP/2024 DU 15 AVRIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION ACCESSOIRE DE TRACTEUR AGRICOLE (DÉSHERBEUSE ET REMORQUE) DANS LA COMMUNE D'ABONG-MBANG, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (Lot Unique)

« à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

2 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des plis se fera en **un temps**. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **09 Mai 2024** à 11 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'ABONG-MBANG siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier, à la salle de réunion de la Mairie d'ABONG-MBANG.

2 Ouverture des Plis**Lire plutot**

L'ouverture des plis se fera en **un temps**. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **13 Mai 2024** à **11 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'ABONG-MBANG siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier, à la salle de réunion de la Mairie d'ABONG-MBANG.

ABONG-MBANG le 8 Mai 2024

Le MAIRE

OYAL Charmant

COMMUNE DE GALIM TIGNERE

**COMMUNIQUE N° 08/C/R-AD/D-F&D/C-GT/SG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 22 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES N° 03 AONO/CGT/SG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 29 FEVRIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ FORAGES EQUIPE DE PMH AU NOUVEAU MARCHÉ, QUARTIER MAYO KALWA, SECTEUR BOUKAR, HAUTS PLATEAUX ET CENTRE AQUACOLE DANS LA COMMUNE DE GALIM-TIGNERE (EN PROCEDURE D'URGENCE).A ÉTÉ SOUMISSIONNÉ PAR LES ENTREPRISES SUIVANTES :- ETS EGETRA BP:475
NGAOUNDEREFINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2024**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Galim-Tignère, Autorité Contractante, Communique :

Par Décision N°07/D/R-AD/D-F&D/C-GT/SG/SIGAMP/CIPM/2024 du 22 Avril 2024 l'entreprise indiquée dans le tableau ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du marché relatif à l'appel d'offre suscité:

N°	ENTREPRISE	DESIGNATION DU PROJET	MONTANT HTVA	MONTANT TTC	DELAI D'EXECUTION	OBSERVATIONS
01	ETS EGETRA BP :27 TIGNERE TEL : 682 5 00 78	LES TRAVAUXDE CONSTRUCTION DE CINQ FORAGES EQUIPE DE PMH AU NOUVEAU MARCHÉ QUARTIER MAYO KALWA SECTEUR BOUKAR, HAUTS PLATEAUX ET CENTRE AQUACOLE DANS LA COMMUNE DE GALIM TIGNERE	33 542 975 F CFA	39 999 998 FCFA	03 Mois	Adjudicataire

Le mandataire de cette entreprise est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, à la Mairie de GALIM-TIGNERE, en vue de la souscription de son projet de Lettre-Commande. Passé ce délai le Maitre d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler l'attribution.

GALIM-TIGNERE le 22 Avril 2024

Le MAIRE

IBRAHIM YAYA

COMMUNE DE GALIM TIGNERE

COMMUNIQUE N° 06/C/R-AD/D-F&D/C-GT/SG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 22 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES N° 02/AONO/CGT/SG/SIGAM/CIPM/CIPM/2024 DU 27 FEVRIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A L'EP ASSAWE DANS LA COMMUNE DE GALIM-TIGNERE.A ÉTÉ SOUMISSIONNÉ PAR LES ENTREPRISES SUIVANTES :- ETS COCOM BP :27 TIGNEREFINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Galim-Tignère, Autorité Contractante, Communique :

Par Décision N° **06/D/R-AD/D-F&D/C-GT/SG/SIGAMP/CIPM/2024** du **22 Avril 2024** l'entreprise indiquée dans le tableau ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du marché relatif à l'appel d'offre suscité :

N°	ENTREPRISE	DESIGNATION DU PROJET	MONTANT HTVA	MONTANT TTC	DELAI D'EXECUTION	OBSERVATIONS
01	ETS COCOM BP :27 TIGNERE TEL : 682 55 00 78	POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A L'EP ASSAWE	16 759 488 F CFA	19 985 689 FCFA	03 Mois	Adjudicataire

Le mandataire de cette entreprise est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, à la Mairie de GALIM-TIGNERE, en vue de la souscription de son projet de Lettre-Commande. Passé ce délai le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler l'attribution.

GALIM-TIGNERE le 22 Avril 2024

Le MAIRE

IBRAHIM YAYA

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**COMMUNIQUE N°00090/C/MINHDU DU 03 MAI 2024 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU
MARCHE PASSE PAR APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 00052/AONR/MINHDU/CIPM/2024 DU
07 MARS 2024 POUR LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES, ENVIRONNEMENTALES,
PAYSAGERES ET TECHNIQUES DE LA REQUALIFICATION DU SITE DE L'ECOLE PUBLIQUE DE MEYO ET
DES ESPACES CONTENUS DANS LES ILOTS DES ECHANGEURS D'AHALA ET MEYOFINANCEMENT :
BIP MINHDU - EXERCICE 2024**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain,

Par décision n°_00133_____/D/MINHDU du __03 MAI 2024_____, le soumissionnaire ci-après cité est retenu comme adjudicataire du marché relatif au Dossier d'Appel d'Offres susmentionné :

DAO	Ville	Soumissionnaire	Montant TTC (en F CFA)	Délais d'exécution
DAO N° 00052/AONR/MINHDU/CIPM/2024 DU 07 MARS 2024 pour la réalisation des études architecturales, environnementales, paysagères et techniques de la requalification du site de l'école publique de Meyo et des espaces contenus dans les ilots des échangeurs d'Ahala et Meyo.	Yaoundé	Gpt POLYGONE SARL/FORUM SARL BP : 33 872 Yaoundé; Tel : 696 564 095	59 291 100	Huit (08) mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain pour l'établissement du marché correspondant.

YAOUNDE le 3 Mai 2024

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

CENTRE HOSPITALIER ET UNIVERSITAIRE DE YAOUNDE

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°001/AC/CHUY/DG/SM/CIPM/2024 DU 29 AVRIL 2024 POUR LA PRESTATION DES SERVICES D'ENTRETIEN ET AUTRES SERVICES SPÉCIFIQUES AU CHUY

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Centre Hospitalier et Universitaire de Yaoundé, lance un avis de consultation pour une demande de cotation relative au projet sus-évoqué.

2. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel est de 30 000 000 (Trente millions) FCFA sous imputation budgétaire 2024-01-

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux sociétés de droit camerounais œuvrant dans le domaine de l'entretien et autres services hospitaliers

4. Financement

Le montant prévisionnel est de 30 000 000 (Trente millions) FCFA sous imputation budgétaire 2024-01-

5. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré au Service des marchés du CHUY de Participation au Développement, sur présentation d'une quittance au compte CAS ARMP N°335988 ouvert auprès des agences BICEC d'une somme non remboursable de Vingt-cinq mille (25 000) francs CFA. La copie du reçu de ce versement sera annexée au dossier de consultation.

6. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devront être déposées sous pli fermé au Service des Marchés du Centre Hospitalier et Universitaire (CHUY), sous-sol, porte 15, au plus tard le 23 mai 2024 à 12 heures et devront porter la mention suivante :

Consultation N°001/DC/CHUY/DG/SM/CIPM/2024 du 29 avril 2024

Pour la prestation des services d'entretien et autres services spécifiques au CHUY

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

7. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit inclure dans son offre administrative, une caution d'un montant de 600 000 (six cent mille) FCFA, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le MINFI et valide pour une durée de 120 (cent vingt) jours à partir du dépôt des offres.

8. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis aura lieu le même jour à **13 heures** dans la salle des réunions du CHUY, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés

9. Renseignements Complémentaires

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de lettre de cotation signée.

YAOUNDE le 29 Avril 2024

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NTONE ENYIME FELICIEN

CENTRE HOSPITALIER ET UNIVERSITAIRE DE YAOUNDE

PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/AONO-PU/CHUY/CIMP/2023 DU 15 MAI 2023 POUR LA FOURNITURE D'UN SERVEUR PACS ET SES EQUIPEMENTS CONNEXES (LOT1) ET L'EQUIPEMENT DE LABORATOIRE (LOT2) AU CENTRE HOSPITALIER ET UNIVERSITAIRE DE YAOUNDE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU CENTRE HOSPITALIER ET UNIVERSITAIRE DE YAOUNDE

Vu la Constitution;

Vu la Loi n° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023;

Vu la Loi N° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat;

Vu la Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu le Décret n°41/PR du 03 février 1977 fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 mars 2001

Vu le décret n° 2001/269 du 24 septembre 2001 portant réorganisation du Centre Hospitalier et Universitaire de Yaoundé en abr

Vu Le Décret N° 2023/218 du 24 avril 2023 portant nomination de Monsieur N'TONE ENYIME Félicien, Directeur Général du Cen

Vu la Circulaire n°0000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution, des Lois de Finance, au Su pour l'Exercice 2023;

Vu la Résolution N°0445/CA/CHUY du 21/12/2022 portant adoption du Budget Programme du Centre Hospitalier et Universitaire

Vu le procès-verbal n°10/2023/CIPMP/CHUY. du 18/08/2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés du CHUY port

Vu la proposition d'attribution formulée par la Commission Interne de Passation des Marchés du 18 août 2023 ;

Considérant les nécessités de service;

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} –Est déclaré adjudicataire du marché relatif à l'appel d'offres sus visé pour le lot 1, la société dénommée **BUSINESS EQUIPEMENT ET SERVICE** au montant de cent soixante dix-sept mille cinq cent (98 977 500) francs CFA toutes taxes comprises pour un délai d'exécution de 120 jours conformément aux conditions de vente.

Lot	Soumissionnaires	Montant FCFA TTC	Délai d'exécution	Rang	
Lot1	BUSINESS EQUIPEMENT ET SERVICE	98 977 500	120 jours	1 ^{er}	
Lot1	GLEM SOLUTION	104 923 500	120 jours		Éliminé : pour non prise en compte des critères de sélection et de l'installation du matériel.
Lot 1	SODIMAT SARL	94 207 500	120 jours		Éliminé : pour non satisfaction de 70% des critères de sélection.
Lot 1	ATHEN PHARMA	95 850 000	45 jours		Éliminé : pour non satisfaction de 70% des critères de sélection.

ARTICLE 2 : est déclaré infructueux le lot 2

Lot	Soumissionnaires	Montant FCFA TTC	Délai d'exécution	Observations
Lot 2	SODIMAT SARL	36 609 750	120 jours	Éliminé : pour Absence d'un contrat de représentation de l'autorisation d'électrophorèse et de la centrifugeuse car.
Lot 2	ATHEN PHARMA	33 610 000	45 jours	Éliminé : pour Absence d'un contrat de représentation de l'autorisation d'électrophorèse et de la centrifugeuse car.
Lot 2	BIO HOSFRO	30 021 000	120 jours	Éliminé : pour non satisfaction de 70% des critères de sélection.

ARTICLE 3 : le Directeur Général du CHUY invite les représentants de ces soumissionnaires à passer retirer leur offre sous quinze (15) jours (à compter de la date de publication de la présente décision au Journal des Marchés Publics du CHUY). Passé ce délai, cette offre sera détruite conformément à la réglementation en vigueur.

ARTICLE 4 : La présente décision, qui prend effet dès sa signature, sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 29 Aout 2023

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NTONE ENYIME FELICIEN

FOND DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

COMMUNIQUE N° 001/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2024 DU 10 MAI 2024 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'AVIS DE SOLlicitATION À MANIFESTATION AVIS DE SOLlicitATION DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°005/ASMI/FODECC/2024 DU 12 AVRIL. 2024 POUR LA PRÉ-QUALIFICATION DES CABINETS D'AVOCATS POUR L'ASSISTANCE JURIDIQUE AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES CACAO ET CAFÉ (FODECC)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'Administrateur communique :

Les cabinets suivants ont été sélectionnés pour l'Appel d'Offres National Restreint envisagé pour l'Assistance Juridique au Fonds de Développement des Filières Cacao et Café (FODECC).

Lesdits cabinets sont classés par Ordre de mérite ainsi qu'il suit :

N°	SOUSSIONNAIRE	NOTE OBTENUE	OBSERVATIONS
1	SCPA DN ASSOCIATES AVOCATS	93/100	Pré-qualifié
2	Cabinet ZOGO AVOCATS-CONSEILS LAW FIRM	88,5/100	Pré-qualifié
3	Cabinet Me FRANCINE FLORE NYOBE	85,5/100	Pré-qualifié

Par ailleurs, les Soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué au Secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis à l'immeuble siège du FODECC au Boulevard Saint Jean Paul II, 138 Rue 6.085 quartier Golf – Yaoundé.

Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 10 Mai 2024

Le ADMINISTRATEUR

NENGUE SAMUEL DONATIEN

COMMUNE DE MOUANKO

DECISION MUNICIPALE N°04/DM/RL/DSM/C.MKO/2024 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MOUANKO

Autorité Contractante

-

Vu la Constitution,

Vu la Loi N°2004/017 du 22 Juillet 2004 portant orientation de la Décentralisation ;

Vu la Loi N°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu le Décret N°2007/115 du 13 Avril 2007 portant création des nouveaux arrondissements ;

Vu le Décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté **N°0000223/A/MINDDEVEL** du 05 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur **EBWEA Pierre Honoré** aux fonctions de Maire de la Commune de Mouanko et des Adjoints au Maire à l'issue du Scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Mouanko, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral ;

Vu la Circulaire N°00026 C-MINFI du 29 Déc 2023 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances au suivi et au contrôle de l'exercice du budget de l'Etat et autres entités Publiques pour l'Exercice 2024 ;

Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant désignation des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés placées auprès de certaines Communes et Communes d'Arrondissements

Vu la Décision **N°010/DM/RL/DSM/C-MKO/SG/2024** du **22 Mars 2024** constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mouanko ;

Vu le Procès-verbal de la séance du **30 Avril 2024** de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mouanko ;

Considérant l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence **N°02/AONO/C.MKO/CIPM/2024 du 28/03/2024** pour les Travaux d'achèvement de l'Extension du Réseau d'Adduction d'Eau Potable dans les localités de Nkangazock, Yapenda et Bedalè dans la Commune de Mouanko, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral,

DECIDE :

Article 1^{er} : **E.G.C.S.** est déclarée adjudicataire de la Lettre –Commande relative à l'Appel d'Offres susvisé et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

Montant du Marché : **Vingt-sept millions quatre-vingt-quatre mil six cent cinquante-six (27 084 656) francs CFA**
Toutes Taxes Comprises

Délai d'exécution : **Trois (03) Mois Calendaire.**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /.

MOUANKO le 3 Mai 2024

Le MAIRE

EBWEA PIERRE HONORÉ

COMMUNE DE MOUANKO

DECISION MUNICIPALE N°02/DM/RL/DSM/C.MKO/2024 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MOUANKO

Autorité Contractante

Vu la Constitution,

Vu la Loi N°2004/017 du 22 Juillet 2004 portant orientation de la Décentralisation ;

Vu la Loi N°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu le Décret N°2007/115 du 13 Avril 2007 portant création des nouveaux arrondissements ;

Vu le Décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté **N°000223/A/MINDDEVEL** du 05 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur **EBWEA Pierre Honoré** aux fonctions de Maire de la Commune de Mouanko et des Adjointes au Maire à l'issue du Scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Mouanko, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral ;

Vu la Circulaire N°00026 C-MINFI du 29 Déc 2023 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances au suivi et au contrôle de l'exercice du budget de l'Etat et autres entités Publiques pour l'Exercice 2024;

Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant désignation des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés placées auprès de certaines Communes et Communes d'Arrondissements ;

Vu la Décision **N°010/DM/RL/DSM/C-MKO/SG/2024** du **22 Mars 2024** constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mouanko ;

Vu le Procès-verbal de la séance du **30 Avril 2024** de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mouanko ;

Considérant l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence **N°01/AONO/CIPM/C-MKO/SG/ST/2024** du **28/03/2024** pour la Viabilisation des Espaces Habitables et Aménagement des Routes repartis en deux (02) Lots : Lot 1 : Travaux de Viabilisation du Centre Administratif de Mouanko,

Lot 2 : Aménagement du Tronçon de Route Pont-Ancienne Station de Mouanko ; Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral,

DECIDE :



Article 1^{er} : L'**Ese P.N. SERVICES Sarl** est déclarée adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres susvisé et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

Montant du Marché : Cinquante-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mil cinq cent quatre-vingt-quatorze (59 999 594) francs CFA Toutes Taxes Comprises pour le Lot 1 et Quatre-vingt-dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mil cinquante-cinq (99 999 055) francs CFA Toutes Taxes Comprises pour le Lot 2.

Délai d'exécution : Quatre (04) Mois Calendaire pour chaque Lot.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /.

MOUANKO le 3 Mai 2024

Le MAIRE

EBWEA PIERRE HONORÉ

COMMUNE DE MARTAP

COMMUNIQUE N° 23/C/C-MARTAP/2024 DU 07 MAI 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AONO/C-MTP/SG/ST/CIPM/2024 DU 27/03/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A LISSEY-LEHOU (LOT), DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE)MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MARTAPFINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Martap, autorité contractante communique :

Par Décision Municipale N° **23/DM/C-MTP/CIPM du 07 Mai 2024**. la Lettre Commande, objet de dossier de Demande de Cotations susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

APPEL D'OFFRES			ATTRIBUTION		
N°	REFERENCE	DESIGNATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC	DELAI D'EXECUTION
01	N° 10/DC/C.MTP/SG/ST/CIPM/CIPM/2024 du 27/03/2024	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A LISSEY-LEHOU (LOT 2)	Ets DJAIGOL BP:90 Nqoundéré Cameroun TEL: +237) 699 85 48 92	7 998 263	Deux (02) mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué à la Mairie de Martap pour la suite de la procédure./-

MARTAP le 7 Mai 2024

Le MAIRE

IYA SOULEIMANOU

CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

COMMUNIQUE N°014/DG/DAP/DAPD/SDASR/SA/CAMTEL DU 10 MAI 2024 RAPPORTANT LES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°2023/015/AONO/DG/CIPM/CAMTEL DU 12/10/2023 POUR LA FOURNITURE DES PARAFONDRES, PARATONNERRES, DISJONCTEURS, RÉECLENCHEURS AUTOMATIQUES ET AUTRES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION ÉLECTRIQUE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Telecommunications (CAMTEL) communique :

Par décision N°004/DG/DAP/DAPD/SDASR/SA du **10 MAI 2024**, La décision d'attribution n°001/DG/DAP/DAPD/SDASR/SA du 11/01/2024 portant attribution du marché relatif à la fourniture des parafoudres, paratonnerres, disjoncteurs, réeclencheurs automatiques et autres équipements de protection électrique à la Cameroun Telecommunications (CAMTEL) à la **société BBN SERVICES SARL, BP. 35 251 Yaoundé-Cameroun, lieu-dit ancien 6^{ème}, Tél : + 237 698 04 14 42**, pour un montant TTC de **cent soixante-quatorze millions cinq cent quatre-vingt-seize mille soixante-onze (174 596 071) francs CFA** et une durée d'exécution de **trois (03) mois, est rapportée à compter du 10 MAI 2024.**

Les représentants des entreprises concernées sont invités à prolonger le délai de validité de leurs offres de quatre-vingt-dix (90) jours. La lettre de consentement de ladite prolongation doit être déposée à la Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, Sous-Direction des Approvisionnements des Services Rattachés (Service des Approvisionnements) sise au 6^{ème} étage, porte 603 pour la suite de la procédure au plus tard le **17 MAI 2024.**__
Le présent communiqué sera publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 10 Mai 2024

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

JUDITH YAH SUNDAY EPSE ACHIDI

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/MINESEC/CIPM/2024 DU 25/04/2024 POUR L'ACQUISITION, EN PROCEDURE D'URGENCE, DU VEHICULE DE FONCTION DU MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINESEC EXERCICE 2024 IMPUTATION : 58-25-107-05-34 00 20-524311

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
58-25-107-05-34 00 20-524311.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget Programme de l'exercice budgétaire 2024, le Ministre des Enseignements Secondaires lance en procédure d'urgence pour le compte de son département ministériel, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition du véhicule de fonction du Ministre des Enseignements Secondaires conformément aux prescriptions de la correspondance n°B70/d-29/SG/PM du 18 avril 2023 portant accord préalable de Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement (PM/CG).

2. Consistance des prestations

La prestation, objet du présent Appel d'Offres, comprend la fourniture d'un (01) véhicule de fonction tropicalisé 4x4, Station Wagon destiné au Ministre des Enseignements Secondaires (MINESEC).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations en FCFA Toutes Taxes Comprises sur instruction du PM/CG est de : FCFA TTC 100.000.000 (Cent millions de francs CFA).

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à tous les concessionnaires automobiles ou autres Entreprises exerçant dans ce domaine d'activités et ayant réalisé des prestations similaires.

5. Financement

La prestation objet du présent Appel d'Offres est financée par le Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2024 du MINESEC sur la ligne budgétaire 58-25-107-05-34 00 20-524311.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère des Enseignements Secondaires - Direction des Ressources Financières et Matérielles, Service des Marchés Publics, bâtiment «C» porte 813, Tél.: 222 23 43 59 et la version électronique sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent Avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Ministère des Enseignements Secondaires, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Service des Marchés Publics bâtiment «C» porte 813, Tél.: 222 23 43 59, dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de FCFA 100 000 (Cent mille Francs CFA), représentant les frais d'achat du DAO.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes:

05 MO pour l'Offre Administrative ;

15 MO pour l'Offre Technique ;

05 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

Format PDF pour les documents textuels ;

JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

8. Remises des offres

12. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en un (01) exemplaires original sera remise uniquement en ligne (conformément au RPAO) et la clé de sauvegarde sera remise dans une enveloppe contre récépissé de dépôt à la CIPM au Ministère des Enseignements Secondaires, «Bâtiment C» porte 813 au plus tard le 22/05/2024 à 13 heures, et devra porter la mention suivante :

«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/MINESEC/CIPM/2024 DU 25/04/ 2024

POUR L'ACQUISITION EN PROCEDURE D'URGENCE, DU VEHICULE DE FONCTION DU MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

9. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison de la fourniture objet du présent Appel d'offres est de soixante (60) jours calendaire à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est le mode en ligne ou hors ligne.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de Deux millions (FCFA 2.000 000) délivrée par une institution bancaire de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministre en charge des Finances aux conditions de la COBAC dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO.

Cette caution est valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et/ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou Autorités administratives compétentes conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO). Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre non-conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres (DAO) sera déclarée irrecevable, notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un Organisme Financier agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect du modèle de caution du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre, sans aucun recours possible.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 22/05/2024 à 14 heures, heures locales dans la Salle des Conférences de la Cellule d'Appui à l'Action Pédagogique (CAAP) du MINESEC sise au rond-point de la Poste Centrale, montée Cathédrale avant la banque SGB, par la Commission Interne de Passation de Marchés du MINESEC siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du Dossier.

Chaque soumissionnaire est tenu d'assister à cette séance d'ouverture ou de s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée et ayant une parfaite maîtrise du dossier.

13. Critères d'évaluation



A. Critères éliminatoires :

Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;

Dossier administratif incomplet ou pièce administrative non conforme 48 H après l'ouverture des offres;

Pièces falsifiées ou fausse déclaration ;

Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié et absence d'une pièce de l'offre financière;

Absence de la «Déclaration sur l'honneur indiquant que le Soumissionnaire n'a pas abandonné un Marché Public durant les trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillants annuellement établie par le MINMAP»;

Délai d'exécution supérieur à celui prescrit (supérieur à 60 jours);

Absence du certificat d'homologation du véhicule délivré par le Ministère des transports;

Absence de prospectus en couleur dans l'offre accompagnés des fiches techniques du matériel attestant la conformité de la fourniture;

Non satisfaction d'au moins cinq (05) Oui sur (07) des critères essentiels;

Non-respect du format de fichier des offres;

Non-respect d'un des critères majeurs ci-après :

Critères majeurs

Lot unique

Moteur :	Poids/Capacité
Type : en V	Poids à vide (kg) ? 2585
Carburant : Essence ou Diesel	Poids total en charge? 3230 kg
Cylindrée ? 3445 Cm ³	Réservoir carburant : 110litres (minimum 80L pour le réservoir principal)
Nombre de cylindre : 06 minimum	Extérieur
Puissance maximale (ch) : 305/5200 tr/mn	Jante/bouclier : Alu/couleur
Puissance maximale (kw): 225//5200 tr/mn	Pneus : 265/55 R18 minimum
Carrosserie	Intérieur/confort
Station wagon	Connectique : USB, Bluetooth, Apple Car Play, Androïde, Auto
Dimensions	Ecran tactile : minimum 7 pouces
Garde au sol ? 235 mm	Climatisation : automatique quadri-zone
Empattement : 2850mm minimum	Sellerie et garnissage : en cuir
Lxlxh en mm: ?5110*1980*1920	Aide au stationnement : avant/arrière
Transmission :	Camera : arrière
Boite de vitesse automatique à glissement limité	Version Tropicale
Transmission 4x4 permanent	Couleur noire

B. Critères essentiels :

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (Oui/Non) sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- Présentation de l'Offres : (Sommaire avec numéro des pages et séparation des pièces par des intercalaires en couleur autre que le blanc/noir dans l'original, respect d'ordre d'agencement des pièces dans l'ordre demandé dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres);
- Références du Cocontractant dans les prestations similaires:
 - Au moins deux (02) références justifiées au cours des cinq (05) dernières années (PV de réception daté et signé des membres, première et dernière page du contrat enregistré).
- Attestation de capacité financière délivrée par une Banque de premier ordre agréée par le MINFI et supérieure ou égale à: FCFA 50.000.000 (Cinquante Millions de FCFA) ;
- Conformité aux autres caractéristiques techniques non-majeures:
 - satisfaction d'au moins 80% des spécifications techniques non-majeurs définies dans le DAO;
- Autorisation du fabricant ou Agrément d'un Concessionnaire/distributeur agréé certifiant l'origine de la fourniture ;
- Service après-vente :
 - Représentation permanente sur le territoire national (adresse complète à fournir);
 - Atelier de réparation (adresse complète, photographie + téléphone du responsable);
 - Stock pièces de rechange (disposer d'équipements techniques) ;



- Personnel spécialisé (au moins un (01) cadre spécialisé dans le domaine ;
7. CCAP et Descriptif paraphés à chaque page, complété, daté, cacheté et signé à la dernière page avec la mention manuscrite «lu et approuvée».
Seules les soumissions qui auront obtenu au moins 5 Oui sur 7 de l'ensemble des critères essentiels pris en compte dans le RPAO et à l'issue de l'analyse technique seront admises à l'analyse financière.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres (DAO), qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Ministère des Enseignements Secondaires-Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-direction du Budget, Services des Marchés Publics, bâtiment « C » porte 813, Tél. : 22 22 38 155/22 22 37 084/677 066 110 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

Assistance technique

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation de tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48.

CONAC: 1517.

YAOUNDE le 25 Avril 2024

Le MINISTRE

NALOVA LYONGA

MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE

DÉCISION N° 236/B1/10601/D/MINEDUB/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/2024 DU 06/05/2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/MINEDUB/CIPM/EXERCICE 2024 DU 05/03/2024 POUR L'ÉQUIPEMENT DES STRUCTURES DES SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DE BASE EN MATÉRIEL INFORMATIQUE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'EDUCATION DE BASE,

Vu la Constitution du Cameroun ;

Vu la Loi n° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la Gestion des Finances Publiques au Cameroun ;

Vu la Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques ;

Vu la Loi N°2023/019 du 19 décembre 2023 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 ;

Vu le Décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le Décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu le Décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20/06/2018 portant Codes des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics en ses termes non-contraires au Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/268 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère de l'Education de Base;

Vu la Circulaire n°001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°00000026/C/MINFI du 29 décembre 2023 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois des Finances, au suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Entités Publiques pour l'exercice 2024 ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°001/AONO/MINEDUB/CIPM/Exercice 2024 du 05/03/2024 pour l'équipement des structures des services centraux du Ministère de l'Education de Base en matériel informatique ;

Vu Considérant le procès-verbal d'attribution de la CIPM du 15/04/2024.

- DECIDE

Article 1^{er} : Le marché de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé est attribué ainsi qu'il suit :

Intitule du projet	Montant TTC (FCFA)	Adjudicataire	Délai de livraison
Equipement des structures des services centraux du Ministère de l'Education de Base en Matériel informatique.	44 361 000 (quarante-quatre millions trois cent soixante un mille)	ETS TCHOUWO JULIENNE BP 2598 Yaoundé Tél. (237) 674 575 795/ 699 544 588	60 (soixante) jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera

YAOUNDE le 6 Mai 2024

Le MINISTRE

ETOUNDI NGOA Laurent Serge

COMMUNE DE NGWEI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°05/AONO/C-NGWEI/CIPM/2024 DU 06/05/2024 POUR LES TRAVAUX DE : LOT 1 CONSTRUCTION DE 04
BLOCS DE LATRINES DANS LES EP MAKEK, NGWEI 1, MAYAMBA ET LEP LIKUNG ; DANS LA
COMMUNE DE NGWEI, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL LOT 2
CONSTRUCTION DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE ; DANS LA COMMUNE DE NGWEI, DÉPARTEMENT
DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL LOT 3 RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE MATERNELLE
DE MANDJAB ; DANS LA COMMUNE DE NGWEI, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU
LITTORAL**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de NGWEI, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de NGWEI, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de :

LOT 1 Construction de 04 blocs de latrines dans les EP Makek, Ngwei 1, Mayamba et Lep Likung ; dans la Commune De Ngwei, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral

LOT 2 Construction de la bibliothèque municipale ; dans la Commune De Ngwei, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral

LOT 3 Réhabilitation de l'École maternelle de Mandjab ; dans la Commune De Ngwei, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent les travaux de :

Lot 1 :

- TRAVAUX PREPARATOIRES ;
- TERRASSEMENTS ;
- FONDATIONS ;
- MAÇONNERIE - ELEVATION ;
- COUVERTURE –CHARPENTE -
- MENUISERIE BOIS/MÉTALIQUE ;
- PEINTURE ;
- VRD

Lot 2

- TRAVAUX PREPARATOIRES ;
- TERRASSEMENTS ;
- FONDATIONS ;
- MAÇONNERIE - ELEVATION
- COUVERTURE –CHARPENTE
- MENUISERIE METALLIQUE/BOIS ;
- ELECTRICITE ;
- PEINTURE ;
- VRD

Lot 3

- TRAVAUX PREPARATOIRES ;
- MAÇONNERIE ;
- MENUISERIE METALLIQUE - PLAFOND ;

Ceux-ci sont constitués essentiellement des travaux du gros œuvre et ceux du second œuvre, composés des natures et quantités décrites dans le cadre du devis quantitatif et estimatif,

3. Allotissement

Lesdits travaux font l'objet de 3 (trois) Lots. Les lots 2 et 3 étant indissociables, un potentiel soumissionnaire peut prétendre soit au le lot 1, soit aux lots 2 et 3. Ces lots sont présentés ainsi que suit :

Lot	Nature de la prestation	Localités	Arrondissement	Administration bénéficiaire
Lot 1	CONSTRUCTION DE QUATRE BLOCS DE LATRINES DANS LES EP	Makek, Ngwei 1, Mayamba, Lep Likung	NGWEI	Commune de NGWEI

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est réservée aux Entreprises de droit Camerounais jouissant des capacités juridiques, financières et techniques requises.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2024 du

MINEDUB (lot1), du MINAC (lot 2) et du MINDDEVEL (lot 3) en Ressources transférées, suivant le tableau ci-après

Lot	Nature de la Prestation	Montant Prévisionnel TTC	Imputation Budgétaire
1	POUR LES TRAVAUX DE Construction de 04 blocs de latrines dans les EP Makek, Ngwei 1, Mayamba et Lep Likung ; dans la Commune De Ngwei, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral	16 000 000	58 15 641433 524114
2	Construction de la bibliothèque municipale ; dans la Commune De Ngwei, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral	10 000 000	58 14 641433 523313
3	Réhabilitation de l'École maternelle de Mandjab ; dans la Commune De Ngwei, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral	10 000 000	58 27 641433 523314

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat du secrétaire général de la Commune de Ngwei, B.P : 266 EDEA, à 10 heures et 14 heures, sur avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Ngwei, B.P : 266 EDEA, Tél : (237) 694 963 978 dès publication du présent avis à **rente-cinq mille (35 000) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de Ngwei.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en **sept (07) exemplaires** (dont un original et six copies marqués comme tels), de Ngwei, au plus tard le **07/06/2024 à 11 Heures** et devront porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°05/AONO/2024

POUR LES TRAVAUX DE :

LOT 1 Construction de 04 blocs de latrines dans les EP Makek, Ngwei 1, Mayamba et Lep Likung ; dans la Commune De Ngwei, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral
LOT 2 Construction de la bibliothèque municipale ; dans la Commune De Ngwei, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral
LOT 3 Réhabilitation de l'École maternelle de Mandjab ; dans la Commune De Ngwei, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces Administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier rang pour un **montant de 2%** du coût prévisionnel du marché Toutes Taxes Comprises soit **trois cent vingt mille (320 000) Francs CFA**, et **deux cent mille (200 000) Francs** pour le Lot 3, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces Administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes distinctes.

Les plis visés portant uniquement le numéro et l'objet de l'Appel d'Offres sont adressés au Maître d'Ouvrage. Ils ne doivent donc pas être envoyés par la poste.

Les pièces du Dossier Administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu à le **07/06/2024 à 12 Heures** précises dans la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Ngwei.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- Absence de la caution de soumission dans les pièces Administratives ;
- Dossier non produit en Sept (07) exemplaires ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur du soumissionnaire de non abandon d'un marché au cours des trois dernières années et non appartenance à la liste des entreprises défaillantes.
- Le non-respect d'au moins **22/26** soit **84 ,61%** pour le lot1 et **23/27** soit **85 ,18%** pour les lots 2 et 3 des sous critères des critères essentiels
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU ;
- Absence ou la non-conformité de toute autre pièce du dossier administratif dans un délai de 48 heures après l'ouverture des plis.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur

N°	Désignation
1	Personnel d'encadrement
2	La disponibilité du matériel
3	Les références et capacité financière de l'entreprise
4	L'organisation et la compréhension du projet
5	La présentation des offres

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire ayant présenté une offre administrative conforme, techniquement éligible et présentant une offre financière évaluée la moins- disante.

NB : Un potentiel soumissionnaire peut prétendre soit au le lot 1, soit aux lots 2 et 3, ainsi il ne peut être attributaire des 3 lots.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de dépôt de celles-ci.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat du secrétaire général de la Commune de Ngwei, B.P : 266 Edéa, Tél : (237) 690 548 657/697 613 977 dès publication du présent avis.

Lutte contre la corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : **673 20 57 25 ou 699 37 07 48.**

NGWEI le 6 Mai 2024

Le MAIRE

HAGBE Mathieu

COMMUNE DE SA'A

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C-SAA/CIPM/2024 DU 10 MAI 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ FORAGES EQUIPES DE PMH, COMMUNE DE SAA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre des projets financés par le BIP MINEE 2024, le Maire de la Commune de SAA, Maitre d'Ouvrage, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de **construction de cinq forages équipés de PMH dans les localités de Womkoa, Mengon, Momo, Mbilmana et Nkolo (Nkolmelen), dans la Commune de SAA, Département de la Lékie, Région du Centre.** Les travaux sont regroupés en deux (02) lots selon l'allotissement ci-après :

Lot	Localité	Nombre de forages	Montant prévisionnel en FCFA
1	Mengon	1	8 500 000
	Momo	1	8 500 000
	Womkoa	1	8 500 000
	Total Lot 1	3	25 500 000
2	Mbilmana	1	8 500 000
	Nkolo (Nkolmelen)	1	8 500 000
	Total Lot 2	2	17 000 000

NB : Un soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un (01) lot.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent les opérations suivantes:

- ü Les Étude hydrogéologique et implantation du forage ;
- ü L'installation du chantier, y compris l'amenée et repli de tout le matériel nécessaire pour la foration ;
- ü Les travaux de foration et d'équipements forages (tubage, filtre à gravier et de PMH) ;
- ü Développement,
- ü Essai de pompage et de débit ;
- ü Analyse physico-chimique et bactériologiques ;
- ü Les travaux de superstructure (dalle légèrement inclinée en béton armé, margelle, dalle anti-bourbier, canal d'évacuation des eaux, puits perdu, murette de clôture en agglos de 15 x 20 x 40 crépis et peint avec portillon et cadenas) ;

Création et Sensibilisation du comité de gestion sur les maladies d'origine hydrique.

3. Cout Prévisionnel

Le coût estimatif prévisionnel est de **Quarante-deux millions cinq cents mille (42 500 000) de francs CFA**

4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en deux (02) lots

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalités de conditions aux sociétés et entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine des travaux publics.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public ; **MINEE**, Exercice 2024

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de SAA, B.P.: 97 SAA, Tel.: 676 29 74 11/656 46 17 30, E-mail.: communesaalarose@yahoo.fr .

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat Général de la Commune de SAA, B.P.: 97 SAA, Tel.: 676 29 74 11/656 46 17 30, E-mail.: communesaalarose@yahoo.fr dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement payable à la recette municipale d'une somme non remboursable de **Soixante-quinze mille (75 000) Francs CFA**.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Commune de SAA, au plus tard le **12 JUIN 2024 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°005/AONO/C-SAA/CIPM/2024 DU 10 MAI 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ FORAGES EQUIPES, COMMUNE DE SAA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de Quatre (04) mois calendaires. Ce délai, comprend toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des finances, selon les montants ci-après Conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution et les frais d'achat du DAO, à défaut de cette caution de soumission, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale:

Lot	Localité	Nombre de forages	Montant de la Caution de soumission en FCFA
1	Mengon	1	170 000
	Momo	1	170 000
	Womkoa	1	170 000
	Total Lot 1	3	510 000
2	Mbilmana	1	170 000
	Nkolo (Nkolmelen)	1	170 000
	Total Lot 2	2	340 000

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard **30 jours** après l'expiration de la date de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les Services émetteurs compétents, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de Quatre (04) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète par rapport aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Toutefois, en cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question.

Cependant, l'absence à l'ouverture des plis de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des finances, entraîne le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture de tous les plis (pièces administratives et des offres techniques et financières) se fera en un temps. La séance de dépouillement aura lieu le **12 Juin 2024 à 13 heures** par la Commission interne de Passation des Marchés de la Commune de SAA, dans la salle des actes sise à l'hôtel de ville de Sa'a.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite connaissance de l'offre.

14. Critères d'évaluation

1.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis
- Non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Le non-respect de 70.27% des critères essentiels soit 26 oui sur 37.
- Absence d'un prix unitaire quantifié (BPU, DQE et SDP).

NB : la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux.

1.2 Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des **(37)** critères essentiels de qualification ci-dessous :

- La capacité financière sur **01 critère** ;
- Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **09 critères** ;
- Le matériel de chantier à mobiliser sur **11 critères** ;
- La méthodologie d'exécution sur **06 critères** ;
- Délai et planning d'exécution sur **02 critères** ;
- Les références de l'entreprise sur **02 critères** ;
- La présentation de l'offre sur **06 critères**.

N.B.: Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de SAA, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de SAA, B.P.: 97 SAA, Tel.: 676 29 74 11/656 46 17 30, E-mail.: communesaalarose@yahoo.fr .

YAOUNDE le 10 Mai 2024

Le MAIRE

MESSINA NOAH Jean Blaise

COMMUNE DE NGAMBE TIKAR

COMMUNIQUE N° 06/C/RC/D-MK/C-NG-T/CAB/2024 DU 29 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N0001/AONO/RC/D-MK/C-NG-T/CIPM/2024 DU 06 FÉVRIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX BLOCS DE DEUX SALLES (02) DE CLASSE DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE NGAMBÉ-TIKAR, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM, RÉGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)



Le Maire de la Commune de Ngambé-Tikar (Autorité Contractante

COMMUNIQUE

Par DECISION N°07../D/RC/D-MK/C-NG-T/CAB/2024 du le résultat de l'avis d'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°001/AONO/RC/D-MK/C-NG-T/CIPM/2024 du 06 février 2024 pour les travaux de construction de six blocs de deux salles (02) de classe dans certaines écoles publiques de la Commune de Ngambé-Tikar, Département du Mbam et Kim, Région du Centre, se présente comme suit.

N° LOT	Intitulé du projet	Soumissionnaire retenu	Montant previsionnel (FCFA)	Montant TTC	Délai d'exécution
01	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique de NGAM	ETS MIMI ET FILS	18 000 000	17 070 757	120 jours
02	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique de MIMBE	ETS WAFFI	18 000 000	17 687 935	120 jours
03	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique de BARIKI	ETS GOURAMA	18 000 000	17 920 473	120 jours
04	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique Bilingue de Ngambé-Tikar	KARIM & SAID SARL	18 000 000	16 341 167	120 jours
05	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique de MAMBOUENG	ETS MIMI ET FILS	18 000 000	17 920 473	120 JOURS
06	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique de KOUEN	ETS GOURAMA	18 000 000	17 920 473	120jours

Les entreprises retenues sont invitées à se présenter dès publication de la présente du present communiqué et au plus tard les sept (07) jours qui suivent à la Mairie de Ngambé-Tikar pour l'établissement de la lettre commande correspondante.

NGAMBE-TIKAR le 29 Avril 2024

Le MAIRE

BELINGA IYAWA Mathieu



COMMUNE DE DOUALA VI

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005 /AONO/CADVI /CIPM/2024 DU 03/05/2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE POURSUITE DE LA CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE(CSI) KOMBO MOUKOKO DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA VI, DEPARTEMENT DU WOURI, REGION DU LITTORAL

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
58 40 047 06 641417 464211 611

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public 2024, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala VI, Maître d'ouvrage et autorité contractante, lance pour le compte du MINSANTE un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction du centre de de santé intégré (CSI) de Kombo Moukokodans la Commune d'Arrondissement de Douala VI – Département du Wouri – Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres comprennent :

Lot 100 : Travaux préparatoires

Lot 200 : SUPERSTRUCTURE

Lot 300: MENUISERIE

Lot 400: REVETEMENT SCELES

Lot 500: Toiture

3. Cout Prévisionnel

1. **Montant prévisionnel : 30 000 000** (trente millions de francs CFA.) TTC

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP (budget d'investissement public) du Ministère de l'Education de Base, exercice 2024.

L'imputation 58 40 047 06 641417 464211 611/ (220-140)

Autorisation de dépense : IZ06460

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Douala VI (**Secrétariat de la commune**) dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune d'Arrondissement de Douala VI (**Secrétariat général de la commune**) dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **35.000 (trente-cinq mille francs CFA)**, payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Douala VI au titre des frais de dossier.

8. Remises des offres

Les Offres rédigées en Français ou en Anglais, en Huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marquées comme telles, devront parvenir sous pli fermé contre un récépissé dûment signé auprès du **Service des marchés** de la **Commune d'Arrondissement de Douala VI**, au plus tard le 30/05/2024 à 12 heures précises et devront portées la mention suivante :

L'avis D'APPEL D'OFFRES OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/CAD VI/CIPM/ 2024 du03/05/2024 pour la poursuite des travaux de Construction du centre de santé intégré (CSI) de Kombo Moukoko dans la Commune d'Arrondissement de Douala VI, département du Wouri, région du littoral

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

Les soumissionnaires, en plus des offres physiques, devront remettre les offres numériques soit dans une clé USB.

9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de **trois (03) mois**, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque ou un organisme ou institution financière agréée par le Ministère en charge des finances, d'un montant de **600 000** (six cents mille francs CFA) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des Offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres(RPAO).

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des Offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et Dossier d' Appel d' Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme ou institution financière agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre après 48 Heures de régularisation.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 30/05/2024 à 13 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Douala VI, dans la Salle de réunion de la CAD 6^e

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. Les Offres sont ouvertes et évaluées en une étape.

12. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires sont :

- a) Absence de la caution de soumission dans l'offre administrative ;
- b) Absence d'une pièce non-conforme et non régularisée dans les 48 heures après la date de l'ouverture ou de dépouillement des plis ;
- c) Absence d'un volume ou d'un exemplaire de la soumission
- d) Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- e) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifiée ou d'un sous-détail de prix
- f) Note technique inférieure à 70%
- g) Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché au cours des trois dernières années
- h) Offre financière incomplète (absence d'une pièce).
- i) Absence de la version électronique de l'offre financière.

14. Les principaux critères de qualification (critères essentiels) :

L'évaluation des offres techniques portera sur l'essentiel résumé ci-après et détaillé dans le dossier d'appel d'offres notamment le RPAO.

- 14.1. Présentation générale de l'offre ;
- 14.2. Référence technique de l'entreprise ;
- 14.3. Qualification et expérience du personnel d'encadrement ;
- 14.4 Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- 14.5. Méthodologie d'exécution ;
- 14.6. Visite du site signé sur l'honneur ;
- 14.7. Capacité financière ;
- 14.8. Délai d'exécution ;

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non) ; ainsi, plusieurs

Sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour

L'évaluation de l'offre technique :

- i) l'expérience du personnel d'encadrement ;
- ii) les références de l'entreprise ;
- iii) la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;

13. Durée Validité des Offres

iv) Délai d'exécution ;

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

v) Accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;

14. Renseignements Complémentaires

Le non-respect de 70% des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Douala VI (secrétariat de la commune).

MANOKA le 6 Mai 2024

Le MAIRE

EDIMO Ernest

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

**COMMUNIQUE N°24-00230/C/MINESUP/SG/PRO-ACTPF/UOGP/CGA/RM/EYDU 6 MAI 2023 PORTANT
ADDITIF N° 1 A L'APPEL D'OFFRES N°10/AONR/CIPM/MINESUP/PRO-ACTPF/2024 DU 05 AVRIL 2024**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur, Maître d'Ouvrage, et Autorité Contractante, porte à la connaissance des entreprises intéressées par l'appel d'offres n°10/AONR/CIPM/MINESUP/PRO-ACTPF/2024 du 05 Avril 2024 en procédure d'urgence, relatif au recrutement d'un consultant en vue de la définition du cadre d'appui au fonctionnement et à la pérennisation des équipements de laboratoires et ateliers des établissements technologiques et professionnels de l'enseignement supérieur, que la date de dépôt et de l'ouverture des offres, initialement prévue le jeudi 09 mai 2024 est reportée au lundi 13 mai 2024.

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 6 Mai 2024

Le **MINISTRE D'ÉTAT**

FAME NDONGO Jacques

COMMUNE DE GALIM TIGNERE

COMMUNIQUE N° 09/C/R-AD/D-F&D/C-GT/SG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 23 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES N° 07/ AONO/CGT/SG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 07 MARS 2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR AU NOUVEAU MARCHÉ DE GALIM-TIGNERE (EN PROCEDURE)A ÉTÉ SOUMISSIONNÉ PAR LES ENTREPRISES SUIVANTES :- ETS COCOM BP :27 TIGNEREFINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Galim-Tignère, Autorité Contractante, Communique :

Par Décision N°09/D/R-AD/D-F&D/C-GT/SG/SIGAMP/CIPM/2024 du 23 Avril 2024. L'entreprise indiquée dans le tableau ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du marché relatif à l'appel d'offre suscité:

N°	ENTREPRISE	DESIGNATION DU PROJET	MONTANT HTVA	MONTANT TTC	DELAI D'EXECUTION	OBSERVATIONS
01	ETS COCOM BP :27 TIGNERE TEL : 682 55 00 78	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR AU NOUVEAU MARCHÉ DE GALIM-TIGNERE	20 964 361 F CFA	25 000 000 FCFA	03 Mois	Adjudicataire

Le mandataire de cette entreprise est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, à la Mairie de GALIM-TIGNERE, en vue de la souscription de son projet de Lettre-Commande. Passé ce délai le Maitre d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler l'attribution.

GALIM-TIGNERE le 23 Avril 2024

Le MAIRE

IBRAHIM YAYA

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DU SECONDAIRE ET DES COMPETENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI

**ADDITIF N°1 APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°004/AONR/PADESCE/CSPMM/SPM.ASPM/2024
DU 01ER AVRIL 2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE FIRME CHARGEE DE LA REALISATION DE
L'ENQUETE DE SUIVI POST FORMATION DES DIPLOMES DU SYSTEME D'EFTP DU MINEFOP, MINESEC,
MINEPIA ET DU MINADER, DANS LES SECTEURS DE L'AGRO INDUSTRIE, DU NUMERIQUE, DE
L'ENERGIE ET DES BTP**

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

N°	Au lieu de :	Lire :
01	Désignations des articles	Désignations des articles
	<p>11. Les offres rédigées en français en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées au service des marchés du PADESCE SIS à NKOL-ETON derrière Lycée Technique CHARLES ATANGANA, Rue face entrée principale de l'Ecole Catholique Saint Vincent Palotti de Nlongkak, Tel : 651 44 04 51, le 10 mai 2024 à 13 heures précises. Les plis fermés contenant les offres ne devront porter que la mention</p> <p>12. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 10 mai 2024 à 14 heures précises, heure locale dans la salle de réunion de l'Unité de Coordination du PADESCE, par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM).</p>	<p>11. Les offres rédigées en français en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées au service des marchés du PADESCE SIS à NKOL-ETON derrière Lycée Technique CHARLES ATANGANA, Rue face entrée principale de l'Ecole Catholique Saint Vincent Palotti de Nlongkak, Tel : 651 44 04 51, le 16 mai 2024 à 13 heures précises. Les plis fermés contenant les offres ne devront porter que la mention</p> <p>12. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 16 mai 2024 à 14 heures précises, heure locale dans la salle de réunion de l'Unité de Coordination du PADESCE, par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM).</p>

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 10 Mai 2024

Le COORDONNATEUR PAR INTERIM

BAMABITAMINA II BOLIE

COMMUNE DE GALIM TIGNERE

COMMUNIQUE N° 05/C/R-AD/D-F&D/C-GT/SG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 22 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES N° 01/AONO/CGT/CIPM/2024 DU 27 FEVRIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EPHORE NGOURI LOT21 DANS LA COMMUNE DE GALIM-TIGNERE.A ÉTÉ SOUMISSIONNÉ PAR LES ENTREPRISES SUIVANTES :- ETS COCOM BP:27 TIGNEREFINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Galim-Tignère, Autorité Contractante, Communiqué :

Par Décision N°05/D/R-AD/D-F&D/C-GT/SG/SIGAMP/CIPM/2024 du 22 Avril 2024 l'entreprise indiquée dans le tableau ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du marché relatif à l'appel d'offre suscité:

N°	ENTREPRISE	DESIGNATION DU PROJET	MONTANT HTVA	MONTANT TTC	DELAI D'EXECUTION	OBSERVATIONS
01	ETS COCOM BP :27 TIGNERE TEL : 682 5 00 78	POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP HORE NGOURI LOT2	18 448 637 F CFA	22 000 000 FCFA	03 Mois	Adjudicataire

Le mandataire de cette entreprise est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, à la Mairie de GALIM-TIGNERE, en vue de la souscription de son projet de Lettre-Commande. Passé ce délai le Maitre d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler l'attribution.

GALIM-TIGNERE le 22 Avril 2024

Le MAIRE

IBRAHIM YAYA

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

COMMUNIQUE N°00092/E/2/C/MINHDU DU 06 MAI 2024 DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00061/AONO/MINHDU/CIPM/2024 DU 22 MARS 2024 POUR L'ELABORATION D'UN PROJET DE LOI PORTANT SUR L'HYGIENE, SALUBRITE PUBLIQUE ET GESTION DES DECHETS AU CAMEROUN (EN PROCEDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : BIP MINHDU - EXERCICE 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain communique :

Par décision n°00134/E/2/D/MINHDU du 06 MAI 2024, le Dossier d'Appel d'Offres ci-dessous est déclaré infructueux :

DAO	Montants TTC (en F CFA)	Décision
N°00061/AONO/MINHDU/CIPM/2024 du 22 mars 2024 pour l'élaboration d'un projet de loi Portant hygiène, salubrité publique et gestion des déchets au Cameroun	40 000 000	Infructueux

YAOUNDE le 6 Mai 2024

Le **MINISTRE**

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

UNITE DE COORDINATION DU PROGRAMME AGROPOLES

**DECISION N°02/D/PAG/UCP/2024 DU 07 MAI 2024 PORTANT RESILIATION DU MARCHÉ
N°001/M/PAG/UCP/CIPM/2023 DU 18 OCTOBRE 2023 POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS
AGRICILES AU PROFIT DES AGROPOLES MAIS DE NTUI ET DE OURO-DOLE (LOT 1)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du Programme Agropoles,

Vu la constitution ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'État et des autres entités publiques ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu la loi n°2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 ;

Vu le décret n°2012/2274/PM du 06 août 2012 portant création du Programme Agropoles, modifié et complété par le Décret n°2013/0260/PM du 22 février 2013 ;

Vu l'arrêté N°008/MINEPAT du 12 novembre 2014 portant nomination d'un Coordonnateur National à l'Unité de Coordination du Programme Agropoles ;

Vu la circulaire n°0026/C/MINFI du 29 décembre 2023 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2024;

Vu le Marché N°001/M/PAG/UCP/CIPM/2023 du 18 octobre 2023 pour l'acquisition des équipements agricoles au profit des agropoles mais de Ntui et de Ouro-dole (lot 1)

Vu la lettre de désistement de l'entreprise adressée à Monsieur le Coordonnateur National du Programme Agropoles, Maître d'Ouvrage.

DECIDE :

Article 1^{er} : Le Marché susvisé, relatif à l'acquisition des équipements agricoles au profit des agropoles mais de Ntui et de Ouro-dole (lot 1), attribué à l'entreprise MJ GLOBAL BUSINESS SERVICES SARL B.P:33 051 Yaoundé, Tel : 694 09 79 08/699 11 36 61, est pour compter de la date de signature de la présente décision, résilié aux torts, frais et risques exclusifs de l'entreprise adjudicataire, en application des dispositions combinées des articles 181,182 et 184 du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics et conformément à l'article 37 du CCAP dudit Marché.

Article 2 : La présente décision fait suite à la défaillance, du cocontractant dans la fourniture des équipements, objet du contrat.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 7 Mai 2024

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGO'O BITOMO ADRIAN

COMMUNE DE MAKENENE

ADDITIF N° 001 DAO N° 006, 007 ET 012/AONO/C.MAK/ CIPM/2024 DU 02 AVRIL 2024 EN PROCÉDURE D'URGENCE. DC N°001/ADC/R-CE/D-MI/C-MAK/CIPM/2024 DU 02 AVRIL 2024

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutôt Voir avis joint

MAKENENE le 7 Mai 2024

Le MAIRE

IMBENG DAVID

COMMUNE D'EDÉA I

ADDITIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 05(BIS)/AONO/CAE1ER/CABM/SM/CIPM/2024 DU 15 /04/2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 03 BLOCS DE 04 LATRINES (EP TIBDA, EP MBENGUE ET GBPS GII ÉDÉA) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA 1ER, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

Le soumissionnaire doit produire son Offre en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies. Chaque Offre doit être rédigée en français ou en anglais, et présentée en un pli unique contenant trois sous-plis (un pour le volume administratif, un pour les volumes techniques et un pour les volumes financiers), soit un pour l'original et un pour les copies. Les sous-plis doivent être fermés et scellés, avec la composition et les mentions tel indiquées dans RGAO. Le pli unique doit être fermé, scellé et porté uniquement la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 05(BIS)/AONO/CAE1^{ER}/CABM/S

'A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT'

Sous peine de rejet les offres doivent parvenir au plus tard le **14 /05/2024 à 12 heures précises.**

Lire plutot

Le soumissionnaire doit produire son Offre en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies. Chaque Offre doit être rédigée en français ou en anglais, et présentée en un pli unique contenant trois sous-plis (un pour le volume administratif, un pour les volumes techniques et un pour les volumes financiers), soit un pour l'original et un pour les copies. Les sous-plis doivent être fermés et scellés, avec la composition et les mentions tel indiquées dans RGAO. Le pli unique doit être fermé, scellé et porté uniquement la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 05(BIS)/AONO/CAE1^{ER}/CABM/S

'A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT'

Sous peine de rejet les offres doivent parvenir au plus tard le **22/05/2024 à 12 heures précises.**

2 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

1) L'ouverture des Offres (plis et sous-plis) s'effectuera en **un (01) temps**, à la salle de réunions de la Commune d'Arrondissement d'Edéa sise à PONGO (Plateau Administratif). **Le 14 /05/2024 à 13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement d'Edéa 1^{er}, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

2) La lecture des éventuels rabais indiqués dans l'article 25.3 du RGAO est obligatoire, dans les mêmes formes que celle de la soumission financière et de tous les éléments cités.

3) Une copie complète et intègre de chaque Offre doit être remise à l'Autorité Contractante, à la diligence du Président de la Commission Interne de Passation des marchés aussitôt après l'ouverture des offres, ou dans les plus brefs délais possibles, et au plus tard dans les mêmes délais que ceux de leur transmission à la sous-commission d'analyse, avec une copie du PV de cette session d'ouverture.

Lire plutot

) L'ouverture des Offres (plis et sous-plis) s'effectuera en **un (01) temps**, à la salle de réunions de la Commune d'Arrondissement d'Edéa sise à PONGO (Plateau Administratif). **Le 22/05/2024 à 13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement d'Edéa 1^{er}, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

2) La lecture des éventuels rabais indiqués dans l'article 25.3 du RGAO est obligatoire, dans les mêmes formes que celle de la soumission financière et de tous les éléments cités.

3) Une copie complète et intègre de chaque Offre doit être remise à l'Autorité Contractante, à la diligence du Président de la Commission Interne de Passation des marchés aussitôt après l'ouverture des offres, ou dans les plus brefs délais possibles, et au plus tard dans les mêmes délais que ceux de leur transmission à la sous-commission d'analyse, avec une copie du PV de cette session d'ouverture.

EDEA le 10 Mai 2024

Le MAIRE

MISSINGA Bernard

COMMUNE DE MARTAP

COMMUNIQUE N° 21/C/C-MARTAP/2024 DU 07 MAI 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AONO/C-MTP/SG/ST/CIPM/2024 DU 27/03/2024 POUR LES TRAVAUX DE TRANSFORMATION DU FORAGE DU CSI DE LOUGGATAPPADI EN FORAGE SOLAIRE (LOT 1), DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCÉDURE D'URGENCE)MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MARTAPFINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Martap, autorité contractante communique :

Par Décision Municipale N° **21/DM/C-MTP/CIPM du 07 Mai 2024**. la Lettre Commande, objet de dossier de Demande de Cotations susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

APPEL D'OFFRES			ATTRIBUTION		
N°	REFERENCE	DESIGNATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC	DELAJ D'EXECUTION
01	N° 09/DC/C.MTP/SG/ST /CIPM/CIPM/2024 du 27/03/2024	TRAVAUX DE TRANSFORMATION DU FORAGE DU CSI DE LOUGGA-TAPPADI EN FORAGE SOLAIRE (LOT 1)	Ets DJAIGOL BP:90 Nqoundéré Cameroun TEL: (+237) 699 85 48 92	10 929 859	Trois (03) mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué à la Mairie de Martap pour la suite de la procédure./-

MARTAP le 7 Mai 2024

Le MAIRE

IYA SOULEIMANOU

COMMUNE DE GAROUA-BOULAI

ADDITIF N° 002/A/CGB/SG/ST/2024 DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/CGB/SG/CIPM/2024 DU 22/04/2024 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ À MBONGA DANS LA COMMUNE DE GAROUA-BOULAI, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Participation et origine
	<p>Au lieu de ...</p> <p>La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte à toutes les Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres.</p> <p>Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.</p>

2	Durée Validité des Offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant cent vingt (120) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.</p>

GAROUA-BOULAI le 6 Mai 2024

Le MAIRE

ADAMOU. Abdon

COMMUNE DE MOUANKO

ADDITIF N°001 /AONO/SG /C-MKO /CIPM/2024 AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL N° 07/AONO/C.MKO/CIPM/2024 DU 16/04/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN SYSTEME D'ADDUCTION D'EAU POTABLE EN ENERGIE SOLAIRE A LOBETHAL, DANS LA COMMUNE DE MOUANKO, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Secrétariat de la Commune de MOUANKO, au plus tard le **14/05/2024 à 11 heures**, heure locale, déposée contre récépissé et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/C.MKO/CIPM/2024 DU 16/04/2024

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN SYSTEME D'ADDUCTION D'EAU POTABLE EN ENERGIE SOLAIRE A LOBETHAL, DANS LA COMMUNE DE MOUANKO, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Lire plutot

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Secrétariat de la Commune de MOUANKO, au plus tard le **21/05/2024 à 11 heures**, heure locale, déposée contre récépissé et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/C.MKO/CIPM/2024 DU 16/04/2024

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN SYSTEME D'ADDUCTION D'EAU POTABLE EN ENERGIE SOLAIRE A LOBETHAL, DANS LA COMMUNE DE MOUANKO, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

2 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **14/05/ 2024 à 12 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de MOUANKO.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix disposant d'un mandat.

2 Ouverture des Plis**Lire plutot**

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **21/05/ 2024 à 12 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de MOUANKO.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix disposant d'un mandat.

MOUANKO le 8 Mai 2024

Le MAIRE

EBWEA PIERRE HONORÉ

COMMUNE DE MOUANKO

**ADDITIF N°001/AONO/SG /C-MKO /CIPM/2024 AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL
N°06/AONO/C-MKO/SP/CIPM/2024 DU 16/04/2024 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02)
SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE YOUME DANS LA COMMUNE DE MOUANKO,
DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL..**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) Copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat Particulier du Maire de la Commune de Mouanko, **Tél : 679 530 706** au plus tard le **14/05/2024 à 11 h 00 min** précises et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°06/AONO/C-MKO/SP/CIPM/2024 du 16/04/2024 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE YOUME DANS LA COMMUNE DE MOUANKO, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL

« **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** ».

Lire plutot

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) Copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat Particulier du Maire de la Commune de Mouanko, **Tél : 679 530 706** au plus tard le **21/05/2024 à 11 h 00 min** précises et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°06/AONO/C-MKO/SP/CIPM/2024 du 16/04/2024 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE YOUME DANS LA COMMUNE DE MOUANKO, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL

« **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** ».

2 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **14/05/2024 à 12 h 00 min** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mouanko,

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

2 Ouverture des Plis

Lire plutot

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **21/05/2024 à 12 h 00 min** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mouanko,

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

MOUANKO le 8 Mai 2024

Le MAIRE

EBWEA PIERRE HONORÉ

CENTRE HOSPITALIER ET UNIVERSITAIRE DE YAOUNDE

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/AONO-PU/CHUY/CIMP/2023 DU 15 MAI 2023 POUR LA FOURNITURE D'UN SERVEUR PACS ET SES EQUIPEMENTS CONNEXES (LOT 1) ET L'EQUIPEMENT DE LABORATOIRE (LOT 2) AU CENTRE HOSPITALIER ET UNIVERSITAIRE DE YAOUNDE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

- Le Directeur Général du CHUY communique :
- Le soumissionnaire **BUSINESS EQUIPEMENT ET SERVICE** est déclaré adjudicataire pour le marché relatif à la fourniture

● Lots
● Lot1
● Lot1
● Lot 1
● Lot 1
● Lot 2
● Lot 2
● Lot 2

- Le Directeur Général de cette société ou son représentant est invité à se présenter dès publication du présent communiqué
- Par ailleurs, le Directeur Général du CHUY invite les représentants des soumissionnaires éliminés à passer retirer leur offre
- Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.
-

YAOUNDE le 29 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NTONE ENYIME FELICIEN



COMMUNE DE GALIM TIGNERE

COMMUNIQUE N° 10/C/R-AD/D-F&D/C-GT/SG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 24 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES N° 06/ AONO/CGT/SG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 07 MARS 2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TREIZE (13) BOUTIQUES A LEGGAL GORO (LOT 1) A ÉTÉ SOUMISSIONNÉ PAR LES ENTREPRISES SUIVANTES :- ETS COCOM BP :27 TIGNERE FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2024

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Galim-Tignère, Autorité Contractante, Communique :

Par Décision N° 010/D/R-AD/D-F&D/C-GT/SG/SIGAMP/CIPM/2024 du 24 Avril 2024. L'entreprise indiquée dans le tableau ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du marché relatif à l'appel d'offre suscité:

N°	ENTREPRISE	DESIGNATION DU PROJET	MONTANT HTVA	MONTANT TTC	DELAI D'EXECUTION	OBSERVATIONS
01	ETS COCOM BP :27 TIGNERE TEL : 682 55 00 78	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TREIZE (13) BOUTIQUES A LEGGAL GORO (LOT 1	37 987 434 F CFA	45 300 015 FCFA	03 Mois	Adjudicataire

Le mandataire de cette entreprise est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, à la Mairie de GALIM-TIGNERE, en vue de la souscription de son projet de Lettre-Commande. Passé ce délai le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler l'attribution.

GALIM-TIGNERE le 24 Avril 2024

Le MAIRE

IBRAHIM YAYA

COMMUNE DE GALIM TIGNERE

COMMUNIQUE N° 07/C/R-AD/D-F&D/C-GT/SG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 22 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES N° 05/ AONO/CGT/SG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 29 FEVRIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES (TERRAIN DE BASKETBALL, VOLLEY-BALL, LAWN-TENNIS ET HAND-BALL) DANS LA COMMUNE DE GALIM-TIGNERE(EN PROCEDURE D'URGENCE A ÉTÉ SOUMISSIONNÉ PAR LES ENTREPRISES SUIVANTES : - ETS SARDAOUNA ET FRERES BP: 514 TIGNERE TEL:674 59 69 69 FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Galim-Tignère, Autorité Contractante, Communique :

Par Décision N° **08/D/R-AD/D-F&D/C-GT/SG/SIGAMP/CIPM/2024 du 22 Avril 2024**. L'entreprise indiquée dans le tableau ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du marché relatif à l'appel d'offre suscité :

N°	ENTREPRISE	DESIGNATION DU PROJET	MONTANT HTVA	MONTANT TTC	DELAI D'EXECUTION	OBSERVATIONS
01	ETS SARDAOUNA ET FRERES BP :514 TIGNERE TEL: 674 59 59 69 TIGNERE TEL : 682 5 00 78	POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES	20 964 361 F CFA	25 000 000 FCFA	03 Mois	Adjudicataire

Le mandataire de cette entreprise est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, à la Mairie de GALIM-TIGNERE, en vue de la souscription de son projet de Lettre-Commande. Passé ce délai le Maitre d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler l'attribution.

GALIM-TIGNERE le 22 Avril 2024

Le MAIRE

IBRAHIM YAYA

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/ADC/CIPM/2024 DU 21/03/2024 POUR LES TRAVAUX DE REFECTION DE LA CHAUSSEE DU PONT SUR LA MEFOU ET LES ABORDS DES VOIRIES DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDE-NSIMALEN ADDITIF N° 2

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **porte 0104**, au plus tard le **10/05/2024 à 12 heures**, et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 06/AONO/ADC/CIPM/2024 DU 21/03/2024

POUR LES TRAVAUX DE REFECTION DE LA CHAUSSEE DU PONT SUR LA MEFOU ET LES ABORDS DES VOIRIES A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDE NSIMALEN

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

Lire plutot

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **porte 0104**, au plus tard le **10/05/2024 à 08 heures**, et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 06/AONO/ADC/CIPM/2024 DU 21/03/2024

POUR LES TRAVAUX DE REFECTION DE LA CHAUSSEE DU PONT SUR LA MEFOU ET LES ABORDS DES VOIRIES A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDE NSIMALEN

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

2 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **10/05/2024 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA, siégeant dans le bureau de la Commission sis à l'aérogare passagers de Yaoundé-Nsimalen, **porte 1103**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne de leur choix **dûment mandatée** et ayant une parfaite connaissance du dossier dont elle a la charge.

2 Ouverture des Plis

Lire plutot

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **10/05/2024** à **09 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA, siégeant dans le bureau de la Commission sis à l'aérogare passagers de Yaoundé-Nsimalen, **porte 1103**.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne de leur choix **dûment mandatée** et ayant une parfaite connaissance du dossier dont elle a la charge.

YAOUNDE le 8 Mai 2024

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU THOMAS

AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2024 DU 10 MAI 2024, POUR LA FOURNITURE DES AGENDAS ET DES CALENDRIERS DE L'AGENCE, EXERCICE 2024
MAITRE D'OUVRAGE : DG/ANTIC FINANCEMENT : BUDGET ANTIC, EXERCICE 2024 IMPUTATION : 606 100

FINANCEMENT
 BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC), Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour **la production des agendas et des Calendriers pour le compte de l'année 2025, au titre de l'exercice 2024**

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent notamment : la conception, la confection, le transport, la fourniture et la réception après validation par l'autorité contractante des agendas, des calendriers et les shoppings bags personnalisés définis dans les tableaux ci-après :

● N°	● P
● 1 ●	● A
● Total	

● N°	● P
● ● 2	● C
● Total	

● N°	● P
------	-----



- Shopping bag personnalisé

•

● N°	● P
● Total	

● N°	● P
● 4	● C
● Total	

Dont les caractéristiques sont les suivantes :

I- AGENDAS

● N°	● PRODUIT	● CARACTERISTIQUES
------	-----------	--------------------



● I-1 ● Agenda Magazine

● ● ●

● N°	● PRODUIT	● CARACTERISTIQUES			
● I-2	● Powerbank Agenda A5	● Thématique	● Personnalisée		
		● Période d'utilisation	● De janvier à décembre 2025		
		● Format type	● Bureau		
		● Type d'Agenda	● Bloc note		
		● Intérieure	<ul style="list-style-type: none"> ● v Planner personnalisé fournit par l'Agence ; ● v Pages en monochromie et perforations sur le coin bas ; ● v Calendrier avec jours fériés au Cameroun, renseignements internationaux (pays, sigles, capitales, superficies, langues, monnaie, et décalage horaire, indice téléphonique). 		
		● Couverture	<ul style="list-style-type: none"> ● v Couverture simili cuir prestige ● v USB 8GB ● 6000 mAH 		
		● Marquage logo	<ul style="list-style-type: none"> ● v En creux, estampage or à sec en bas au centre ● v Marquage à sec de la mention 2025 à sec au-dessus à droite 		
		● Type de reliure	● Relié en dur		
		● Couleur de la couverture	● Bleue roi		
		● Dimensions	● 23.5x18.5x3.0 cm		
		● Nombre de pages personnalisées	<ul style="list-style-type: none"> ● - 28 pages soit, 16 pages au début et 12 pages (recto verso, français/anglais) faisant office de séparation entre les 2 mois ; ● - Impression numérique en quadrichromie sur papier glacé - 220g. 		
		● Nombre de copies	● 305 copies personnalisés par marquage à sec des noms en haut au milieu au-dessus de l'année		
		●	●	●	●

II- CALENDRIERS



● N°	● PR
● II-1	● Cal
● II-2	● Cal

III- SHOPING BAG PERSONNALISES

● N°	● P
------	-----



● III	● S
● IV	● C

N.B :

Les illustrations relatives aux spécifications techniques ci-dessus sont en annexes ;

Il est à noter que La production définitive de la commande sera faite après délivrance d'un Bon à Tirer (BAT) par l'ANTIC.

3. Cout Prévisionnel

Pour une enveloppe estimative TTC de **Quarante millions (40 000 000) FCFA.**

4. Allotissement

Non applicable.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises de droit camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des prestations similaires.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est **en ligne**

7. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de l'ANTIC, exercice 2024 : Imputation **606 100**,

7. Consultation du Dossier

Le dossier physique peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de l'ANTIC, (Direction des Affaires Générales/Service des Marchés) sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé, face Haut-Commissariat du Canada, BP : 6170, Tél : 6 94 40 58 68.

La version électronique peut être consultée en ligne aux heures ouvrables sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction Générale de l'ANTIC (Direction des Affaires Générales/Service des Marchés), sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé, face Haut-Commissariat du Canada, BP : 6170, Tél : 6 94 40 58 68 dès publication du présent Avis, contre versement d'une somme non remboursable de **soixante mille (60 000) Francs CFA**, représentant les frais d'achat du DAO, et payable aux heures ouvrables dans le compte BICEC « Compte Spécial : CAS-ARMP ». Ce reçu devra indiquer l'identité du prestataire désirant participer à l'Appel d'Offres.

Il est également possible d'obtenir la version électronique du DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus-indiquées. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

11. Taille et format des fichiers

Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 Mo pour l'Offre Administrative ;
- 15 Mo pour l'Offre Technique ;
- 5 Mo pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après :

Volume A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;

Volume B contenant l'offre technique (Volume 2) ;

Volume C contenant l'offre financière (Volume 3).

NB : Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

9. Remises des offres

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais.

L'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard **le 19 juin 2024 à 13 heures**.

Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », le même jour, au plus tard à **13 heures**, et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2024 DU 10 MAI 2024, POUR LA FOURNITURE DES AGENDAS ET CALENDRIERS DE L'AGENCE, EXERCICE 2024 »

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

NB : Les offres parvenues après la date limite de dépôt seront jugées irrecevables.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison de la fourniture objet du présent Appel d'Offres est **de quatre-vingt-dix (90) jours** calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer l'exécution de la prestation.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO d'un montant de **huit cent mille (800 000) F CFA**.

NB : Cette caution est valable pendant **Trente (30)** jours au-delà de la date limite de validité des Offres.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation des pièces administratives, des Offres techniques et des offres financières ne seront pas recevables.

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le Service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète, conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu le **19 juin 2024 à 14 heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'ANTIC, siégeant à la salle de conférences du Centre National de Cryptographie et de Certification Electronique (CNCCE) sise au lieu-dit Poste Centrale.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du Dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- a) Fausse déclaration ou Pièce falsifiée ;
- b) Absence d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- c) Non-respect d'au moins **80 %** des sous-critères issus des critères essentiels ;
- d) Absence ou non-conformité de la caution de soumission d'un montant de **huit cent mille (800 000) FCFA**, établie par une banque de premier ordre ou une Compagnie d'assurance agréé par le Ministère des Finances ;
- e) Non régularisation d'une pièce du dossier administratif autre que la caution de soumission, dans un **délai de 48h** accordé par la CIPM après dépouillement ;
- f) Absence de l'attestation d'une capacité financière délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant **de vingt millions (20.000.000) FCFA** ;
- g) Exercer dans le domaine de la communication et/ou imprimerie ;
- h) Non-respect du format de fichier des offres ;
- i) Absence de la copie de sauvegarde.

16.2. Critères essentiels

N°	Désignation	Sous-critères
1	Présentation générale de l'offre	02
2	Référence du soumissionnaire dans le domaine similaire	02
3	Qualité et conformité des fournitures proposées aux spécifications techniques.	46
4	Qualification et expérience du personnel	06
5	Planning et délai de livraison	02
6	DFST paraphé à chaque page, signé, daté et cacheté par l'entreprise avec la mention « lu et approuvé » à la dernière page	01
7	CCAP paraphé à chaque page, signé, daté et cacheté par l'entreprise avec la mention « lu et approuvé » à la dernière page	01

N.B : Le critère 3 (Qualité et conformité des fournitures proposées aux spécifications techniques) ne sera validé que si



tous les sous-critères y relatifs sont validés.

15. Attribution

Le Directeur Général de l'ANTIC, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, au-delà de la date limite fixée pour la remise des Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale de l'ANTIC, (Direction des Affaires Générales) sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé face Haut –Commissariat du Canada, BP : 6170, Tél : 694 40 58 68, ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.marchespublics.cm>

20. Assistante technique

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

21. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler **la CONAC au (+237) 222 20 37 32/ 222 20 37 30/ 658 26 26 82 ou encore le numéro vert 15 17.**

YAOUNDE le 10 Mai 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PROF. EBOT EBOT ENAW

COMMUNE DE MOUANKO

COMMUNIQUE N°01/C/RL/DSM/C.MKO/2024 DU 03 MAI 2024 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°01/AONO/CIPM/C-MKO/SG/ST/2024 DU 28/03/2024 POUR LA VIABILISATION DES ESPACES HABITABLES ET AMÉNAGEMENT DES ROUTES REPARTIS EN DEUX (02) LOTS : LOT 1 : TRAVAUX DE VIABILISATION DU CENTRE ADMINISTRATIF DE MOUANKO, LOT 2 : AMÉNAGEMENT DU TRONÇON DE ROUTE PONT-ANCIENNE STATION DE MOUANKO ; DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MOUANKO***Autorité Contractante Communiqué :*

Par Décision N° 02/DM/RL/DSM/C.MKO/2024 du 03 MAI 2024

L'Entreprise **P.N. SERVICES Sarla** été retenu comme Adjudicataire du Marché relatif à l'Avis d'Appel d'Offres suscité.

Soumissionnaire	Offre Administrative	Offre Technique	Offre Financière	Observations
L'Ese P.N. SERVICES Sarl	Conforme	-Délai : Quatre (04) mois pour chaque Lot. -Pas de Rabais -Note T. = 100% (supérieure à la note requise de 75%)	Montant TTC : 59 999594 FCFA pour le Lot 1 et 99 999 055 FCFA pour le Lot 2	Adjudicataire

L'Adjudicataire est invité à se présenter dans un délai de **Cinq (05) jours** après publication du présent communiqué, à la Commune de Mouanko pour notification de la décision d'attribution et du projet de Marché.

MOUANKO le 3 Mai 2024

Le MAIRE

EBWEA PIERRE HONORÉ

COMMUNE DE SA'A

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/C-SAA/CIPM/2024 DU 10 MAI 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION DE L'AXE MENGON – MOMO – ZOGO NTSA, DANS LA COMMUNE DE SAA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre des projets financés par le BIP MINEE 2024, le Maire de la Commune de SAA, Maître d'Ouvrage, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux **d'Électrification de l'axe Mengon – Momo – Zogo Ntsa, dans la Commune de SAA, Département de la Léké, Région du Centre.**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes:

- ü Construction MT monophasé simple
- ü Construction réseau mixte MT/BT monophasé
- ü Poste de transformation H61 25KVA 17,32KV
- ü Construction réseau BT monophasé
- ü Prestations diverses

3. Cout Prévisionnel

Le coût estimatif prévisionnel est de **Cinquante millions (50 000 000) de francs CFA**

4. Allotissement

Les travaux sont en un lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalités de conditions aux sociétés et entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine des travaux publics.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public ; **MINEE**, Exercice 2024 sur la ligne d'imputation budgétaire n°.....

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de SAA, B.P.: 97 SAA, Tel.: 676 29 74 11/656 46 17 30, E-mail.: communesaalarose@yahoo.fr.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu au Secrétariat Général de la Commune de SAA, B.P.: 97 SAA, Tel.: 676 29 74 11/656 46 17 30, E-mail.: communesaalarose@yahoo.fr dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement payable à la recette municipale d'une somme non remboursable de **Cent mille (100 000) Francs CFA**.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original et six (06) copies marqués** comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Commune de SAA, au plus tard le **12 Juin 2024 à 12heures**, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°008/AONO/C-SAA/CIPM/2024 DU 10 MAI 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION DE L'AXE MENGON – MOMO – ZOGO NTSA, DANS LA COMMUNE DE SAA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de Quatre (04) mois calendaires. Ce délai, comprend toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant d'**Un million (1 000 000) F CFA**. Conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 Novembre 2005 fixant les montants de la caution et les frais d'achat du DAO, à défaut de cette caution de soumission, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard **30 jours** après l'expiration de la date de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les Services émetteurs compétents, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète par rapport aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Toutefois, en cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question.

Cependant, l'absence à l'ouverture des plis de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des finances, entraîne le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture de tous les plis (pièces administratives et des offres techniques et financières) se fera en un temps. La séance de dépouillement aura lieu le **12 Juin 2024 à 13 heures** par la Commission interne de Passation des Marchés de la Commune de SAA, dans la salle des actes sise à l'hôtel de ville de Saa.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et avoir une parfaite connaissance de l'offre.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres,
- Non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Le non-respect de 26 critères essentiels sur 37 oui.
- Absence d'un prix unitaire quantifié (BPU, DQE et SDP).

NB : la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux.

1.1 Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des (37) critères essentiels de qualification ci-dessous :

- Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **12 critères** ;
- Les références de l'entreprise sur **04 critères** ;
- Le matériel de chantier à mobiliser sur **05 critères** ;
- La capacité financière sur **01 critère** ;
- La méthodologie d'exécution sur **10 critères** ;
- la présentation de l'offre sur **05 critères**.

N.B.: Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de SAA, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à au Secrétariat Général de la Commune de SAA, B.P.: 97 SAA, Tel.: 676 29 74 11/656 46 17 30, E-mail.: communesaalarose@yahoo.fr.

YAOUNDE le 10 Mai 2024

Le MAIRE

MESSINA NOAH Jean Blaise

COMMUNE DE MARTAP

COMMUNIQUE N° 20/C/C-MARTAP/2024 DU 07 MAI 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AONO/C-MTP/SG/ST/CIPM/2024 DU 27/03/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE SOLAIRE AU CSI DE MANDOUROU (LOT 2), DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCÉDURE D'URGENCE)MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MARTAPFINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Martap, autorité contractante communique :

Par Décision Municipale N° **20/DM/C-MTP/CIPM du 07 Mai 2024**. La Lettre Commande, objet de dossier de Demande de Cotations susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

APPEL D'OFFRES			ATTRIBUTION		
N°	REFERENCE	DESIGNATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC	DELAI D'EXECUTION
01	N° 09/DC/C.MTP/SG/ST /CIPM/CIPM/2024 du 27/03/2024	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE SOLAIRE AU CSI DE MANDOUROU (LOT2)	Ets DJAIGOL BP:90 Nqaoundéré Cameroun TEL: +237) 699 85 48 92	16 000 000	Trois (03) mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué à la Mairie de Martap pour la suite de la procédure./-

MARTAP le 7 Mai 2024

Le MAIRE

IYA SOULEIMANOU

PRÉFECTURE DU DJA ET LOBO

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/DAONO/LO 1/SP/CDPM-PU/2024 DU 06/05/2024 POUR LESTRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PREFECTURE DE SANGMELIMA, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
5807164014318055231122311298

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Préfet du Département du Dja et Lobo, Autorité Contractante invite par le présent appel d'offres pour le compte du Ministre de l'Administration Territoriale, Maître d'Ouvrage un appel d'offres national ouvert pour les travaux de réhabilitation de la Préfecture de Sangmélima, Département du Dja et Lobo, Région du Sud.

2. Consistance des prestations

Le détail des travaux précisé dans le CCTP ou le détail estimatif comprennent notamment :

1. INSTALLATION DE CHANTIER;
2. DEMOLITIONS;
3. MACONNERIE ET ELEVATION
4. CHARPENTE-COUVERTURE ;
5. MENUISERIE BOIS ET METALLIQUE ;
6. REVETEMENT DU SOL ;
7. ELECTRICITE ;
8. PEINTURE ;
9. PLOMBERIE SANITAIRE.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : 15 000 000 (Quinze millions)francs CFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences avérées dans le domaine des bâtiments et Travaux publics.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par leBIP du Ministère de l'Administration Territoriale, exercice 2024.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté auprès du Secrétariat Particulier du Préfet du Dja et Lobo.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Particulier du Préfet du Dja et Lobo, contreversement d'une somme non remboursable payableau trésor public suivant le tableau ci-dessous :

LOTS	Intitulé	Montant prévisionnel	Coût du DAO
Unique	TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PREFECTURE DE SANGMELIMA, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD	15 000 000	40 000

Cette quittance devra préciser les informations suivantes:

- Le nom du soumissionnaire ;
- Le numéro de l'avis d'appel d'offres ;
- L'objet de l'appel d'offres ;
- Le montant des frais payés ;

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir auprès du Secrétariat Particulier du Préfet du Dja et Lobo, **au plus tard le 04/06/2024 à 14 heures** précises, et devra porter la mention:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/LO1/SAEF/CDPM-PU/2024 DU 06/05/2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PREFECTURE DE SANGMELIMA, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD

« An'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage délégué pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de TROIS (03) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, précisant le montant forfaitaire en francs CFA pour chaque lot et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres suivant le tableau ci-dessous :

LOTS	Intitulé	Montant prévisionnel	Cautionnement provisoire
Unique	TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PREFECTURE DE SANGMELIMA, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD	15 000 000	300 000

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être reproduites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à l'Avis d'Appel d'Offres. Elles devront en outre respecter les modèles du présent Dossier 'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le 04/06/2024 à 15 heures, par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics à Lobo dans la salle de réunion de l'Hôtel des Finances de Sangmélima. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à l'ouverture et être représentés par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite maîtrise du dossier.

13. Critères d'évaluation

1. 1. Critères éliminatoires

- Dossier incomplet (absence d'une pièce administrative après le délai de 48h) ou non conforme, Absence de la caution de soumission
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Le non-respect de 70 % de critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous-détail des prix d'un prix unitaire quantifié ;
- Non-conformité du modèle de soumission.

1. 2. Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre (3 sous-critères) ;
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires (4 sous-critères) ;
- Personnels (6 sous-critères) ;
- Visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire accompagnée d'un rapport (2 sous-critères) ;
- Méthodologie d'exécution (4 sous-critères) ;
- Moyens Matériels et logistiques compatibles avec le travail à effectuer (3 sous-critères) ;
- Capacité financière (1 sous-critère).

14. Attribution

Le soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant toutes les capacités techniques requises résulantes des critères éliminatoires du DAO, sera adjudicataire de la présente lettre de commande.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Particulier de Lobo. Tout soumissionnaire devra produire une attestation sur l'honneur de visite du site des travaux.

COMMUNE DE GALIM TIGNERE

COMMUNIQUE N° 11/C/R-AD/D-F&D/C-GT/SG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 23 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES N° 06/ AONO/CGT/SG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 07 MARS 2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE CINQ (05) BOUTIQUES A GALIM-TIGNERE GORO (LOT 2) A ÉTÉ SOUMISSIONNÉ PAR LES ENTREPRISES SUIVANTES :- ETS MOBAD BP :00 TIGNEREFINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2024

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Galim-Tignère, Autorité Contractante, Communique :

Par Décision N° 011/D/R-AD/D-F&D/C-GT/SG/SIGAMP/CIPM/2024 du 23 Avril 2024. L'entreprise indiquée dans le tableau ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du marché relatif à l'appel d'offre suscitée:

N°	ENTREPRISE	DESIGNATION DU PROJET	MONTANT HTVA	MONTANT TTC	DELAI D'EXECUTION	OBSERVATIONS
01	ETS MOBAD BP :00 GALIM TIGNERE	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE CINQ (05) BOUTIQUES A GALIM TIGNERE GORO (LOT 2)	12 574 423 F CFA	14 994 999 FCFA	03 Mois	Adjudicataire

Le mandataire de cette entreprise est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, à la Mairie de GALIM-TIGNERE, en vue de la souscription de son projet de Lettre-Commande. Passé ce délai le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler l'attribution.

GALIM-TIGNERE le 23 Avril 2024

Le MAIRE

IBRAHIM YAYA

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000114/AONO/CCAA/CIPM/2024 DU 07 MAI 2024 POUR LA FOURNITURE D'EMULSEUR AFFF FLUOROSYNTHETIQUE FILMOGENE ET POUDRE POLYVALENTE BC

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
3010 2001

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la fourniture du service de lutte contre l'incendie sur les aéroports secondaires du Cameroun, le Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture d'émulseur AFFF fluorosynthétique filmogène et poudre polyvalente BC pour les plateformes aéroportuaires de Maroua-Salak, Ngaoundéré, Bafoussam-Bamougoum, Bamenda et Bertoua.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Appel d'Offres comprennent : l'acquisition et la fourniture à la CCAA d'émulseur AFFF fluorosynthétique filmogène et poudre polyvalente BC pour les plateformes aéroportuaires de Maroua-Salak, Ngaoundéré, Bafoussam-Bamougoum, Bamenda et Bertoua.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 77 283 750 (soixante-dix-sept millions deux cent quatre-vingt-trois mille sept cent cinquante) Francs CFA.

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais, spécialisées en la matière et exerçant leurs activités au Cameroun.

6. Financement

Les fournitures objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la CCAA, exercice 2024 ; Tâche : 3010 2001 / Ligne : 610 124.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres physique peut être consulté aux heures ouvrables à la CCAA (Direction Générale - Sous-Direction des Marchés), BP 6998 Yaoundé, téléphone : (237) 222 30 30 90 ; 222 30 47 66, fax : 222 30 33 62, e-mail : contact@ccaa.aero, et la **version électronique** sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.coleps.cm>

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction Générale de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) Direction Technique (Sous-Direction des Marchés Publics) sise à la Base Aérienne 101 de Yaoundé, (Téléphone 222 30 30 90) dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme d'un montant de **75 000 (soixante-quinze mille) francs CFA**, non remboursable dans le **compte n° 33598860001 94 intitulés CAS-ARMP** domicilié dans toutes les agences BICEC.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tel, devra parvenir à la Direction Générale de la Cameroun Civil Aviation Authority (CCAA), Direction Technique (Sous-Direction des Marchés Publics), sise à la Base Aérienne 101 de Yaoundé au plus tard le **17 JUIN 2024 à 14 heures** et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 000114/AONO/CCAA/CIPM/2024 DU 07 MAI 2024

**POUR LA FOURNITURE D'EMULSEUR AFFE FLUOROSYNTHETIQUE FILMOGENE ET POUDRE
POLYVALENTE BC”**

“A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement”

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **17 JUIN 2024 à 14 heures**. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus des références de la consultation dans les délais impartis.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent Appel d'Offres est de 06 (six) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres d'un montant de 1 546 000 (un million cinq cent quarante-six mille) francs CFA.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres et avoir été établies postérieurement à la signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non-conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de caution de soumission délivrée par un établissement financier ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère des Finances ou le non-respect des modèles du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

l'ouverture des plis se fera en un (01) seul temps. L'ouverture des pièces administratives, techniques et financières aura lieu le **17 JUIN 2024 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CCAA dans la salle de réunion de celle-ci à elle affectée par ledit Etablissement sis à la Base Aérienne 101 de Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

N/A

15. Attribution

Le Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA), Maître d'Ouvrage, attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel à l'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant (quatre-vingt-dix) 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la CCAA, (Direction Générale, Direction Technique (Sous-direction des Marchés Publics), BP 6998 Yaoundé, téléphone: 237 222 30 30 90; 2 22 30 47 66, 699 85 24 13, fax: 222 30 33 62, e-mail : contact@ccaa.aero, ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>

YAOUNDE le 10 Mai 2024

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

ASSOUMOU KOKI Paule

PRÉFECTURE DU MAYO DANAY

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CDPM/MD/TBEC/2024 DU 08/05/2024 EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'INSPECTION
D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE, DANS L'ARRONDISSEMENT DE DATCHEKA.
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINEDUB, EXERCICE 2024.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
58 15 104 04 471303 523112 422

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de construction de l'Inspection d'Arrondissement de l'éducation de base de DATCHEKA, Arrondissement de DATCHEKA, Département du Mayo-Danay, Le Préfet du Mayo-Danay à Yagoua, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte du Ministère de l'éducation de base

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries- élévations ;
- La charpente - couverture-plafond ;
- La menuiserie métallique ;
- Plomberie ;
- L'électricité ;
- La peinture ;

Les voiries et réseaux divers.

3. Cout Prévisionnel

Trente Millions (30 000 000) F CFA

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit Camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine et n'ayant pas abandonné un chantier les trois dernières

années

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'investissement Public du Ministère de l'éducation de base Exercice 2024 Imputation : 58 15 104 04 471303 523112 422

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la commission départementale de passation des marchés de la Préfecture du Mayo-Datniy à Yagoua dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la commission départementale de passation des marchés de la Préfecture du Mayo-Danay à Yagoua dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra être déposée aux heures ouvrables à la commission départementale de passation des marchés de la Préfecture du Mayo-Danay à Yagoua contre récépissé, au plus tard le 06/06/2024 à 14 Heures et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/K25/SAEF/CDPM/MD/TBEC/2024 DU 08/05/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE DE DATCHEKA, DANS L'ARRONDISSEMENT DE DATCHEKA.

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **600 000 (Six cent mille) F CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres, Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières, aura lieu le **06/06/2024 à 15 heures** par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Mayo-Danay dans la salle de réunions des actes de la préfecture du Mayo-Danay à Yagoua. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

Pièces Administratives

- Dossier incomplet ;
- Absence de la caution de soumission ou non conforme ;
- Pièce falsifiée ou non authentique ;

Offre Technique

- Dossier incomplet au-delà de 48 heures ;
- Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- Non-conformité aux spécifications techniques majeures ;
- Déclaration sur l'honneur de n'ayant pas abandonné un chantier durant les trois dernières années.
- Non satisfaction au moins, à vingt (20) sous critères essentiels sur les vingt Six (26)

Offre financière

- Offre financière incomplète ;
- Pièce non conformes ;

- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
d) Absence d'un sous-détail de prix ;
y) Sous-détail de prix irréaliste ou erroné.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur deux années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché ;	oui/non
2	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale au coût prévisionnel du marché ;	oui/non
3	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
4	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier) ;	oui/non
5	Les matériels essentiels (Camion benne petit outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
6	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)	oui/non
7		oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 20 sur 26 de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et, qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables la commission départementale de la Passation des Marchés de la Préfecture du Mayo-Danay ou au Secrétariat du préfet, dès publication du présent avis. Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48

MAROUA le 8 Mai 2024

Le PRÉFET

NDONGO NDONGO Jean Lazare

FONDS ROUTIER DU CAMEROUN

COMMUNIQUÉ N° 03/ADM/S AMPIFR/2024 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 0 01/AONO/FR/CLPM12024 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE GARDIENNAGE DES PERSONNES ET DES BIENS DU FONDS ROUTIER

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Suite à l'analyse des offres reçues pour l'Appel d'offres n° 01/AONO/FR/CIPM/2024 concernant la fourniture de services de gardiennage, l'Administrateur du Fonds routier déclare ledit appel d'offres infructueux. En effet, aucun des soumissionnaires n'a obtenu la note technique minimale requise, comme détaillé dans le tableau ci-dessous :

Soumissionnaire	Note technique		Observations
	Requise	Obtenue	
PRESECAM SECURITY SA.	22127	11 *88127	Éliminé pour note technique insuffisante et absence de justification de l'expérience dans le domaine
SCAM SECU		17,28/27	Éliminé pour note technique insuffisante

Les soumissionnaires sont invités à récupérer dans un délai de 15 jours leurs offres au Secrétariat de la SIGAMP/FR au 13^{ème} étage, porte 13.20. Passé ce délai, les offres seront détruites.

YAOUNDE le 8 Mai 2024

Le **ADMINISTRATEUR**

MOUSSA ESSAIE AUBIN

FOND DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

COMMUNIQUE N° 006/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2024 DU 10 MAI 2024 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'AVIS DE SOLlicitATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°006/ASMI/FODECC/2024 DU 15 AVRIL 2024 POUR LA PRÉ-QUALIFICATION DES CABINETS POUR LA COLLECTE DE DONNÉES ÉCONOMIQUES AUPRÈS DES ACTEURS DES FILIÈRES AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES CACAO ET CAFÉ (FODECC)

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

L'Administrateur communique :

Les cabinets suivants ont été sélectionnés pour l'Appel d'Offres National Restreint envisagé pour la collecte de données économiques auprès des acteurs des filières au Fonds de Développement des Filières Cacao et Café (FODECC). Lesdits cabinets sont classés par Ordre de mérite ainsi qu'il suit :

N°	SOUSSIONNAIRE	NOTE OBTENUE	OBSERVATIONS
1	SENTINELLE BUSINESS CAMEROUN(SBC)	86/100	Pré-qualifié
2	ETS OZE	84/100	Pré-qualifié
3	ETS RUTH ET FRERES	83 /100	Pré-qualifié

N°	AUTRE SOUSSIONNAIRE EVALUE	PRINCIPALE OBSERVATION
1	GLOBAL STUDY MAINTENANCE AND CONSTRUCTION (GSMC)	Éliminé pour « Note technique inférieure à 80 points sur 100 »
2	FISCAGEST CONSULTING AND CONTRACTOR	Éliminé pour « Note technique inférieure à 80 points sur 100 »
3	GEOMATIC SERVICES AND EQUIPMENT (GSE)	Éliminé pour « Note technique inférieure à 80 points sur 100 »

Par ailleurs, les Soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué au Secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis à l'immeuble siège du FODECC au Boulevard Saint Jean Paul II, 138 Rue 6.085 quartier Golf – Yaoundé. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 10 Mai 2024

Le ADMINISTRATEUR

NENGUE SAMUEL DONATIEN

FOND DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

COMMUNIQUE N° 002/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2024 DU 10 MAI 2024 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'AVIS DE SOLlicitATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°001 /ASMI/FODECC/2024 DU 12 AVRIL 2024 POUR LA PRÉ-QUALIFICATION DES ENTREPRISES POUR LA MISE À NIVEAU DU SCHÉMA DIRECTEUR INFORMATIQUE AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES CACAO ET CAFÉ (FODECC)

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

L'Administrateur communique :

Les cabinets suivants ont été sélectionnés pour l'Appel d'Offres National Restreint envisagé pour la mise à niveau du schéma directeur informatique au Fonds de Développement des Filières Cacao et Café (FODECC).

Lesdits cabinets sont classés par Ordre de mérite ainsi qu'il suit :

N°	SOUSSIONNAIRE	NOTE OBTENUE	OBSERVATIONS
1	GROUPE BEEC CONSEIL SARL	84 /100	Pré-qualifié
2	CESEC SARL	83 ,5 /100	Pré-qualifié
3	ALCA GROUP	81,5 /100	Pré-qualifié
4	AFREETECH CAMEROON SARL	81/100	Pré-qualifié

N°	AUTRE SOUSSIONNAIRE EVALUE	PRINCIPALE OBSERVATION
1	SPRINT PAY	Éliminé pour « Note technique inférieure à 80 points sur 100 »
2	BUREAU D'ETUDES FISCAGEST	Éliminé pour « Note technique inférieure à 80 points sur 100 »
3	CLOUDOVER CAMEROUN	Éliminé pour « Note technique inférieure à 80 points sur 100 »

Par ailleurs, les Soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué au Secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis à l'immeuble siège du FODECC au Boulevard Saint Jean Paul II, 138 Rue 6.085 quartier Golf – Yaoundé.

Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 10 Mai 2024

Le ADMINISTRATEUR

NENGUE SAMUEL DONATIEN

FOND DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

COMMUNIQUE N° 005./FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2024 DU 10 MAI 2024 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°003/ASMI/FODECC/2024 DU 12 AVRIL 2024 POUR LA PRÉ-QUALIFICATION DES CABINETS POUR L'ÉTUDE DE L'IMPACT DU FINANCEMENT À TRAVERS LE GUICHET DE TRANSITION AGRO ÉCOLOGIQUE AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES CACAO ET CAFÉ (FODECC)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'Administrateur communique :

Les cabinets suivants ont été sélectionnés pour l'Appel d'Offres National Restreint envisagé pour l'étude de l'impact du financement à travers le guichet de transition agro écologique au Fonds de Développement des Filières Cacao et Café (FODECC).

Lesdits cabinets sont classés par Ordre de mérite ainsi qu'il suit :

N°	SOUSSIONNAIRE	NOTE OBTENUE	OBSERVATIONS
1	KAP-SIT INTERNATIONAL CONSULTING SARL	97/100	Pré-qualifié
2	CEGEC SARL	90/100	Pré-qualifié
3	BRAINTRUST CONSEILS SARL	85/100	Pré-qualifié
4	GREEN-MIND PARTNERS SARL	83/100	Pré-qualifié

YAOUNDE le 10 Mai 2024

Le ADMINISTRATEUR

NENGUE SAMUEL DONATIEN

FOND DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

COMMUNIQUE N°004/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2024 DU 10 MAI 2024 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'AVIS DE SOLlicitATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°004/ASMI/FODECC/2024 DU 12 AVRIL 2024 POUR LA PRÉQUALIFICATION DES CABINETS POUR L'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DES EXERCICES 2023, 2024 ET 2025 AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES CACAO ET CAFÉ (FODECC)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'Administrateur communique :

Les cabinets suivants ont été sélectionnés pour l'Appel d'Offres National Restreint envisagé pour l'audit comptable et financier des exercices 2023, 2024 et 2025 au Fonds de Développement des filières Cacao et Café (FODECC). Lesdits cabinets sont classés par Ordre de mérite ainsi qu'il suit

N°	SOUSSIONNAIRE	NOTE OBTENUE	OBSERVATIONS
1	AUDITEC FOIRIER CONSULTING (AFC)	93/100	Pré-qualifié
2	AFRIQUE REVISION CONSEILS (ARC-AUDIT ET CONSULTING)	91/100	Pré-qualifié
3	EB-PARTNERS AUDIT ADVISORY (EB-AUDIT)	83/100	Pré-qualifié

Par ailleurs, les Soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué au Secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis à l'immeuble siège du FODECC au Boulevard Saint Jean Paul II, 138 Rue 6.085 quartier Golf – Yaoundé. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 10 Mai 2024

Le ADMINISTRATEUR

NENGUE SAMUEL DONATIEN

CONSEIL REGIONAL DU CENTRE

COMMUNIQUE N°00052/C/CRCE/DIAR/2024 DU 07 MAI 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°00036/AMI/CRCE/SG/DIAR DU 03/04/2024, POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES EN VUE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN, DE REHABILITATION ET DE CONSTRUCTION DES ROUTES REGIONALES.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Président du Conseil Régional du Centre communique :

Les Bureaux d'Etudes suivants ont été retenus suite à l'Appel à Manifestation d'Intérêt annoncé ci-dessus :

- 1- **LE COMPETING**, BP : 7214 Yaoundé, Tél/Fax : +237 243 89 96 13/ 699 50 11 77
- 2- **CICOM. SARL.**, BP 34 484 Yaoundé - Cameroun, Tél : 674 92 92 54/ 222 30 13 74, Email : cicom.sarl.bet@gmail.com
- 3- **METHOD & ENGINEERING SARL**, BP : 1398 Douala (Cameroun), Tél : (+237) 681 550 624/ 695 345 536, Email : contact@method-engineering.com, Web site : www.method-engineering.com
- 4- **METRA CONSEILS**, BP 4432 Yaoundé, Tél : (+237) 699 944 175/ 671 039 154, Email : ps_mboatangana@yahoo.fr
- 5- **PRISMA SARL**, BP : 15553 Ydé, Tél : (+237) 222 23 25 99/693 04 00 56, Email : info@prismasarl.cm
- 6- **ICE CAMEROUN SARL**, BP : Yaoundé 13183, 220 Rue Frédéric Foé, Tél : (+237) 697 51 44 96/696 73 52 89/ 699 85 26 74
- 7- **SETEC CAMEROUN**, BP : 15350 Douala Cameroun, 69 Rue Tobie Kouoh
- 8- **OGIVE**, BP 911 Yaoundé, Tél : 699 416 545

YAOUNDE le 7 Mai 2024

Le PRÉSIDENT

TSIMI EVOUNA Gilbert

FOND DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

COMMUNIQUE N° 003/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2024 DU 10 MAI 2024 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°002/ASMI/FODECC/2024 DU 12 AVRIL 2024 POUR LA PRÉ-QUALIFICATION DES ENTREPRISES POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE MONITORING DE L'INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES CACAO ET CAFÉ (FODECC)

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

L'Administrateur communique :

Les cabinets suivants ont été sélectionnés pour l'Appel d'Offres National Restreint envisagé pour la mise à niveau du schéma directeur informatique au Fonds de Développement des Filières Cacao et Café (FODECC).

Lesdits cabinets sont classés par Ordre de mérite ainsi qu'il suit :

N°	SOUSSIONNAIRE	NOTE OBTENUE	OBSERVATIONS
1	ETS KRATOS	86 /100	Pré-qualifié
2	ETS LE PARALLELE	84/100	Pré-qualifié
3	ETS SIGNATURE	82/100	Pré-qualifié

N°	AUTRE SOUSSIONNAIRE EVALUE	PRINCIPALE OBSERVATION
1	AFREETECH CAMEROON SARL	Éliminé pour « Note technique inférieure à 80 points sur 100 »
2	SPRINT PAY	Éliminé pour « Note technique inférieure à 80 points sur 100 »
3	ACCENT MEDIA S.A	Éliminé pour « Note technique inférieure à 80 points sur 100 »

Par ailleurs, les Soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué au Secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis à l'immeuble siège du FODECC au Boulevard Saint Jean Paul II, 138 Rue 6.085 quartier Golf – Yaoundé.

Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 10 Mai 2024

Le ADMINISTRATEUR

NENGUE SAMUEL DONATIEN

CONSEIL REGIONAL DU CENTRE

COMMUNIQUE N°00052/C/CRCE/DIAR/2024 DU 07 MAI 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°00036/AMI/CRCE/SG/DIARDU 03/04/2024, POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES EN VUE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN, DE REHABILITATION ET DE CONSTRUCTION DES ROUTES REGIONALES.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Président du Conseil Régional du Centre communique :

Les Bureaux d'Etudes suivants ont été retenus suite à l'Appel à Manifestation d'Intérêt annoncé ci-dessus :

- 1- **LE COMPETING**, BP : 7214 Yaoundé, Tél/Fax : +237 243 89 96 13/ 699 50 11 77
- 2- **CICOM. SARL** ., BP 34 484 Yaoundé - Cameroun, Tél : 674 92 92 54/ 222 30 13 74, Email : cicom.sarl.bet@gmail.com
- 3- **METHOD & ENGINEERING SARL** , BP : 1398 Douala (Cameroun), Tél : (+237) 681 550 624/ 695 345 536, Email : contact@method-engineering.com, Web site : www.method-engineering.com
- 4- **METRA CONSEILS** , BP 4432 Yaoundé, Tél : (+237) 699 944 175/ 671 039 154, Email : ps_mb
- 5- **PRISMA SARL**, BP : 15553 Ydé, Tél : (+237) 222 23 25 99/693 04 00 56, Email : info@prismasarl.cm
- 6- **ICE CAMEROUN SARL**, BP : Yaoundé 13183, 220 Rue Frédéric Foé, Tél : (+237) 697 51 44 96/696 73 52 89/ 699 85 26 74
- 7- **SETEC CAMEROUN**, BP : 15350 Douala Cameroun, 69 Rue Tobie Kouoh
- 8- **OGIVE**, BP 911 Yaoundé, Tél : 699 416 545

YAOUNDE le 7 Mai 2024

Le MAIRE

TSIMI EVOUNA Gilbert

PRÉFECTURE DU DJA ET LOBO

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/DAONO/LO 1/SP/CDPM-PU/2024DU 06/05/2024 POUR LESTRAVAUX DE REHABILITATION DE LA RESIDENCE DU PREFET DU DJA ET LOBO A SANGMELIMA, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
5807164014318055231122311205

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Préfet du Département du Dja et Lobo, Autorité Contractante invite par le présent appel d'offres pour le compte du Ministre de l'Administration Territoriale, Maître d'Ouvrage un appel d'offres national ouvert pour les travaux de réhabilitation de la Préfecture de Sangmélima, Département du Dja et Lobo, Région du Sud.

2. Consistance des prestations

Le détail des travaux précisé dans le CCTP ou le détail estimatif comprennent notamment :

1. INSTALLATION DE CHANTIER
2. DEMOLITIONS
3. MACONNERIE – ELEVATION
4. CHARPENTE – COUVERTURE
5. MENUISERIE BOIS ET METALLIQUE
6. ELECTRICITE
7. PEINTURE
8. PLOMBERIE SANITAIRE

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : 20 000 000 (Vingt millions)francs CFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences avérées dans le domaine des bâtiments et Travaux publics.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par leBIP du Ministère de l'Administration Territoriale, exercice 2024.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté auprès du Secrétariat Particulier du Préfet du Dja et Lobo.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Particulier du Préfet du Dja et Lobo,contreversementd'une somme non remboursable payableau trésor public suivant le tableau ci-dessous :

LOTS	Intitulé	Montant prévisionnel	Coût du DAO
------	----------	----------------------	-------------

Unique	TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA RESIDENCE DU PREFET DU DJA ET LOBO A SANGMELIMA,DEPARTEMENTDU DJA ET LOBO, REGION DU SUD	20 000 000	40 000
--------	--	------------	--------

Cette quittance devra préciser les informations suivantes:

- Le nom du soumissionnaire ;
- Le numéro de l'avis d'appel d'offres ;
- L'objet de l'appel d'offres ;
- Le montant des frais payés ;

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir auprès du Secrétariat Particulier du Préfet du Dja et Lobo, **au plus tard le 04/06/2024 à 14 heures** précises, et devra porter la mention:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/LO1/SAEF/CDPM-PU/2024DU 06/05/2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA RESIDENCE DU PREFET DU DJA ET LOBO A SANGMELIMA, DEPARTEMENTDU DJA ET LOBO, REGION DU SUD

« An'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage délégué pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de TROIS (03)mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, précisant le montant forfaitaire en francs CFA pour chaque lot et valable pendant trente (30)jours au-delà de la date originale de validité des offres suivant le tableau ci-dessous :

LOTS	Intitulé	Montant prévisionnel	Cautionnement provisoire
Unique	TRAVAUX DE REHABILITATION DELA RESIDENCE DU PREFET DU DJA ET LOBO A SANGMELIMA, DEPARTEMENTDU DJA ET LOBO, REGION DU SUD	20 000 000	400 000

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03)mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à l'Avis d'Appel d'Offres Elles devront en outre respecter les modèles du présent Dossier 'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le 04/06/2024 à 15heures, par la Commission Départementale de Passation des Marchés et Lobo dans la salle de réunion de l'Hôtel des Finances de Sangmélima. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette ouverture et représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite maîtrise du dossier.

13. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

- Dossier incomplet (absence d'une pièce administrative après le délai de 48h) ou non conforme, Absence de la caution de 100 millions ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Le non-respect de 70 % de critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous détail des prix d'un prix unitaire quantifié ;
- Non-conformité du modèle de soumission.

2. Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre (3 sous critères) ;
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires (4 sous critères) ;
- Personnels (6 sous critères) ;
- Visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire accompagnée d'un rapport (2 sous critères) ;
- Méthodologie d'exécution (4 sous critères) ;
- Moyens Matériels et logistiques compatible avec le travail à effectuer (3 sous critères) ;
- Capacité financière (1 sous critère).

14. Attribution

Le soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant toutes les capacités techniques requises résulantes des critères éliminatoires du DAO, sera adjudicataire de la présente lettre commande.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Particulier de l'Agence de Régulation des Marchés Publics et Lobo. Tout soumissionnaire devra produire une attestation sur l'honneur de visite du site des travaux.

MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE

**COMMUNIQUE N° A/171/C/MINEDUB/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/2024 DU 06/05/2024 PORTANT
ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°001/AONO/MINEDUB/CIPM/EXERCICE 2024 DU 05/03/2024 POUR L'ÉQUIPEMENT DES STRUCTURES
DES SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DE BASE EN MATÉRIEL INFORMATIQUE
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2024 - IMPUTATION :
58-15-104-01-340020-524211**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION DE BASE (MAITRE D'OUVRAGE), COMMUNIQUE :

Par Décision N° 236/B1/10601/D/MINEDUB/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/2024 du 06/05/2024, l'ETS TCHOUWO JULIENNE, BP 2598 Yaoundé, Tél. (237) 674 575 795/699 544 588, a été déclaré adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé ainsi qu'il suit :

INTITULE DU PROJET	MONTANT TTC (FCFA)	ADJUDICATAIRE	DELAI DE LIVRAISON
Équipement des structures des Services Centraux du Ministère de l'Éducation de Base en matériel informatique.	44 361 000 (quarante-quatre millions trois cent soixante un mille)	ETS TCHOUWO JULIENNE BP 2598 Yaoundé, Tél. (237) 674 575 795/699 544 588	60 (soixante) jours

L'intéressé est appelé à bien vouloir prendre attache avec la Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-Direction du Budget, Service des Marchés Publics, Bureau des Appels d'Offres, pour la suite de la procédure. Par ailleurs, les soumissionnaires non-retenus sont invités à passer retirer les copies de sauvegarde de leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces copies seront détruites. Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution pour lesdits soumissionnaires.

YAOUNDE le 6 Mai 2024

Le MINISTRE

ETOUNDI NGOA Laurent Serge

MISSION DE PROMOTION DES MATÉRIAUX LOCAUX

DECISION N°006/D/MIPROMALO/DG/DAG/SDBC/SM/MNG/24 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/MIPROMALO/DG/CIPM/DAG/SDBC/SM/2024 DU 13 MARS 2024 POUR L'ACQUISITION DES TRICYCLES ET DES TRANSPALETTES A LA MIPROMALO (EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA MIPROMALO

- Vu la constitution ;
- Vu la Loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;
- Vu la Loi N° 2018/ 012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- Vu la loi N°2023/019 du 19 décembre 2023, portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 ;
- Vu le décret N°90/1353 du 18 septembre 1990 portant création de la Mission de Promotion des Matériaux Locaux, modifié et complété par le décret N°2018/594 du 17 octobre 2018 portant réorganisation de la Mission de Promotion des Matériaux Locaux;
- Vu le décret N°2010/025 du 28 janvier 2010 portant nomination du Président du Conseil d'Administration de la Mission de Promotion des Matériaux Locaux ;
- Vu le décret N°2017/387 du 20 juillet 2017 portant nomination du Directeur de la Mission de Promotion des Matériaux locaux;
- Vu le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
- Vu le décret N°2019/320 du 19 Juin 2019 précisant les modalités d'application de certaines dispositions des lois N°2017/010 et 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des établissements publics et des entreprises publiques ;
- Vu la circulaire N°00000026/C/MINFI du 29 Décembre 2023 portant instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'État et des autres entités publiques pour l'exercice 2024 ;
- Vu La circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 portant application du code des Marchés Publics ;
- Vu La DEMANDE DE COTATION N°002/DC/MIPROMALO/DG/CIPM/DAG/SDBC/SM/2024 DU 13 MARS 2024 pour l'acquisition des tricycles et des transpalettes a la MIPROMALO (en procédure d'urgence) ;
- Vu le procès-verbal de de la commission Interne de Passation des Marchés de la MIPROMALO ;
- Vu la nécessité de service,

DECIDE



Article 1: L'ETABLISSEMENT SHALOM;BP: 0 Yaoundé N°RC : RC/YAE/2018/A/2194, N° Contribuable : P044412715419F, TEL : (+237) 694 464 381; a été retenue pour l'exécution de la lettre commande dont les références sont les suivantes:

N°	PRESTATION	MONTA
1	ACQUISITION DES TRICYCLES ET DES TRANSPALETTES A LA MIPROMALO (EN PROCEDURE D'URGENCE)	19

YAOUNDE le 7 Mai 2024

Article 2: Le promoteur dudit établissement, est invité à se présenter à la MIPROMALO pour l'établissement de la lettre commande y afférente.

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**
LIKIBY BOUBAKAR

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

UNITE DE COORDINATION DU PROGRAMME AGROPOLES

DECISION N°03 /D/PAG/UCP/2024 DU 07 MAI 2024 PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N°002/LC/PAG/UCP/CIPM/2023 DU 18 OCTOBRE 2023 POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS AGRICOLES AU PROFIT DES AGROPOLES MAIS DE NTUI ET DE OURO-DOLE (LOT 2)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du Programme Agropoles,

Vu la constitution ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'État et des autres entités publiques ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu la loi n°2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 ;

Vu le décret n°2012/2274/PM du 06 août 2012 portant création du Programme Agropoles modifié et complété par le Décret n°2013/0260/PM du 22 février 2013 ;

Vu l'arrêté N°008/MINEPAT du 12 novembre 2014 portant nomination d'un Coordonnateur National à l'Unité de Coordination du Programme Agropoles ;

Vu la circulaire n°0026/C/MINFI du 29 décembre 2023 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2024;

Vu la Lettre-Commande N°002/LC/PAG/UCP/CIPM/2023 du 18 octobre 2023 pour l'acquisition des équipements agricoles au profit des agropoles mais de Ntui et de Ouro-dole (lot 2)

Vu la lettre de désistement de l'entreprise adressée à Monsieur le Coordonateur National du Programme Agropoles, Maître d'Ouvrage.

DECIDE :

Article 1^{er} : La Lettre-Commande susvisée, relative à l'acquisition des équipements agricoles au profit des agropoles mais de Ntui et de Ouro-dole (lot 2), attribuée à l'entreprise MJ GLOBAL BUSINESS SERVICES SARL B.P:33 051 Yaoundé, Tel : 694 09 79 08/699 11 36 61, est pour compter de la date de signature de la présente décision résiliée aux torts, frais et risques exclusifs de l'entreprise adjudicataire, en application des dispositions combinées des articles 181,182 et 184 du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics et conformément à l'article 37 du CCAP de ladite Lettre-Commande.

Article 2 : La présente décision fait suite à la défaillance du cocontractant dans la fourniture des équipements, objet du contrat.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 7 Mai 2024

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGO'O BITOMO ADRIAN

COMMUNE DE GALIM TIGNERE

COMMUNIQUE N° 04/C/R-AD/D-F&D/C-GT/SG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 22 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES N°01/AONO/CGT/CIPM/2024 DU 27 FEVRIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EPB DE GALIM-TIGNERE LOT 1, DANS LA COMMUNE DE GALIM-TIGNERE.A ETE SOUMISSIONNE PAR LES ENTREPRISES SUIVANTES :- ETS : GROUPEMENT DES ETS AMANA PLUS ET ETS ARABO TEL :695 85 38 15FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Galim-Tignere, Autorié Contractante, Communique:

Par Décision N° **04/D/R-AD/D-F&D/C-GT/SG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 22 AVRIL 2024** L'entreprise indiquée dans le tableau ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du marché relatif à l'appel d'offre suscité :

N°	ENTREPRISE	DESIGNATION DU PROJET	MONTANT HTVA	MONTANT TTC	DELAI D'EXECUTION	OBSERVATIONS
01	ETS GROUPEMENT DES ETS AMANA PLUS ET ETS ARABO TEL: 695833815	POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A LIEPB DE GALIM-TIGNERE LOT 1	18 448 637 F CFA	22 000 000 FCFA	03 Mois	Adjudicataire

Le mandataire de cette entreprise est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, à la Mairie de GALIM-TIGNERE, en vue de la souscription de son projet de Lettre-Commande. Passé ce délai le Maitre d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler l'attribution.

GALIM-TIGNERE le 22 Avril 2024

Le MAIRE

IBRAHIM YAYA

MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DECISION N° 00133/D/MINHDU DU 03 MAI 2024 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ PASSE PAR APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 00052/AONR/MINHDU/CIPM/2024 DU 07 MARS 2024 POUR LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES, ENVIRONNEMENTALES, PAYSAGERES ET TECHNIQUES DE LA REQUALIFICATION DU SITE DE L'ECOLE PUBLIQUE DE MEYO ET DES ESPACES CONTENUS DANS LES ILOTS DES ECHANGEURS D'AHALA ET MEYOFINANCEMENT : BIP/MINHDU-EXERCICE 2024

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN,

Vu La constitution ;

La loi N°2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024;

Vu Le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu Le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu

Vu Le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère des marchés publics ;

Vu La circulaire n° 00000026/C/MINFI du 29/12/2023 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publics pour l'Exercice 2024;

Vu La circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics ;

Vu Le DAO N° 00052/AONR/MINHDU/CIPM/2024 DU 07 MARS 2024.

Vu Le Procès-Verbal de la séance N°49 du 30 avril 2024 de la CIPM/MINHDU, proposant l'attribution Bureau d'Etudes Technique ci-dessous.

D E C I D E :

Article 1^{er} – Le soumissionnaire ci-après cité est retenu comme adjudicataire du marché relatif au Dossier d'Appel d'Offres suscité:

DAO	Ville	Soumissionnaire	Montant TTC (en F CFA)	Délais d'exécution
DAO N° 00052/AONR/MINHDU/CIPM/2024 DU 07 MARS 2024 pour la réalisation des études architecturales, environnementales, paysagères et techniques de la requalification du site de l'école publique de Meyo et des espaces contenus dans les îlots des échangeurs d'Ahala et Meyo.	Yaoundé	Gpt POLYGONE SARL/FORUM SARL BP : 33 872 Yaoundé; Tel : 696 564 095	59 291 100	Huit (08) mois

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 3 Mai 2024

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

COMMUNE DE NGAMBE TIKAR

DECISION N°07/D/RC/D-MK/C-NG-T/CAB/2024 DU 29/04/2024 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N0001/AONO/RC/D-MK/C-NG-T/CIPM/2024 DU 06 FÉVRIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX BLOCS DE DEUX SALLES (02) DE CLASSE DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE NGAMBÉ-TIKAR, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM, RÉGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGAMBE-TIKAR
(Autorité contractante),

Vu	La Constitution ;
Vu	La loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;
Vu	La loi n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
Vu	Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des entités publiques ;
Vu	La loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code General des Collectivités Territoriales Décentralisées. La loi N°2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 ;
Vu	Le décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu	Le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu	Le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu	Le décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu	L'arrêté n°112/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et des frais d'achat des dossiers d'appel d'offres ;
Vu	Les circulaires n°002 et n°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des marchés publics ; La circulaire N° 00000001/LC/MINFI du 04 janvier 2024 relative à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution des budgets des Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'exercice 2024
Vu	La lettre circulaire N° 005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature du décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 ;
Vu	l'avis d'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°001/AONO/RC/D-MK/C-NG-T/CIPM/2024 du 06 février 2024 pour les travaux de construction de six blocs de deux (02) de classe dans certaines écoles publiques de la Commune de Ngambé-Tikar, Département du Mbam et Kim, Région du Centre La lettre N° 02/L/CIPM-NG-T/2024 du 25 avril 2024 portant proposition d'attribution.
Vu	

DECIDE

Article 1er: Les soumissionnaires ci-après sont retenus pour les travaux de construction de six(06) blocs de deux (02) salles de classes dans certaines écoles publiques de la Commune de Ngambé-Tikar, Département du Mbam et Kim, Région du Centre

N° LOT	Intitulé du projet	Soumissionnaire retenu	Montant prévisionnel (FCFA)	Montant TTC	Délai d'exécution
01	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique de NGAM	ETS MIMI ET FILS	18 000 000	17 070 757	120 jours
02	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique de MIMBE	ETS WAFFI	18 000 000	17 687 935	120 jours
03	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique de BARIKI	ETS GOURAMA	18 000 000	17 920 473	120 jours
04	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique Bilingue de Ngambé-Tikar	KARIM & SAID SARL	18 000 000	16 341 167	120 jours
05	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique de MAMBOUENG	ETS MIMI ET FILS	18 000 000	17 920 473	120 JOURS
06	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique de KOUEN	ETS GOURAMA	18 000 000	17 920 473	12jours

Les entreprises retenues sont invitées à se présenter dès publication de la présente décision et au plus tard les sept (07) jours qui suivent à la Mairie de Ngambé-Tikar pour l'établissement de la lettre commande correspondante.

Article 2: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera ./.

COMMUNE DE SANGMÉLIMA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/CS/SIGAMP/2024 19/04/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ELABORATION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DE LA VILLE DE SANGMELIMA PHASE I : TRANCHE FERME (DIAGNOSTIC TERRITORIAL) AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2024.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet le recrutement d'un consultant pour l'élaboration du Plan d'Occupation des Sols de la COMMUNE DE SANGMELIMA

2. Consistance des prestations

Cette étude vise à ELABORER LE PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DE LA VILLE DE SANGMELIMA PHASE I : TRANCHE FERME (DIAGNOSTIC TERRITORIAL) en vue de cadrer le développement de la Commune de Sangmélima à travers une organisation des zones urbaines et à urbaniser, une protection des zones naturelles et une réglementation de l'occupation du sol pour un développement socio-économique et spatial harmonieux et durable. De manière spécifique, il s'agira pour le prestataire de :

- Actualiser la cartographie de base ;
- Faire un état des lieux assorti d'un bilan diagnostic de la situation actuelle ;
- Dégager la vision de la commune, les orientations stratégiques, les objectifs et axes de développement ;
- Produire un rapport diagnostic ;

L'étude sera réalisée suivant les étapes ci-après:

- Etape 1 : Elaboration de la cartographie de base ;
- Etape 2 : Enquêtes de terrain, état des lieux et analyse diagnostic de la commune ;
- Etape 3 : Formulation de la vision, orientations stratégiques, objectifs et axes de développement

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des prestations est estimé à quarante millions (40 000 000) de FCFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Bureaux d'Etudes Techniques et Cabinets d'Urbanisme exerçant au Cameroun.

5. Financement

L'étude objet du présent Appel d'Offres est financée par le Budget d'Investissement Public (BIP) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, Exercice 2024.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service Technique de la Commune de Sangmélima, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis, soit au Service Technique, soit au bureau du Chef de la Structure Interne de Gestion des Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune de Sangmélina, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de 50 000 (Cinquante mille) FCFA payable à la Recette Municipale ou à la Recette des Finances de Sangmelima

8. Remises des offres

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés chacun sous simple enveloppe dont

Volume 1 : Pièces administratives ; Volume 2 : Offre Technique ;

Volume 3 : Offre Financière.

Toutes les pièces constitutives des offres (Volumes 1, 2 et 3), seront placées dans un grand pli extérieur scellé portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en question.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO, séparées par des intercalaires de couleur identique et reliées.

Chaque offre, sous peine de rejet, sera rédigée en français ou en anglais, et en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies marquées comme tels, et devra parvenir sous plis fermés, au bureau de la SIGAMP ou au bureau du courrier de la Commune de Sangmelima, **au plus tard le 30/05/2024 à 14 heures**, heure locale. Elle devra porter la mention

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00010/AONO/CS/SIGAMP/2024DU 19/04/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ELABORATION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DE LA VILLE DE SANGMELIMA PHASE I : TRANCHE FERME (DIAGNOSTIC TERRITORIAL) AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2024.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des études est de cinq (05) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou compagnie d'assurances agréé par le Ministère en charge des Finances (la liste figure dans la pièce 13 du DAO), dont le montant est fixé à huit cent mille (800 000) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. SoUs peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou toute autre autorité administrative (Gouverneur, préfet, sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées d'au plus trois (03) mois ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable et un délai de 48 heures accordé au(x) soumissionnaires(s) pour en produire.

12. Ouverture des Plis

Elle se fera en deux temps ainsi qu'il suit :

- L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques **aura lieu le 30/05/2024 Au plus tard à 15 heures** précises dans la salle des conférences de la Commune de Sangmelima.
- L'ouverture des offres financières sera faite au terme de l'analyse des offres techniques pour les soumissionnaires ayant obtenu une note technique au moins égale à 70 points sur 100

Seuls les soumissionnaires concernés peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

1. Absence ou non-conformité des pièces requises aux prescriptions du présent DAO après un délai de 48 heures
2. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
3. Omission dans le bordereau des prix unitaires, d'un prix quantifié ;
4. Présence d'une information financière dans l'offre administrative ou technique ;

E. Note technique inférieure à 70/100.

Critères essentiels

1. Personnel Clé..... 55 points ;
2. Références du consultant..... 25 points ;
3. Matériel à mobiliser..... 05 points ;
4. Planning et méthodologie proposée 15 points ;
5. Seules les soumissions dont les propositions techniques justifient d'une note supérieure ou égale à soixante et dix (70/100) seront éligibles à l'analyse des offres financières.

14. Attribution

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité — coût (mieux disant) conformément aux procédures décrites dans le présent DAO. La note globale finale N sera calculée par la combinaison pondérée des notes techniques et financières suivant la formule ci-après :

$$N_g = \underline{80 \times \text{Note technique (Nt)} + 20 \times \text{Note financière (Nf)}}$$

100

La note financière (Nf) est obtenue de la façon suivante : Soit Fm le montant de la proposition la mieux disante, sa note financière sera prise égale à 100 points. Les notes des autres soumissionnaires calculées à partir de la note financière de la proposition la mieux disante sera obtenue par la formule :

$$N_f = \underline{100 \times F_m}$$

F

Fm le montant de la proposition la mieux disante

F le montant de la proposition considérée

Le soumissionnaire présentant la note finale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du marché.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès aux heures ouvrables. Pour toute dénonciation de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au Mi NMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

SANGMELIMA le 19 Avril 2024

Le MAIRE

BEKONO Jean Faustin

COMMUNE DE PENJA

COMMUNIQUÉ N°06/C/COMMUNE – PENJA/SIGAMP/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LETTRE COMMANDE RELATIVE A CAPPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/A0NO /CIPJA/CIGSMPICIPMJ2024 DU 25 MARS 2024 POUR LES TRAVAUX REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE TRONCON NJOMBE-MOUMBE DANS L'ARRONDISSEMENT DE NIOIVI8E-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Penja communique : Par Décision N°06/13/C — PENJA/ SIGAMP/2024 du

L'entreprise ci-dessous a été retenue pour l'ouverture de l'offre financière du contrat relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert suscite.

Intitule du projet	Soumissionnaire	Montant TTC (FCFA)	Délai execution
Travaux Réhabilitation De La Pise Agricole : Tronçon Njombe-Mournbe Dans L'Arrondisernent De Njornbe- Penja, Département du Moungo, Région du Littoral	ETS LA ETONGPRESTA BP : S/C 400 Nkongsamba Tel 675 20 21 04	22 979 614 (Vingt deux Millions neuf cent soixante-dix-neuf mille six cent quatorze)	Quatre-vingt-dix (90) Jours calendaires

Ladite entreprise est invitée a se presenter des publication du present communiqué et **au plus tard dans les sept 07) fours qui suivent, sous peine d'annulation**, au Service du Maire de la Commune de Penja pour la mise au point du contrat correspondant

PENJA le 7 Mai 2024

Le MAIRE

LOBE Charly Olivier

UPPER NUN VALLEY DEVELOPMENT AUTHORITY

CORRECTIVE ADDITIONAL CLAUSE NO 01/CA/2024 OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER IN EMERGENCY PROCEDURE NO.001/ONIT/UNVDA /ITB/2024 OF09/04/2024 FOR THE PURCHASE AND COLLECTION OF 2 200 TONS OF PADDY RICE FROM FARMERS, INCLUDING HANDLING CHARGES IN UNVDA NDOP FINANCING: PUBLIC INVESTMENT BUDGET MINADER 2024 IMPUTATION: 58 30 184 01 330004 464110

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Each bid drafted in English or French in seven (07) copies including one (01) original and six (06) copies marked as such, should reach the General Secretariat UNVDA not later than 10/05/2024 at 10 o'clock local time and should carry the inscription:</p> <p style="text-align: center;">OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER IN EMERGENCY PROCEDURE</p> <p style="text-align: center;">N^o._001/ONIT/UNVDA/ITB/2024 OF 09042024</p> <p style="text-align: center;">FOR THE PURCHASE AND COLLECTION OF 2 200 TONS OF PADDY RICE FROM FARMERS, INCLUDING HANDLING CHARGES IN UNVDA NDOP.</p> <p style="text-align: center;"><i>“To be opened only during the bid-opening session”</i></p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Each bid drafted in English or French in seven (07) copies including one (01) original and six (06) copies marked as such, should reach the General Secretariat UNVDA not later than 15/05/2024 at 10 o'clock local time.</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>The bids shall be opened in a single phase.</p> <p>The opening of administrative documents, technical and financial bids, is on _10/05/2024 at 11 o'clock local time by the UNVDA Internal Tenders Board situated at the conference hall of UNVDA at Ndop.</p> <p>Only bidders may attend or be represented by a duly mandated person.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>The opening of administrative documents, technical and financial bids, is on 15/05/2024 at 11 o'clock local time.</p>

BAMENDA le 26 Avril 2024

Le Par Délégation le DIRECTEUR DES AFFAIRES GENERALES

AKONGUI ANDANGFUNG Eric

COMMUNE DE PENJA

COMMUNIQUÉ N°01/C/COMMUNE - PENJA/ SIGAMP/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL. OUVERT N°01/A0NO /C/PJA/CIGSMP/CIPM/2024 DU 25 MARS 2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE QUATRE (04) SALLES PLUS BUREAU DU DIRECTEUR A L'ECOLE PUBLIQUE GROUPE I DE PENJA DANS LA COMMUNE DE PENJA, ARRONDISSEMENT DE NJOMBE-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Penja communique :

Par Décision N°01/D/C — **PENJA! SIGAMP/2024 du 07 MAI 2024**, L'entreprise ci-dessous a été retenue pour l'ouverture de l'offre financière du contrat relatif a l'Appel d'Offres National Ouvert suscite

Intitule du ProJet	Soumissionnaire	Montants TTC (FCFA)	Mai execution
Travaux de réhabilitation d'un bloc de quatre (04) salles plus bureau du directeur a l'école publique groupe I de Penja dans la Commune de Penja, Arrondissement De Niombd-Penja, Npartement du Moungo, Région du Littoral	ETS EDG BP: too Loum, tel: 677 23 06 13	19 997 796 (Dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille sept cent quatre vingt seize)	Quatre-vingt-dix (90) jours calendaires

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et **au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation**, au Service du Maire de la Commune de Penja pour la mise au point du contrat correspondant.

PENJA le 7 Mai 2024

Le MAIRE

LOBE CHarly Olivier

COMMUNE DE PENJA

**COMMUNIQUÉ N°05/C/COMMUNE- PENJA/ SIGAMP/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LETTRE
 COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°
 05/A0NO /CJPJA/CIGSMPICIPM/2024 DU 25 MARS 2024 POUR LES TRAVAUX CONSTRUCTION DES
 EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE EN LAM PADA1RES SOLAIRES DES PERIMETRES URBAINS DE NJOMBE
 ET DE PENJA DANS LA COMMUNE DE PENJA, ARRONDISSEMENT DE NJOMBE-PENJA, DEPARTEMENT
 DU MOUNCO, REGION DU LITTORAL.**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Penja communique :

Par Décision N°05/D/C — PENJA/SIGAMP/2024 du

L'entreprise ci-dessous a été retenue pour l'ouverture de l'offre financière du contrat relatif a l'Appel d'Offres National Ouvert suscite.

Intitulé du ProJet	Soumissionnaire	Montants TTC (FCFA)	Délai execution
Travaux construction des équipements d'éclairage en lampadaires solaires des périmètres urbains de Njombe et de Penja dans la Commune de Penja, dans ('Arrondissement de Penja, Département du Mounco, Région du Littoral	ETS LA MARSEILLAISE BP : 91 Nkongsamba Tel : 6194 30 84 04	79 867 500 (soixante-dix-neuf millions huit cent soixante-sept mille cinq cent)	Quatre-vingt-dix (90) jours calendaires

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et **au plus tard dans les sept 07) fours qui suivent, sous peine d'annulation**, au Service du Maire de la Commune de Penja pour la mise au point du contrat correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires ci-après, n'ont pas été retenu pour les motifs suivants :

SOUSSIONNAIRE5	MOTIFS
ETS LE PENTAGONE	— Note technique insuffisante 64,28/100 : critère éliminatoire.
AS CONSULTING & SOTRAGEL SARL	— Note technique insuffisante 53,57/100 : critère éliminatoire ; — Offres administratives non conforme après 48h : critère éliminatoire ;
ZAIN GLOBAL COMPAGNY LTD	— Falsification de cartes grises : critère éliminatoire.
ETS YOUATO & FRERES	— Note technique insuffisante 414/100 : critère éliminatoire ; — Falsification de la photo sur le CV du chef de chantier : critère éliminatoire.

Ces soumissionnaire sont par ailleurs invités à passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

COMMUNE DE TUBAH

DECISION NO. 10/D/TC/TCITB/2024 OF 26/04/2024 BEARING ON THE AWARD OF JOBBING ORDER RELATING TO THE EQUIPPING OF TUBAH COUNCIL PONDS, TUBAH SUB DIVISION, MEZAM DIVISION, NORTH WEST REGION.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

THE MAYOR OF TUBAH COUNCIL

DECIDES

ARTICLE 1: THAT JOBBING ORDER RELATING TO THE EQUIPPING OF TUBAH COUNCIL PONDS TUBAH SUB DIVISION MEZAM DIVISION, NORTH WEST REGION. IS AWARDED TO THE ENTERPRISE HEREIN MENTIONED BELOW:

LOT NO	PROJECT	SUCCESSFUL BIDDER/ENTERPRISE	AMOUNT FCFA	DURATIO
1	EQUIPPING OF TUBAH COUNCIL PONDS	SALI ENTERPRISE	14,994,999FCFA TTC	03 MONT

ARTICLE 2: THIS PRESENT DECISION SHALL BE PUBLISHED AND REGISTERED WHERE NEED BE.

TUBAH le 26 Avril 2024

Le MAYOR

TANJONG MARTIN MESHONGONG

COMMUNE DE TUBAH

DECISION NO. 09/D/TC/TCITB/2024 OF 26/04/2024 BEARING ON THE AWARD OF JOBBING ORDER RELATING TO THE SUPPLY AND INSTALLATION OF A PAVEMENT BRICK MACHINE TO TUBAH COUNCIL, TUBAH SUB DIVISION, MEZAM DIVISION, NORTH WEST REGION.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

THE MAYOR OF TUBAH COUNCIL

DECIDES

ARTICLE 1: THAT JOBBING ORDER RELATING TO THE **SUPPLY AND INSTALLATION OF A PAVEMENT BRICK MACHINE TO TUBAH COUNCIL, TUBAH SUB DIVISION, MEZAM DIVISION, NORTH WEST REGION.** IS AWARDED TO THE ENTERPRISE HEREIN MENTIONED BELOW:

LOT NO	PROJECT	SUCCESSFUL
1	FOR THE SUPPLY AND INSTALLATION OF A PAVEMENT BRICK MACHINE TO TUBAH COUNCIL,	FOSS AND S

ARTICLE 2: THIS PRESENT DECISION SHALL BE **PUBLISHED AND REGISTERED** WHERE NEED BE.

*TUBAH le 26 Avril 2024**Le MAYOR***TANJONG MARTIN MESHONGONG**

COMMUNE DE GUERE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-GUERE/CIPM/TBEC/2024 DU 07/05/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE PLATEFORME MULTISPORT DANS LA COMMUNE DE GUERE, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY ET LA REGION DE L'EXTREME NORD FINANCEMENT : BIP MINJEC- EXERCICE 2024

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
58 26 145 05 641318 464211 541

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Guéré, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'une plateforme multisport dans l'Arrondissement de Guéré, Département du Mayo-Danay, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes :

- Les travaux préparatoires notamment l'installation du chantier, le suivi et repli y compris les études ;
- réalisation de l'ensemble des travaux de génie civil ;
- La fourniture et la pose des accessoires des différents stades (poteaux, panneau de basket...);
- L'installation du dispositif d'éclairage (lampadaire).

3. Cout Prévisionnel

quatre-vingts millions (80 000 000) Francs cfa.

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des travaux publics. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement public, Exercice 2024, pour un coût estimatif total de **quatre-vingts millions (80 000 000) Francs cfa.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service technique de la Mairie de GUERE.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de GUERE, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable d'un montant de **quatre-vingt mille (80 000) francs cfa** payable à la recette Municipale de GUERE au titre des frais d'achat du dossier d'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme telles, devra être déposée au Service de Marché de la Commune de GUERE contre récépissé, au plus tard le **04/06/2024** à **10 Heures** et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-GUERE/CIPM/TBEC DU 07/05/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE PLATEFORME MULTISPORT DANS L'ARRONDISSEMENT DE GUERE, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY ET LA REGION DE L'EXTREME NORD FINANCEMENT : BIP - EXERCICE 2024

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois calendaires**. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

11. Cautionnement Provisoire

chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives un cautionnement de **1 600 000 FCFA (un million six cent mille Franc CFA)** délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréés par le MINFI.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **04/06/2024 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Guéré. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Evaluation des offres

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

Pièces administratives

- a) Dossier incomplet 48 heures après l'ouverture des plis ;
- b) Absence de la caution de soumission ;
- c) Pièce falsifiée ou non authentique.

Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiées ou scannés ;
- a) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- b) Non satisfaction au moins à 70% des critères essentiels.

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- c) Absence d'un sous-détail des prix

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **53 critères essentiels** ci-dessous :

- Présentation sur **03 critères** ;
- Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **15 critères** ;
- Le matériel de chantier à mobiliser sur **10 critères** ;



- La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;
- Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **12 critères**.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de GUERE, dès publication du présent avis.

MAROUA le 7 Mai 2024

Le MAIRE

AHMADOU

COMMUNE DE NJINIKOM

NO.02/ONIT/MINDDEVEL/NC/NCITB/PIB/2024 OF 30/04/2024 FOR THE CONSTRUCTION OF NJINIKOM MULTIPURPOSE YOUTH EMPOWERMENT CENTER, BOYO DIVISION OF THE NORTH WEST REGION. FINANCING: MINJEC PUBLIC INVESTMENT BUDGET OF 2024

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of 2024 Investment Budget, the MAYOR NJINIKOM COUNCIL hereby launches an OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER BY EMERGENCY PROCEDURE for the CONSTRUCTION OF NJINIKOM MULTIPURPOSE YOUTH EMPOWERMENT CENTER, BOYO DIVISION OF THE NORTH WEST REGION.

2. Consistance des prestations

Work to be done consists of

- Preparatory works
- Earth works
- Foundation
- Masonry elevation
- Carpentry-roof works
- Electricity
- VDR drainage

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is **60,000,000 (SIXTY MILLION) CFA Francs.**

4. Allotissement

Participation to this invitation to tender is open to Cameroonian enterprises that are in compliance with the fiscal laws.

5. Participation et origine

Participation to this invitation to tender is open to Cameroonian enterprises that are in compliance with the fiscal laws.

6. Financement

Works which form the subject of this invitation to tender shall be financed by the 2024 Public Investment Budget of the Ministry of Youth Affairs and Civic Education.

7. Consultation du Dossier

The file may be consulted during working hours at the Mayor's Secretariat of the NJINIKOM Council, BOYO-Njinikom, Telephone **N° (237) 670294650**, as soon as this notice is published.

8. Acquisition du Dossier

The file may be obtained from the Mayor's Secretariat of the Njinikom Council, Telephone **(237) 670294650** as soon as this notice is published against payment of the sum of **100,000** CFA francs, payable at Treasury, representing the cost of purchasing the tender file.

9. Remises des offres

Each offer drafted in English or French in 07 (seven) copies including 01 (one) original and 06 (six) copies should reach the Njinikom council not later than **24/05/2024 at 10 AM** local time and should carry the inscription:

“To be opened only during the bid-opening session”

10. Delai de Livraison

The maximum deadline provided by the Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this invitation to tender is **three (03) calendar months**

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance and whose list is found in document No. 12 of the Tender File, of an amount of **1,200,000 CFA (ONE MILLION, TWO HUNDRED THOUSAND Francs CFA)**, valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids. As per article 90 (9) of the Public contract Code (Decree No. 2018/366 OF 20 June 2018), certified cheques or bank cheques are acceptable in the place of bid bond.

12. Recevabilité des Offres

Under penalty of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the invitation to tender.

They must obligatorily be not older than three (3) months preceding the date of LAUNCHING OF THE TENDERS or may be established after the signature of the tender notice

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance.

13. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in a single phase. The opening of the administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the **24/05/2024 at 11 A.M.** local time, at the Conference Hall of Njinikom Council), by the NJINIKOM COUNCIL INTERNAL Tenders Board. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice.

14. Critères d'évaluation

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

Eliminatory criteria

- **Outright elimination during the opening session of the bids**

- Absence of the bid bond

- **Elimination during the evaluation of bids by the Adhoc committee**

1. Absence or non-conformity of an element in the administrative file;
2. Deadline for delivery higher than prescribed;
3. False declaration or falsified documents;
4. A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder;
5. Incomplete financial file;
6. Change of quantity or unit of the Tender file in the financial bid;
7. Non respect of **75%**of essential criteria;

During the opening session of the bids if a document of the administrative bid is absent or noncompliant, the bidder will be given forty eight (48) hours to produce or replace said document else will be eliminated during the evaluation of the bids. No such document will be accepted after this deadline.

Essential criteria

- 1- General presentation of the tender files;
- 2- Financial capacity;
- 3- References of the company in similar achievements;
- 4- Quality of the personnel;
- 5- Technical organization of the works;
- 6- Safety measures on the site;
- 7- Logistics;
- 8- Attestation and report of site visit signed by the Contractor and justified by pictures
- 9- Special Technical Clauses initialed in all the pages;
- 10- Special Administrative Clauses completed and initialed in all the pages.

These essential criteria are subject to lower limits the details of which are spelled out in the Special Regulations of the invitation to tender

15. Attribution

This evaluation will be done in a purely binary method with a positive (**yes**) or negative (**no**) with an acceptable minimum of **75%** of the essential criteria taken into account.

The contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest reasonable amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to **100%** of the eliminatory criteria and at least **75%** of the essential criteria.

Pursuant to justification by bidder, unconvincing abnormally low costing will not be accepted spelled out in the Special Regulations of the invitation to tender of this consultation.

16. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for sixty (60) days from the deadline set for the submission of tenders.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours at the Njinikom council Mayor's Secretariat, Telephone N° (237) 670294650.

BAMENDA le 30 Avril 2024

Le MAYOR

YONG LOH Samuel

COMMUNE DE PENJA

DECISION MUNICIPALE N° 014/D/C/PJA/SG/2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE EN LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LES PERIMETRES URBAINS DE NJOMBE ET PENJA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE PENJA,

VU la Constitution ;

VU le Décret n°93/321 du 25 Novembre 1993 portant création de la Commune de Penja ;

VU la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code General de Collectivités Territoriales Décentralisés ;

VU le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marches Publics ;

VU le Décret n°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Monsieur NDJANA Yves Bertrand Noel au poste de Préfet du Département du Moungo ;

VU l'Arrêté n°0208/A/MINMAP du 15 Mars 2019 portant création des Commissions Internes de Passation des Marches auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

VU l'Arrêté n°0000128/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire A l'issue du scrutin Municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Penja ;

VU l'Arrêté n°000205/A/MINDDEVEL du 20 Novembre 2023 constatant l'élection du Maire et de son 4ème Adjoint a l'issue de la session extraordinaire du Conseil Municipal du 03 Novembre 2023 dans la Commune de Njombe-Penja, Département du Moungo, Région du Littoral ;

VU la Décision n°000119/CAB/MINMAP du 26 Mars 2024 portant désignation des Présidents des Commissions Internes de Passation des

Marches Publics places auprès de certaines Communes et Communes d'Arrondissement.

VU l'Appel d'Offres n°005/A0NO/C/PJA/SIGAMP/CIPM/2024 du 25 Mars 2024 ;

VU le procès-verbal du 06 Mai 2024 ;

VU la lettre n°003/L/C/PJA/SIGAMP/CIPM/2024 du 06 Mai 2024 ;

VU le Budget communal 2024 ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE

ARTICLE 1^{er} Est, pour compter de la date de signature de la présente Décision, désigné attributaire du Marche relatif l'appel d'offres n°005/A0NO/C/PJA/SIGAMP/CIPM/2024 du 25 Mars 2024 pour les travaux de construction des équipements d'éclairage en lampadaires solaires dans les périmètres urbains de Njombe et Penja ; le soumissionnaire **ETS LA MARSEILLAISE, pour un montant TTC de 79 867 500 FCFA et un délai d'exécution de 90 jours calendaires.**

ARTICLE 2 : La présente Décision Municipale sera enregistrée et communiquée partout ou besoin sera./-

COMMUNE DE PENJA

**DECISION MUNICIPALE N°015/D/C/PJAJSG/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE
RELATIVE AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE SUR LE TRONCON
NJOMBE-MOUMBE 3,5 KM.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE PENJA,

VU la Constitution ;

VU le Décret n°93/321 du 25 Novembre 1993 portant création de la Commune de Penja ;

VU la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code General de Collectivités Territoriales Décentralisés ;

VU le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU le Décret n°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Monsieur NDJANA Yves Bertrand Noel au poste de Préfet du Département du Moungo ;

VU l'Arrêté n°0208/A/MINMAP du 15 Mars 2019 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

VU l'Arrêté n°0000128/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoint au Maire A l'issue du scrutin Municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Penja ;

VU l'Arrêté n°000205/A/MINDDEVEL du 20 Novembre 2023 constatant l'élection du Maire et de son 4ème Adjoint a l'issue de la session extraordinaire du Conseil Municipal du 03 Novembre 2023 dans la Commune de Njombe-Penja, Département du Moungo, Région du Littoral ;

VU la Décision n°000119/CAB/MINMAP du 26 Mars 2024 portant désignation des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics places auprès de certaines Communes et Communes d'Arrondissement.

VU l'Appel d'Offres n°006/AONO/C/PJA/SIGAMP/CIPM/2024 du 25 Mars 2024 ;

VU le procès-verbal du 06 Mai 2024 ;

VU la lettre n°003/L/C/PJA/SIGAMP/CIPM/2024 du 06 Mai 2024 ;

VU le Budget communal 2024 ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE

ARTICLE 1^{er} Est, pour compter de la date de signature de la présente Décision, désigné attributaire de la Lettre commande relative à l'appel d'offres n°006/AONO/C/PJA/SIGAMP/CIPM/2024 du 25 Mars 2024 pour les travaux de réhabilitation de la piste agricole sur le tronçon Njombe-Moumbe 3,5 km ; le soumissionnaire **ETS ETONG PRESTA**, pour un montant TTC de 22 979 614 FCFA et un délai d'exécution de 90 jours calendaires.

ARTICLE 2 : La présente Décision Municipale sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera".

PENJA le 7 Mai 2024

Le MAIRE

LOBE Charly Olivier



COMMUNE DE TUBAH

DECISION NO. 11/D/TC/TCITB/2024 OF 26/04/2024 BEARING ON THE AWARD OF JOBBING ORDER RELATING TO THE REHABILITATION OF THE CEAC CENTER, TUBAH SUB DIVISION, MEZAM DIVISION, NORTH WEST REGION.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**THE MAYOR OF TUBAH COUNCIL****DECIDES**

ARTICLE 1: THAT JOBBING ORDER RELATING TO **THE REHABILITATION OF THE CEAC CENTER, TUBAH SUB DIVISION, NORTH WEST REGION.** IS AWARDED TO THE ENTERPRISE HEREIN MENTIONED BELOW:

LOT NO	PROJECT	SUCCESSFUL BIDDER/ENTERPRISE	AMOUNT F
1	FOR THE REHABILITATION OF THE CEAC CENTER, TUBAH	ETS NJIN- CAM	22,752,900 I

ARTICLE 2: THIS PRESENT DECISION SHALL BE **PUBLISHED AND REGISTERED** WHERE NEED BE.

BAMENDA le 26 Avril 2024

Le MAYOR

TANJONG MARTIN MESHONGONG

COMMUNE DE PENJA

DECISION MUNICIPALE N°018/D/C/PJA/SG/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE POSITIF EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BOUBA 4

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE PENJA,

VU la Constitution ;

VU le Décret n°93/321 du 25 Novembre 1993 portant création de la Commune de Penja ;

VU la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code General de Collectivités Territoriales Décentralisés ;

VU le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marches Publics ;

VU le Décret n°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Monsieur NDJANA Yves Bertrand Noel au poste de Préfet du Département du Mounjo ;

VU l'Arrêté n°0208/A/MINMAP du 15 Mars 2019 portant création des Commissions Internes de Passation des Marches auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

VU l'Arrêté n°0000128/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire A l'issue du scrutin Municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Penja ;

VU l'Arrêté n°000205/A/MINDDEVEL du 20 Novembre 2023 constatant l'élection du Maire et de son 4ème Adjoint a l'issue de la session extraordinaire du Conseil Municipal du 03 Novembre 2023 dans la Commune de Njombe-Penja, Département du Mounjo, Région du Littoral ;

VU la Décision n°000119/CAB/MINMAP du 26 Mars 2024 portant désignation des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marches Publics places auprès de certaines Communes et Communes d'Arrondissement.

VU l'Appel d'Offres n°003/A0NO/C/PJA/SIGAMP/CIPM/2024 du 25 Mars 2024 ;

VU le procès-verbal du 06 Mai 2024 ;

VU la lettre n°003/L/C/PJA/SIGAMP/CIPM/2024 du 06 Mai 2024 ;

VU le Budget communal 2024 ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE

ARTICLE 1^{er} : Est, pour compter de la date de signature de la présente Décision, désigné attributaire de la Lettre commande relative à l'appel d'offres n°003/A0NO/C/PJA/SIGAMP/CIPM/2024 du 25 Mars 2024 pour les travaux de construction d'un forage positif & d'une pompe à motricité humaine au Centre de Santé Intégré de BOUBA 4 ; le soumissionnaire **ETS SKY INGENIERIE ET SERVICES**, pour un montant TTC de 8 498 709 FCFA et un délai d'exécution de 90 jours calendaires.

ARTICLE 2 : La présente Décision Municipale sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

PENJA le 7 Mai 2024

Le MAIRE

LOBE Charly Olivier

COMMUNE DE TUBAH

DECISION NO. 13/D/TC/TCITB/2024 OF 06/05/2024 BEARING ON THE AWARD OF JOBBING ORDER RELATING TO THE EXTENTION OF ELECTRICITY TO NGOPHANA COMMUNITY (LOT 01) IN TUBAH SUB DIVISION, MEZAM DIVISION, NORTH WEST REGION.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

THE MAYOR OF TUBAH COUNCIL

DECIDES

ARTICLE 1: THAT JOBBING ORDER RELATING TO THE EXTENTION OF ELECTRICITY TO NGOPHANA COMMUNITY (LOT 01) IS AWARDED TO THE ENTERPRISE HEREIN MENTIONED BELOW:

LOT NO	PROJECT	SU
1	FOR THE EXTENTION OF ELECTRICITY TO NGOPHANA COMMUNITY (LOT 01) IN TUBAH SUB DIVISION IN MEZAM DIVISION, NORTH WEST REGION	A.

ARTICLE 2: THIS PRESENT DECISION SHALL BE PUBLISHED AND REGISTERED WHERE NEED BE.

TUBAH le 7 Mai 2024

Le MAYOR

TANJONG MARTIN MESHONGONG

COMMUNE DE TUBAH

DECISION NO. 12/D/TC/TCITB/2024 OF 07/05/2024 BEARING ON THE AWARD OF JOBBING ORDER RELATING TO THE CONSTRUCTION OF THREE PONDS IN TUBAH, TUBAH SUB DIVISION, MEZAM DIVISION, NORTH WEST REGION.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

THE MAYOR OF TUBAH COUNCIL

DECIDES

ARTICLE 1: THAT JOBBING ORDER RELATING TO THE CONSTRUCTION OF THREE PONDS IN TUBAH ,TUBAH SUB DIVISION, MEZAM DIVISION, NORTH WEST REGION. IS AWARDED TO THE ENTERPRISE HEREIN MENTIONED BELOW:

LOT NO	PROJECT	SUCCESSFUL BIDDER/ENTERPRISE	AMOUNT FCFA
1	THE CONSTRUCTION OF THREE PONDS IN TUBAH	SALI ENTERPRISE	19,995,000 FCFA TT

ARTICLE 2: THIS PRESENT DECISION SHALL BE PUBLISHED AND REGISTERED WHERE NEED BE.

TUBAH le 7 Mai 2024

Le MAYOR

TANJONG MARTIN MESHONGONG

COMMUNE DE MAROUA 2

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES EN PROCEDURE D'URGENCE N° 011/AONO/REN/DDIAM/C-MAROUA 2/CIPMP-MRA 2/2024 DU 20/04/2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LACLOTURE DU LAMIDAT DE MAROUA II DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA 2. DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD FINANCEMENT ; BIP MINDEVELEXERCICE 2024

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de réexécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2024, Le 1er Adjoint adjoint au maire de la Maire de la Commune de MAROUA II Autorité Contractante lance en procédure d'urgence pour le compte de la Commune de MAROUA II un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence, pour l'exécution des travaux de Réhabilitation de la clôture du Lamidat de Maroua Commune de MAROUA 2. Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux préparatoires :
- Démolition
- Maçonnerie,
- Charpente - Couverture,
- Menuiserie métallique ;
- Peinture

3. Cout Prévisionnel

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par les fonds BIP transférés du MINDDEVEL, Exercice 2024, sur la ligne d'Imputation Budgétaire et coût estimatif TTC de trente millions 30 000 000 de francs dans la Commune de MAROUA 2.

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres
Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier,

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par les fonds BIP transférés du MINDDEVEL, Exercice 2024, sur la ligne d'Imputation Budgétaire et coût estimatif TTC de trente millions 30 000 000 de francs dans la Commune de MAROUA 2.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune de MAROUA 2, au numéro de téléphone ,

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune de MAROUA au numéro de téléphone, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre de frais d'achat du dossier de Cinquante mille (50 000) francs CFA auprès de la Recette Municipale de la Commune de MAROUA 2.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du point de la Commune de MAROUA 2 au plus tard le **14/05/2024 à 13 heures**, heure locale et devra porter la mention *

**«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT ENPROCEDURE D'URGENCE
N° 11/AONO/REN/DDIAM/C-MAROUA 2/CIPMP-MRA 2/2024 DU
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA CLOTURE DU LAMJDAT DE
MARQUA DANS LA COMMUNE DE MARQUA 2™, DEPARTEMENT DU DIAMARE. REGION DE
L'EXTREME-NORD
FINANCEMENT : BIP MINDEVEL 2024**

Les offres paivvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage (MO) est de Trois (03) mois calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Seivdce de commencer les travaux

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle Joint en annexe) établie par une Banque de premier Ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en Charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAG, d'un montant de deux cent mille (200 000) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de Toffre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et validfô le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle Joint en annexe) établie par une Banque de premier Ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en Charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAG, d'un montant de deux cent mille (200 000) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de Toffre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et validfô le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le **14/05/2024 à 14 heures** précises dans la salle des réunions de la Commune de MAROUA 2, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1 étape ; Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2 étape ; Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3 étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1- Critères éliminatoires

13.1.1 : Pièces administratives

- Absence ou non-conformité de la caution de soumission ,
- Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le Dossier Administratif,
- Fausse déclaration dans le Dossier Administratif.

13.1.2 : Offre technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiées ou scannés ;
- b) Le soumissionnaire ne doit pas figurer sur la liste des entreprises exclues des marchés publics par le Ministre en charge des Marchés Publics ;
- c) Non satisfaction, au moins, à trente-deux (32) critères essentiels sur quarante-cinq (45).

13.1.3 ; Offre financière

- a) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- b) Absence d'un sous-détail de prix ;
- c) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

13.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 39 critères essentiels ci-dessous ;

- a) Présentation sur 3 critères ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 15 critères ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur 14 critères,
- d) La méthodologie d'exécution sur 05 critères ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 02 critères.

15. Attribution

Le 1er Adjoint au Maire de la Commune d'Arrondissement de MAROUA 2 Maître d'Ouvrage (M.O), attribuera la lettre commande au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement recevable, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune de MAROUA 2 au numéro de téléphone , dès publication du présent avis.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants 673 20 57 25/699 37 07 48.

MAROUA le 20 Avril 2024

Le 1er Adjoint au Maire

MOUSTAPHA BOUBA

COMMUNE DE TUBAH

DECISION NO. 15/D/TC/TCITB/2024 OF 06/05/2024 BEARING ON THE AWARD OF JOBBING ORDER RELATING TO THE CONSTRUCTION OF WATER TANK CATCHMENTS AND EXTENSION OF WATER TO BAMBILI VILLAGE IN TUBAH SUB DIVISION, MEZAM DIVISION, NORTH WEST REGION.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

THE MAYOR OF TUBAH COUNCIL

DECIDES

ARTICLE 1: THAT JOBBING ORDER RELATING TO THE EXTENTION OF ELECTRICITY TO NCHOKEN COMMUNITY (U REGION. IS AWARDED TO THE ENTERPRISE HEREIN MENTIONED BELOW:

LOT NO	PROJECT	SUCCE
1	FOR THE CONSTRUCTION OF WATER TANK CATCHMENTS AND EXTENSION OF WATER TO BAMBILI VILLAGE IN TUBAH SUB DIVISION, MEZAM DIVISION, NORTH WEST REGION.	

ARTICLE 2: THIS PRESENT DECISION SHALL BE PUBLISHED AND REGISTERED WHERE NEED BE.

TUBAH le 7 Mai 2024

Le MAYOR

TANJONG MARTIN MESHONGONG

COMMUNE DE PENJA

**DECISION MUNICIPALE N°16 /D/C/PJA/SG/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE
RELATIVE AUX TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE AU QUARTIER NSAME.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE PENJA,

VU la Constitution ;

VU le Décret n°93/321 du 25 Novembre 1993 portant création de la Commune de Penja ;

VU la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code General de Collectivités Territoriales Décentralisés ;

VU le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marches Publics ;

VU le Décret n°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Monsieur NDJANA Yves Bertrand Noel au poste de Préfet du Département du Moungo ;

VU l'Arrêté n°0208/A/MINMAP du 15 Mars 2019 portant création des Commissions Internes de Passation des Marches auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

VU l'Arrêté n°0000128/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoint au Maire A l'issue du scrutin Municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Penja ;

VU l'Arrêté n°000205/A/MINDDEVEL du 20 Novembre 2023 constatant l'élection du Maire et de son 4ème Adjoint a l'issue de la session extraordinaire du Conseil Municipal du 03 Novembre 2023 dans la Commune de Njombe-Penja, Département du Moungo, Région du Littoral ;

VU la Décision n°000119/CAB/MINMAP du 26 Mars 2024 portant désignation des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marches Publics places auprès de certaines Communes et Communes d'Arrondissement.

VU l'Appel d'Offres n°002/AONO/C/PJA/SIGAMP/CIPM/2024 du 25 Mars 2024 ;

VU le procès-verbal du 06 Mai 2024 ;

VU la lettre n°003/L/C/PJA/SIGAMP/CIPM/2024 du 06 Mai 2024 ;

VU le Budget communal 2024 ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE

ARTICLE 1er : Est, pour compter de la date de signature de la présente Décision, désigne attributaire de la Lettre commande relative à l'appel d'offres **n°002/ADNO/C/PJA/SIGAMP/CIPM/2024 du 25 Mars 2024 pour les travaux d'extension du réseau électrique au quartier NSAME ; le soumissionnaire ITEMBE SERVICES SARL, pour un montant TTC de 19 981 865 FCFA at un délai d'exécution de 90 jours calendaires.**

ARTICLE 2 : La présente Décision Municipale sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

PENJA le 7 Mai 2024

Le MAIRE

LOBE Charly Olivier



COMMUNE DE PENJA

DECISION MUNICIPALE N°017/D/C/PJA/SG/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE QUATRE (04) SALLES PLUS BUREAU DU DIRECTEUR A L'ECOLE PUBLIQUE GROUPE 1 DE PENJA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE PENJA,

VU la Constitution ;

VU le Décret n°93/321 du 25 Novembre 1993 portant création de la Commune de Penja ;

VU la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code General de Collectivités Territoriales Décentralisés ;

VU le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marches Publics ;

VU le Décret n°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Monsieur NDJANA Yves Bertrand Noel au poste de Préfet du Département du Moungo ;

VU l'Arrêté n°0208/A/MINMAP du 15 Mars 2019 portant création des Commissions Internes de Passation des Marches auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

VU l'Arrêté n°0000128/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire A l'issue du scrutin Municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Penja ;

VU l'Arrêté n°000205/A/MINDDEVEL du 20 Novembre 2023 constatant l'élection du Maire et de son 4ème Adjoint a l'issue de la session extraordinaire du Conseil Municipal du 03 Novembre 2023 dans la Commune de Njombe-Penja, Département du Moungo, Région du Littoral ;

VU la Décision n°000119/CAB/MINMAP du 26 Mars 2024 portant désignation des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marches Publics places auprès de certaines Communes et Communes d'Arrondissement.

VU l'Appel d'Offres n°001/AONO/C/PJA/SIGAMP/CIPM/2024 du 25 Mars 2024 ;

VU le procès-verbal du 06 Mai 2024 ;

VU la lettre n°003/L/C/PJA/SIGAMP/CIPM/2024 du 06 Mai 2024 ;

VU le Budget communal 2024 ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE

ARTICLE 1er Est, pour compter de la date de signature de la présente Décision, désigne attributaire de la Lettre commande relative à l'appel d'offres **n°001/AONO/C/P3A/SIGAMP/CIPM/2024 du 25 Mars 2024 pour les travaux de réhabilitation d'un bloc de quatre (04) salles plus bureau du Directeur a 1'Ecole Publique Groupe 1 de Penja ; le soumissionnaire ETS EDG, pour un montant TTC de 19 997 796 FCFA et un délai d'exécution de 90 jours calendaires.**

ARTICLE 2 : La présente Décision Municipale sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

PENJA le 7 Mai 2024

Le MAIRE

LOBE Charly Olivier

COMMUNE DE PENJA

COMMUNIQUÉ N°02/C/COMMUNE - PENJA/ SIGAMP/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/A0NO /CIPJA/SIGAMP/CIPM/2024 DU 25 MARS 2024 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE AU QUARTIER NSAME DANS LA COMMUNE DE PENJA, ARRONDISSEMENT DE NJOMBE-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Penja communique :

Par Décision **N°16/D/C — PENJA/SG/2024** du 07 MAI 2024 ,L'entreprise ci-dessous a été retenue pour l'ouverture de l'offre financière du contrat relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert suscite.

Intitule du ProJet	Soumissionnaire	Montant5 TTC (FCFA)	Delai execution
Travaux d'extension du réseau <i>électrique</i> au quartier Nsame dans la Commune de Penja, Arrondissement De Njombe-Penja, Département du Moungo, Région du Littoral	ITEMBE SERVICE SARL BP: 6951 Douala, tel: 697 400 572 1 690 020 501	19 981 865 (Dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt et un mille huit cent soixante-cinq)	Quatre-vingt-dix (90) jours calendaires

Ladite entreprise est invitée à se présenter d7s publications du présent communique et au **plus tard dans les sept (07) jours** qui suivent, sous peine **d'annulation**, au Service du Maire de la Commune de Penja pour la mise au point du contrat correspondant

PENJA le 7 Mai 2024

Le MAIRE

LOBE Charly Olivier

COMMUNE DE PENJA

COMMUNIQUE N° 03/C/COMMUNE-PENJA/SIGAMP/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/A0N0 /C/PJA/CIGSMP/CIPM/2024 DU 25 MARS 2024 POUR LE5 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE POSITIF EQUIPE DUNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE AU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE BOUBA 4 DANS LA COMMUNE DE PENJA, ARRONDISSEMENT DE NJOMBE-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Penja communique :

Par Décision N°03/DIC - PEKIN SIGAMP/2024 du

L'entreprise ci-dessous a été retenue pour l'ouverture de l'offre financière du contrat relatif à l'appel d'Offres National Overt suscité.

Intitulé du ProJet	Soumissionnaire	Montants TTC (FCFA)	Délai execution
Travaux de construction d'un forage positif équipé d'une Pompe a Motricité Humaine au Centre de Sante Intégré (CSI) de Bouba 4 dans la Commune de Penja, Arrondissement De Njombe-Penja, Département du Moungo, Région du Littoral	ETS SKY ENGENIERIE ET SERVICES BP : Nkongsamba Tel : 672 69 49 05	8 498 709 (Huit millions quatre cent quatre-vingt-dix-huit mille sept cent neuf)	Quatre-vingt-dix (90) jours calendaires

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communique et **au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation**, au Service du Maire de la Commune de Penja pour la mise au point du contrat correspondant

PENJA le 7 Mai 2024

Le MAIRE

LOBE Charly Olivier

COMMUNE DE MAROUA 2

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 12/AONO/C-MAR 2EME/CIPM-TR/24 DU 20/04/2024 EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DES CANIVEAUX MARCHÉ POISSON QUITTANT
DU FORAGE JUSQU'À LA MOSQUEE ABBA ZAZOU AVEC RECHARGEMENT CARREFOUR
LAKING-CARREFOUR WAGADAM, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE
L'EXTREME-NORD RANCEMENT : FOND PROPRE COMMUNE DE MAROUA 2E 2024**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2024, Le Premier adjoint Maire de la Commune de Maroua 2, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la Mairie de Maroua 2e. un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la voirie municipale de Maroua 2e aménagement de l'axe derrière foyer des jeunes oiseaux de canne phase 1 (assainissement), dans la commune de Maroua 2e. Département du Diamare, Région de l'Extreme-Nord

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes :

- Installation ds chantier ;
- Nettoyage et terrassements;
- Chaussée;
- Assainissement et drainage;
- Interventions sur les réseaux, le cas, échéant.

NB : Il est à noter que la construction des ouvrages d'assainissement se fera obligatoirement sur la base de l'approche « Haute Intensité de Main d'Oeuvre » (HIMO). Les détails sont précisés dans le CCTP.

3. Cout Prévisionnel

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le fond propre de la commune de Maroua 2. Exercice 2024. Le montant prévisionnel des travaux est de 35 000 000 FCFA

4. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont répartis en un lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises des travaux publics installé au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le fond propre de la commune de Maroua 2. Exercice 2024. Le montant prévisionnel des travaux est de 35 000 000 FCFA

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Maroua 2e , Service de la Passation des Marchés dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables à la Commune de Maroua 2e à côté de la station Total Domayo dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de cent mille (50 000) francs CFA payable à la Recette municipale de la Commune de Maroua 2e.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six(06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au service de passation des Marchés de la Commune de Maroua 2e située à côté de la station Total au plus tard le **14/05/2024 à 14 heures**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
/AONO/C-MAR 2eme/CIPM-TR/24 du 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DES
CANIVEAUX IWARCHE POISSON
QUITTANT DU FORAGE JUSQU'À LA MOSQUEE ABBA ZAZOU AVEC RECHARGEMENT CARREFOUR
LAKING-CARREFOUR WAGADAM, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD
FINANCEMENT : fond propre commune de Maroua 2e 2024
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est fixé à quatre (04) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou compagnie d'assurances agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à 2 000 000 FCFA.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois. Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif,

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au moins trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis(Tafel d'offres, La soumission dûment timbrée et signée, selon le formulaire contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu à partir de **14/05/2024 à 15 heures**, heure locale, par la Commission interne de Passation des Marchés de la Commune de Maroua 2e. Sauf les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après ;

15.1. Critères Eliminatoires

- a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture ou d'une pièce administrative non-conforme 48 heures après la séance d'ouverture ;
- b) Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- c) Offre technique incomplète pour absence:
- C1) N'avoir pas obtenu une note d'au moins 70%.

15.2. Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante ;

A Présentation 01 critère

B - Références 03 critères

C - Personnel d'encadrement 11 critères

D- Methodologie 04 critères

E - Matériel 07 critères

F- Surface financière 01 critère

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation. En cas de conflit entre l'Avis d'Appel d'Offres, la grille d'évaluation et le RPAO, seul ce dernier doit être pris en considération.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionné dont l'offre a été reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la mieux-disante.

16. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Service de la Passation des Marchés de la Commune de Maroua 2e

17.2. Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants: 67320 57 25/699 37 07 48.

18. Additif à l'appel d'Offres

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, (rapporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

MAROUA le 20 Avril 2024

Le 1er Adjoint au Maire

MOUSTAPHA BOUBA

COMMUNE DE PENJA

COMMUNIQUÉ NA04/C/COMMUNE - PENJA/ SIGAMP/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO JC/PJA/CIGSMP/CIPM/2024 DU 25 MARS 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE ELECTRIQUE AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NJOMBE DANS LA COMMUNE DE PENJA, ARRONDISSEMENT DE NJOMBE-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Penja communique :

Par Décision N°04/C – PENJA/ SIGAMP/2024 du

L'entreprise ci-dessous a été retenue pour l'ouverture de l'offre financière du contrat relatif à l'appel d'Offres National Overt suscite.

Intitulé du ProJet	Soumissionnaire	Montants TTC (FCFA)	Délai execution
Travaux de construction d'un forage électrique au Centre de Sante Intégré de Njombe dans la Commune de Penja, Arrondissement De Njombe-Penja, Département du Moungo, Région du Littoral	ETS SKY ENGENIERIE ET SERVICES BP : Nkongsamba Tel : 672 69 49 05	17 979 990 (Dix-sept millions neuf cent soixante-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix)	Quatre-vingt-dix (90) jours calendaires

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et **au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation**, au Service du Maire de la Commune de Penja pour la mise au point du contrat correspondant.

PENJA le 7 Mai 2024

Le MAIRE

LOBE Charly Olivier

COMMUNE DE PENJA

**DECISION MUNICIPALE N° 19/D/C/PJA/SG/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE
RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE ELECTRIQUE AU CENTRE DE SANTE
INTEGRE DE NJOMBE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE PENJA,

VU la Constitution ;

VU le Décret n°93/321 du 25 Novembre 1993 portant création de la Commune de Penja ;

VU la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code General de Collectivités Territoriales Décentralisés ;

VU le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU le Décret n°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Monsieur NDJANA Yves Bertrand Noel au poste de Préfet du Département du Moungo ;

VU l'Arrêté n°0208/A/MINMAP du 15 Mars 2019 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

VU l'Arrêté n°0000128/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoint au Maire A l'issue du scrutin Municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Penja ;

VU l'Arrêté n°000205/A/MINDDEVEL du 20 Novembre 2023 constatant l'élection du Maire et de son 4ème Adjoint a l'issue de la session extraordinaire du Conseil Municipal du 03 Novembre 2023 dans la Commune de Njombe-Penja, Département du Moungo, Région du Littoral ;

VU la Décision n°000119/CAB/MINMAP du 26 Mars 2024 portant désignation des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics places auprès de certaines Communes et Communes d'Arrondissement.

VU l'Appel d'Offres n°004/AONO/C/PJA/SIGAMP/CIPM/2024 du 25 Mars 2024 ;

VU le procès-verbal du 06 Mai 2024 ;

VU la lettre n°003/L/C/PJA/SIGAMP/CIPM/2024 du 06 Mai 2024 ;

VU le Budget communal 2024 ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE

ARTICLE 1er : Est, pour compter de la date de signature de la présente Décision, désigné **attributaire de la Lettre** commande relative à **l'appel d'offres n°004/AONO/C/PJA/SIGAMP/C2M/2024 du 25 Mars 2024 pour les travaux de construction d'un forage électrique au Centre de Sante Intégré de Njombe** ; soumissionnaire **ETS SKY INGENIERIE ET SERVICES**, pour un montant TTC de 17 979 990 FCFA et un délai d'exécution de 90 jours calendaires.

ARTICLE 2 : La présente Décision Municipale sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

PENJA le 7 Mai 2024

Le MAIRE

LOBE Charly Olivier

COMMUNE D'AYOS

COMMUNIQUE N° 39 /C/C-AYOS/2024 DU 07/05/2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°19/AONO/C-AYOS/CIPM/2024 DU 1ER MARS 2024, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE ET D'UN BLOC DE DEUX LATRINES À L'ÉCOLE PRIMAIRE DE NMEYONG DANS LA COMMUNE D'AYOS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'ayos communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert N°19/AONO/C-AYOS/CIPM/2024 du 1^{er} mars 2024, en Nmemyong dans la Commune d'ayos, le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

N° Lot	Type d'intervention	SOUM Nom et Adress
Lot unique	Construction d'un logement d'astreinte et d'un bloc de deux latrines à l'école primaire de Nmemyong.	ET T

L'entreprise attributaire est invitée à se présenter dès publication du présent Communiqué au Service des Marchés Publics de la

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

AYOS le 7 Mai 2024

Le MAIRE

NDONGO BIKO'O Paul

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !